This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Mac
187
48
WIDENER LIBRARY
HX J4LK S

HARVARD COLLEGE LIBRARY

BOUGHT FROM THE INCOME OF THE FUND
BEQUEATHED BY
PETER PAUL FRANCIS DEGRAND
(1787–1855)
OF BOSTON

FOR FRENCH WORKS AND PERIODICALS ON THE EXACT SCIENCES
AND ON CHEMISTRY, ASTRONOMY AND OTHER SCIENCES
APPLIED TO THE ARTS AND TO NAVIGATION

Med 1877.45

TRAITÉ

DE L'ORIGINE DES MALADIES ET DE L'USAGE DE LA POUDRE PURGATIVE.

Par M. JEAN AILHAUD, Conſeiller, Secretaire du Roy, & Docteur en Medecine de la Ville d'Aix en Provence.

Avec un Recuëil de pluſieurs Guériſons operées par ce Remede.

L'Auteur de ce Livre le donne *gratis* au Public, de même que ſes conſeils, qu'il offre à toutes les perſonnes qui ſeront dans le cas d'en avoir beſoin, pourvû qu'elles ayent la précaution d'affranchir le port des lettres.

Le prix de la Poudre eſt de douze Livres dix ſols le paquet de dix priſes, à raiſon de vingt-cinq ſols la priſe.

D 188

A AVIGNON,
Chez ESPRIT-JOSEPH ROUSSET, Imprim. Libraire, Place Saint Didier.

Avec permiſſion des Superieurs.

M. DCC. XLVIII.

17108

Med 1877.48

HARVARD COLLEGE
JUL 5 1923
LIBRARY

BEQUEST FUND

PREFACE

LES principes les plus probables ne ſont pas toûjours reçûs favorablement. Que ces principes ſoient naturels ; qu'ils s'accordent avec la ſaine raiſon ; qu'il en reſulte le plus grand bien de l'homme, tel que la conſervation de ſa vie & de ſa ſanté ; toutes ces conſiderations ne comptent pour rien. Un prejugé contraire l'emporte ſouvent ſur ces beaux avantages, & ce prejugé n'eſt pas facile à détruire.

Il faut des preûves réelles pour vaincre la prevention ou l'incredulité. En eſt-il de plus fortes que les exemples ! J'en produis un bon nombre, autant pour appuïer mes opinions, que pour deſabuſer le Public des fauſſes idées qu'on s'eſt efforcé de lui ſuggerer.

Ma façon de penſer ſur la gueriſon des maladies paroît étrange à tout homme prévenu ; Mais quiconque recherche ſoigneuſement la verité, ſent bien que je m'en écarte nullement : En éffet les principes que j'établis ſont fondés ſur la nature & ſur l'experience, ſeuls guides du vérita-

ble Medecin. Je puis même dire que cinquante ans d'exercice de la Medecine m'ont procuré tout le ſuccès que je pouvois attendre d'une ſcience auſſi obſcure & auſſi incertaine.

A peine ma Poudre purgative a-t'elle paru dans le monde, qu'elle a été regardée comme un paradoxe. On a douté de ſon efficacité. Ses merveilleux effets ont paſſé dans l'eſprit de pluſieurs pour des illuſions; d'autres ont cru lui faire grace, de réduire ſa vertu en probléme. Enfin le plus grand nombre s'eſt déchainé contre mon opinion. Cependant des gueriſons multipliées & prouvées par des Lettres & Certificats dont j'ai les originaux, font voir que mon ſiſteme n'eſt pas ſans fondement. Ces preuves demontrent d'une maniére invincible, l'excellence de mon rémede & ſes propriétés. Elles ſont d'autant moins ſuſpectes, qu'elles ſont les effets de la réconnoiſſance.

Cette nouvelle éditien n'eſt, pour ainſi dire, qu'une répétition de la précedente, à laquelle j'ai ajoûté quelques guériſons operées du depuis, qui m'ont paru dignes de l'attention du Public. J'oſe me flâter qu'elles détruiront aiſément la prévention, la jalouſie & la cabale, qui n'ont rien oublié pour décrier mon Remede.

On ne doit point ignorer qu'on a contrefait, & qu'on ne ceſſe de contrefaire ma Poudre. Des Medecins & des Chirurgiens de cette Ville, jaloux des merveilleux effets qu'elle opére ſous leurs yeux, ne ſe ſont pas fait ſcrupule d'applaudir à celle qu'un Apoticaire & un Chimiſte font ſous le nom de ma Fille. D'intelligence avec Michel ſon mari, cet Apoticaire & ce Chimiſte l'ont engagée à ſe prêter à leur fourberie, & à répandre des imprimés, ſignés, Ailhaud. Michel Beau-fils. *Dans leſquels ils ne lui font dire que des impoſtures.*

Je déclare dans la plus exacte verité que je n'ai point donné la compoſition de ma Poudre à ma Fille; que je ne lui ai pas même découvert le moindre des ſimples qui la compoſent. Je dois cette déclaration au Public & à moi-même. Au Public, afin qu'il ne ſoit pas la dupe de ceux qui veulent faire paſſer ſous mon nom, de prétendus Remedes qui ne ſont propres qu'à le tromper : A moi-même, parce qu'il m'importe qu'on ne confonde pas ma Poudre avec ces prétendues Poudres, qui ne ſçauroient produire les mêmes effets, & qui pourroient en produire de très-dangereux.

Le Sr. Jean Gaſpard Ailhaud mon Fils aîné, Docteur *en Medecine*, *eſt le* ſeul *à qui j'ai confié mon ſecret. Je l'ai inſtruit lui* ſeul *de la maniere de compoſer ma Poudre*, *& de diriger ceux qui ſont dans le cas de la prendre. Son application & le zele avec lequel il s'eſt attaché à profiter de mes inſtructions*, *l'ont mis en état d'agir comme moi-même & avec une expérience qui ne ſera pas moins utile & avantageuſe au Public.*

C'eſt donc à lui à qui l'on doit s'adreſſer, *je répons de ſon attention à ſatisfaire le Public. Ce n'eſt qu'après une longue épreuve de ſa conduite & des talens qu'il a acquis*, *que je me ſuis déterminé à le ſubſtituer à ma place*, *& à chercher en lui les ſoulagemens dont mon âge a beſoin*, *malgré lequel je ne ceſſe de travailler & de donner mes conſeils avec le deſintereſſement & la generoſité convenable à une perſonne qui a toûjours été uniquement occupée de s'aſſurer l'eſtime & la bienveillance de tout le monde.*

Ma veritable Poudre ſe vend par paquets de dix priſes ſeparées, au milieu deſquelles ſe trouve une inſtruction en date du vingt Novembre Mil ſept cent qua-

rante-quatre. *Signée de moi & de mon fils, & cachettée de mon cachet ordinaire. Ces dix priſes ſéparées ſont enfermées dans un carré de papier au dos duquel doit ſe trouver cette inſcription imprimée;*

Bon pour dix Priſes de ma Poudre.

Et par deſſous de la propre main de mon fils Ailhaud fils Med. *telle que la préſente.*

Bon pour dix Priſes
de ma Poudre.

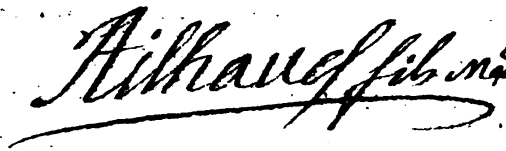

Malgré les précautions que je prens pour éviter que le Public ne ſoit point trompé, je dois l'avertir néanmoins qu'on a contrefait mon ſeing, celui de mon Fils & mon cachet, à la faveur deſquels on débite de fauſſes Poudres. Pour prévenir, autant qu'il ſera poſſible, cet inconvenient, on doit faire attention que nos deux ſignatures, qui ſe trouvent ſur l'inſtruction inſerée dans chaque paquet

de dix prises, soient les mêmes que celles qui sont l'une ci-dernier, *& l'autre à* la fin de ce Traité.

Qu'on ait l'attention d'affranchir le port des lettres & de nous marquer exactement les adresses en y mettant au moins le nom de la Province, afin que les réponses puissent parvenir aux malades aussi facilement que leurs Lettres parviendront à nous étant affranchies & adressées à Ailhaud Conseiller Sécrétaire du Roy & Docteur en Medecine, *ou bien à* Ailhaud fils aîné Ecuyer, Docteur en Medecine, *à Aix en Provence.*

Ceux qui souhaiteront faire le débit de ma Poudre, n'ont qu'à s'adresser à mondit Fils, qui leur en fournira avec une remise honnorable.

TRAITÉ

DE L'ORIGINE DES MALADIES, ET DE L'USAGE DE LA POUDRE PURGATIVE.

CHAPITRE I.

De l'Origine des Maladies.

ARTICLE I.

Combien il importe à l'homme de conſerver la ſanté de ſon propre corps, & par quelle route il doit y parvenir.

DE toutes les attentions qui ſe préſentent à l'homme dès ſon entrée dans le monde, la plus intéreſſante eſt ſans doute celle qui régarde la conſervation de ſon Etre, je veux dire ſa ſanté. Car ſi elle vient à languir, n'eſt-il pas vrai que tout languit avec elle? Et ſi elle ſe détruit, tout ne périt-il pas auſſi?

On a d'abord été ſi convaincu de cette vérité dès le commencement du monde, que

chacun a crû devoir s'apliquer à la conſerver, & à l'augmenter; qui d'une façon, qui de l'autre, chacun par la route qui lui a paru la plus convenable.

Je ne puis que loüer leurs efforts & admirer l'érudition de pluſieurs; mais quant au ſuccès, qu'ils me permettent de le dire, je n'ai pû ni me réſoudre à l'aprouver, ni me réſoudre à l'écrire.

Ils ont tous erré dans le principe, dèslors qu'ils ont voulu troubler, ou même toucher à l'ouvrage toûjours admirable de la nature. Cet ouvrage eſt l'ouvrage d'une intelligence ſupérieure à laquelle il eſt bien permis de prêter hommage, mais ſur laquelle il ne fut jamais permis de vouloir dominer. Les Medecins peuvent bien, & même doivent être ſes ſpectateurs, ſes admirateurs, & ſes miniſtres; mais jamais ſes perturbateurs, jamais ſes lacerateurs, jamais ſes tyrans.

Cette aptitude à ſecourir & à aider la nature eſt donnée à peu, & à quelques-uns elle ſemble être naturelle: c'eſt un don de Dieu à qui ils en ſont rédevables; dans quelques autres elle eſt acquiſe par un long & pénible travail. De quelque manière que ce ſoit, c'eſt elle qui rend ces hommes véritablement chers à la Republique: c'eſt elle qui les doit faire regarder comme des hommes que le Très-Haut a mis au monde pour le ſoulagement de ſon Peuple, comme des hommes dignes d'être traités avec diſtinction par les ſages: & l'homme prudent ne les laiſſera jamais partir d'auprès de ſoi, ſans leur donner quelque marque de ſa véneration & de ſa réconnoiſſance.

Quelle eſt donc cette aptitude qui doit faire proprement le caractère du Medecin ? Cette aptitude, dis-je, à ſecourir & à aider la nature, & en quoi conſiſte-t'elle ? Ce ne ſera pas de relever la nature quand elle eſt actuellement dans ſa chute mortelle & ſon actuelle deſtruction, ce ſeroit vouloir qu'un Medecin reſſuſcitat, pour ainſi dire, les morts: il n'appartient de la relever alors qu'à celui qui l'a créée. Ce ne ſera pas de détourner le cours admirable de ſes opérations, en lui ouvrant de nouvelles iſſuës, ou en lui faiſant rebrouſſer chemin, ou en la violentant en quelqu'autre manière. Quelle témérité ne ſeroit-ce pas de vouloir ainſi troubler & renverſer un cours d'opérations ſi ſagement établi par l'Auteur même de la nature. Que ſera-ce donc ? Le voici, & qu'on ne l'oublie pas. C'eſt d'ôter tout ce qui s'oppoſe à l'opération de la nature, qui d'elle-même a tout ce qu'il faut pour ſe réparer, & qui ſe réparera dès-lors qu'on lui aura ôté ce qui l'incommode & l'empêche de continuer le cours admirable de ſes opérations ; qui lui a été preſcri par ſon Auteur.

Voilà l'unique office qu'a à faire le Medecin. *Removere prohibens* : c'eſt d'ôter ce qui empêche la nature de continuer le cours de ſes opérations, & de lui fournir enſuite de bons & proportionnés alimens, pour l'aider par de nouvelles forces à continuer ſes mêmes opérations : c'eſt alors que libre & dégagée, elle reprendra toute ſa premiére ſanté. Car qu'appellons-nous ſanté ? ſinon cette entiére force de notre corps que nous avons reçûë de la nature. Et qu'appellons-nous maladie ? ſinon tout ce qui altére, foüille, dé-

prave & vicie, de quelle maniére que ce ſoit, cette précieuſe integrité de notre corps.

Ces maladies ſont de pluſieurs eſpèces. Celles cependant qui ſont les plus ordinaires & les plus fâcheuſes, ſont les Pleureſies, les Peripneumonies, les Apoplexies, les Hemorragies, les Inflammations, les Ereſipeles particuliéres & univerſelles, les Epilepſies, toutes les eſpêces de Coliques, les Fiévres continuës, malignes & intermittentes, la Rougéole, la petite Verole, la Diarrhée, le Teneſme, les Epreintes, les Dyſenteries, tous les Flux & maux Veneriens; la Verole, la Goutte, le Rhumatiſme, les douleurs, péſanteurs & gonflemens d'Eſtomac avec nauſée, les Hidropiſies, les Hémorroïdes, les fleurs blanches aux Filles & aux Femmes, & tous les maux communs à ce Sexe; enfin une infinité d'autres dont un plus long détail ne ſçauroit être qu'ennuyeux.

La guériſon de la plûpart de ces maux, ſelon la pratique la plus commune, a été juſqu'ici glorieuſement dévoluë à la ſaignée. Erreur intolerable! Que ne puis-je te chaſſer de ma patrie, & te bannir abſolument de la penſée des hommes! Qui t'a enfantée, erreur funeſte? C'eſt ſans doute une autre erreur plus ancienne qu'on n'a pas aperçûë & ſur laquelle on s'eſt aveuglé; Sçavoir: *Que les maladies ſont dans le ſang, ou prennent leur origine du ſang.*

Attaquons donc d'abord ce premier monſtre qui a enfanté le ſecond; détruiſons-le, & s'il eſt poſſible délivrons-en toute la terre, en établiſſant ce qui ſuit.

ARTICLE II.

Nulle Maladie ne réſide, & ne prend ſon origine du ſang.

CETTE vérité auroit d'abord été apperçûë, connuë & publique chez toutes les Nations, ſi dès le commencement on avoit profondement médité & heureuſement pénétré la nature du Sang, ſes propriétés & ſes fonctions. On l'auroit apperçû parfaitement diſtingué des humeurs, beaucoup plus ſubtil qu'elles, plus leger, plus agile, plus chaud, plus pur, formé par la nature, & deſtiné à ſe répandre dans toutes les parties du corps pour l'animer, le vivifier, le nourrir, le conſerver ſain, & pour ſervir à ſes végétations & ſenſations internes & externes.

Cela étant une fois aperçû, bien attentivement examiné, & profondement pénétré, on auroit commencé à comprendre qu'elle eſt ſa nature, ſa ſubtilité, ſa pureté, qu'elle eſt l'uniformité de ſes parties; qu'elle eſt leur union, quelle eſt ſa tranſcendance, quel eſt ſon épanchement dans tout le corps; j'ai preſque dit: on auroit compris qu'elle eſt ſon incorruptibilité, c'eſt-à-dire, qu'on auroit compris que ſi le ſang commence à ſe corrompre, à tomber en diſſolution, ou en coagulation, c'eſt fait du malade: que s'il eſt corrompu, il n'eſt plus ſang, que tant qu'il ſubſiſte dans ſa nature, il eſt toûjours le même, & il y a toûjours eſpérance de guériſon. C'eſt dans ce ſens que je l'appelle incorruptible, comme on dit

communement que l'air, le feu & autres, ſont incorruptibles, quoique mixtes & diviſibles en parties ſi petites qu'ils ne ſçauroient plus faire les mêmes fonctions, & conſéquemment corruptibles. J'appelle encore le ſang incorruptible par comparaiſon aux humeurs qui ſont beaucoup plus corruptibles, plus craſſes, & moins uniformes dans leurs parties; comme on appelle incorruptible le Diamant, l'Or, le Cedre, &c. quoiqu'abſolument toutes ces choſes ſoient ſujettes à corruption.

De ces premiéres connoiſſances, on ſeroit paſſé à un détail plus circonſtancié des fonctions du ſang; on auroit examiné comment il prend ſa nourriture du chile, & comment il la donne lui-même aux parties ſolides. On auroit remarqué qu'il ne peut prendre de nourriture qu'autant qu'il peut convertir du chile & le proportionner à ſa propre nature, pour réparer ce qu'il a conſumé à la nourriture des parties ſolides, ou dans l'exercice de ſes fonctions: que jamais il n'en prend plus qu'il ne lui en faut, quelqu'abondant que ſoit le chile. Tout le reſte du chile eſt étranger à la nature du ſang, & ce reſte de chile n'eſt reçû dans les artères & les veines que pour lui ſervir de vehicule, & pour être par lui diſtribué & évacué conformément aux béſoins de toute la machine. Ainſi voyons-nous que dans l'admirable conſtruction du corps, il y a pluſieurs glandes par leſquelles ces humeurs ſe philtrent; il y en a pour les yeux d'où il ſe filtre & découle une ſeroſité qui ſert à les humecter & à faciliter leur mouvement, & pas autre choſe. Il y en a pour

les oreilles, d'où il découle une humeur qui devient enſuite viſqueuſe & jaune, pour favoriſer & conſerver la ſenſation de l'ouïe, & pas autre choſe. Il y en a aux environs du nez, qui filtrent la Morve, & pas autre choſe. Il y en a dont les conduits vont aboutir dans la bouche pour y porter la ſalive, & pas autre choſe. Et ainſi de toutes les autres glandes qui ont chacune leur fonction particuliére ſelon les différens béſoins du Corps; & jamais une glande ne fait naturellement la fonction de l'autre, c'eſt-à-dire ne philtre ce que l'autre doit philtrer. De-là la morve ne ſe philtre jamais par les yeux, ni les larmes par le nez, ni la ſalive par les oreilles, & ainſi des autres.

Or la faculté a remarqué fort judicieuſement, qu'il y a ſix choſes non naturelles ſans leſquelles nous ne pouvons ſubſiſter, quoi qu'elles n'entrent point dans la conſtruction de notre corps; Sçavoir: l'air, le manger & le boire, le mouvement & le repos, le ſommeil & la veille, les excremens & les humeurs retenuës, enfin les paſſions de l'ame.

Quand donc tout cela ſe fait avec moderation, & ſans excès; c'eſt-à-dire, quand on reſpire un bon air; quand on ne mange & qu'on ne boit qu'autant qu'il eſt neceſſaire; quand on ne prend du mouvement & du repos, du ſommeil & de la veille qu'avec modération; quand les excremens ne ſont ni trop ſecs ni trop fluides; enfin quand les paſſions de l'ame ſont dans un équilibre raiſonnable, le ſang n'étant alors ni précipité, ni retardé dans ſon cours, il

n'eſt point dérangé dans ſes fonctions & tout va un train ſalutaire. Mais s'il eſt troublé par quelqu'une de ces cauſes ; ſi on reſpire un mauvais air, ou qu'on s'expoſe à ſes intemperies ; ſi on ſe livre à des agitations immoderées, ou à une trop grande inaction ; ſi l'on prend un ſommeil trop long, ou trop court ; ſi on a le ventre ou trop lâche, ou trop peu ; enfin, ſi on ſe livre immodérement à quelque paſſion de l'ame, comme triſteſſe, joïe, colere, envie, jalouſie, &c. Alors le ſang ſe dérange dans ſes philtrations, ou par trop de lenteur, ou par trop de viteſſe : les humeurs non philtrées reſtent avec lui, l'incommodent, l'embarraſſent, l'alterent, le déreglent, le troublent, & l'empêchent dans ſon action ; & quelquefois elles ſont ſi abondantes, ſi groſſiéres, ſi enflammées, ſi gâtées, & ce même Sang en eſt ſi fort dérangé, qu'il perd comme ſon cours naturel. De-là naiſſent la Fiévre, les Eruptions, les Dépôts ; de-là enfin prennent leur ſource toutes les maladies ; la décharge des humeurs ſe faiſant tantôt à la tête, tantôt à la poitrine, tantôt à l'eſtomac, ſur les reins, ſur les bras, ſur les jambes, &c. Selon la différente foibleſſe des parties qui cedent à leur torrent.

A des eſprits qui ne ſeroient point prévenus, cette ſeule & ſimple expoſition, toute fondée ſur la nature même, & contre laquelle on ne réclamera jamais que par un aveuglement déplorable ; à de tels eſprits, dis-je, cette ſeule expoſition ſuffiroit pour leur faire comprendre & avoüer que toutes les maladies viennent de ces humeurs

non

non philtrées & détenuës dans le Sang, & jamais du Sang même.

Mais la prévention eſt ſi étrange, & la force des préjugés dans leſquels on eſt élevé a pris un ſi grand empire ſur les eſprits à la vûë d'une pratique toute contraire, que je crois devoir ajoûter pour plus grand éclairciſſement, & plus évidente conviction, ce qui ſuit.

Il faut raiſonner à peu-près du Sang dans le corps humain, comme du vin dans un tonneau, comme de l'eau dans un baſſin, comme de l'air que nous reſpirons. Le vin de ſon origine eſt bon, il eſt pur, il eſt ſalutaire; l'eau qui coule de la fontaine dans un baſſin, y coule pure, claire, nette, bonne à boire; l'air que nous reſpirons eſt de lui-même pur, net, ſalubre. Le vin dans le tonneau vient à ſe gâter; l'eau dans le baſſin vient à ſe ſalir & à ſe troubler; l'air devient contagieux, & peſtiferé. D'où viennent tous ces maux & ces déſordres? Eſt-ce de la nature du vin? Eſt-ce de celle de l'eau? Eſt-ce de celle de l'air? Vous n'oſeriez le dire. Vous comprenez trop bien que les chaleurs du Printems ou de l'Eté ont fait boüillir votre vin, ont remué la lie, l'ont troublé, l'ont tourné. Vous comprenez également que l'eau d'elle-même eſt claire & bonne à boire, & que ce ne ſont que les ordures qui s'y ſont mêlées, qui la rendent imbuvable, & mauvaiſe. Vous comprenez enfin que l'air de lui-même étoit bon, & l'eſt toûjours; mais que ce ſont des vapeurs malignes, & des exhalaiſons peſtilentielles qui l'ont infecté.

Or je vous demande pourquoi ne faites-vous pas le même raiſonnement ſur votre Sang? Votre Sang dès votre naiſſance n'étoit-il pas bon ? Vous êtes né en parfaite ſanté, votre jeuneſſe étoit belle & brillante, vous êtiez vous-même plein de force & de vigueur. Vous avez commencé à donner dans quelqu'un des excès dont je viens de parler, que la Faculté a ſi judicieuſement remarqué : depuis ce tems-là, vous avez commencé à languir, à ſouffrir, à être malade. D'où vient votre mal ? Eſt-ce de votre Sang ? Oſeriez-vous le dire ? Pourriez-vous même le penſer ? De lui-même il étoit bon & il l'eſt encore. Si votre Sang étoit mauvais, ce ſeroit fait de vous. Ses parties ſont ſi uniformes, ſi ſubtiles, ſi unies, que ſi une partie commençoit à tomber en diſſolution, ou en coagulation, par la même raiſon toutes les autres y tomberoient : & comme il eſt impoſſible de faire revenir bon un vin corrompu & aigre ; potable, une eau corrompuë & qui a perdu ſa nature ; ſalubre, un air corrompu, & qui n'eſt plus air ; Ainſi il ſeroit impoſſible à la puiſſance humaine, & à toute ſorte de rémede, de réparer votre ſang ; il n'y a que celui qui l'a créé qui puiſſe alors lui rédonner ſon premier être.

Il faut donc chercher ailleurs la cauſe & l'origine de votre mal, quel qu'il puiſſe être ; & on ne peut la trouver que dans les humeurs qui ont manqué de ſe philtrer par les conduits que la nature leur avoit tracé, qui par-là ſont reſtées dans votre Sang, qui ſe ſont mêlées avec lui, qui

l'ont troublé, qui l'ont rendu trop précipité, ou trop tardif dans ſon mouvement, & qui par-là l'ont déréglé dans le premier cours de ſes opérations. C'eſt là où il faut chercher toute la cauſe de votre mal & non pas dans votre Sang. C'eſt dans ces humeurs groſſieres, alterantes, enflammantes, venimeuſes, peſtiferées, qu'il faut chercher la cauſe de vôtre dégoût, de vôtre mal de tête, de vôtre langueur, de vôtre fiévre, de vôtre fluxion, de vôtre goûtte, rhumatiſme, verole, & autre maladie, quelle qu'elle ſoit.

Commencez, pour vous guerir, à évacuer ces humeurs par le canal général que la nature vous a donné; faites ſortir de vôtre corps ce fumier qui l'infecte, qui le ſoüille, qui l'empeſte; évacués par les ſelles ce qui ne s'eſt pas évacué quand il le devoit; & comme quand le canal général ſe vuide, tous les autres canaux particuliers qui y aboutiſſent, ſe vuident également, vous aurez la conſolation de voir votre Sang reprendre ſon large, ſa pureté, ſon cours ordinaire; & votre corps réprendra ſon premier dégagement, ſa prémiére force, ſa prémiére ſanté; vous verrez juſqu'à vos playes, vos tumeurs, vos ulcéres ſe deſſecher, ſe fermer, ſe guérir parfaitement, & votre chair reprendre toute la beauté de ſa jeuneſſe.

Que diriez-vous d'un homme, qui pour rendre à ſon vin ſa prémiére bonté, commenceroit à le tirer & à le jetter par terre? Que diriez-vous d'un autre, qui pour rendre à ſon baſſin d'eau ſa prémiére netteté, commenceroit à en tirer l'eau, & la jetter?

Que diriez-vous enfin d'un autre, qui pour rendre à l'air de ſa Patrie ſa prémiére pureté, voudroit le pomper & le ſéparer de la grande région de l'air? C'eſt ce que vous faites quand vous voulez vous faire tirer du Sang. Vous attaquez l'innocent, & vous laiſſez le coupable. Vous chaſſez de votre Ville le bon Citoyen, & vous laiſſez les ennemis qui l'attaquent.

Combien plus ſagement n'agit pas celui qui tâche d'ôter la lie de ſon tonneau, l'ordure de ſon baſſin, & qui demande à Dieu, ne le pouvant lui-même, de diſſiper les vapeurs & les exhalaiſons qui empeſtent l'air de ſa Patrie.

Ainſi agirez-vous ſagement vous-même, quand, par un purgatif tel que celui que je vais vous propoſer, vous évacuërez les humeurs qui dérangent toute l'œconomie des opérations de votre Sang, & toute la belle ſanté de votre corps; & ſi pour achever de vous convaincre il ne falloit qu'un petit détail des maladies les plus connuës, & les plus opiniâtres; que n'aurois-je pas à vous dire des Fluxions, Peripneumonies, Inflammations de poitrine, toutes ſi communes, ſi générales, ſi renaiſſantes à châque entrée de l'hiver.

D'où vient que pendant l'été vous n'en étiez point attaqué, ſinon parce qu'alors les humeurs ſe diſſipoient par les ſueurs, & que le froid commençant à reſſerrer vos pores, a commencé à les rétenir dans votre corps, où s'étant ramaſſées & multipliées, elles ont déreglé le cours libre & naturel de votre Sang, & ont inondé la partie la plus foible de votre corps.

D'où vient la diverſité de ces Fluxions, ſinon de l'abondance des humeurs qui les produiſent ſur les différentes parties du corps où elles ſe dépoſent ? D'où vient même la longueur & l'opiniâtreté des Rhumes, & de ces ſortes de Fluxions, Sinon de ce que vous n'êtes pas exact & conſtant à vous purger tout de ſuite, & à vous bien purger ? Eprouvez ce que je vous dis, & votre propre expérience achevera de vous convaincre.

D'où vient l'irrégularité des flux des femmes & des filles, que du déreglement qu'elles ont mis dans les philtrations des humeurs par les différens excès, ou par les différentes paſſions qui les ont agitées.

D'où viennent les Vertiges ? Ces Vertiges qui ſe transfigurent en tant de maniéres ; qui ont épuiſé la Medecine, & qui ſemblent devenir ſi communs ; qui ſont ſi affligeans pour ceux qui les ont, & qui ne paroiſſent que des viſions à ceux qui n'en ont point ? D'où viennent-ils que des humeurs non philtrées & arrêtées dans le ſang, leſquelles le troublent dans ſa libre circulation par les obſtructions & mauvais levains qu'elles cauſent. De là procédent le trouble & la confuſion des eſprits animaux, de ſorte que ces eſprits n'ayant pas un cours régulier dans les nerfs, il arrive aux facultés viſive & motrice d'être ſouvent vacillantes ; de maniére que les malades chancellent, tombent, & ont aſſez ſouvent les yeux obſcurcis par d'épaiſſes tenebres. C'eſt là la veritable cauſe des vertiges, & jamais le ſang lui-même.

Que peut-il donc y avoir de plus ſalu-

taire pour les guerir, que d'uſer d'un purgatif tel que le mien, qui par ſa vertu donne la fuite aux humeurs non philtrées & arrêtées, & détruit peu à peu les obſtructions & mauvais levains qui en ſont la ſource. Mais comme pour l'ordinaire les obſtructions qui cauſent les vertiges, ſont preſque toûjours deſſechées & comme adherentes aux viſceres; On doit dans pareil cas continuer l'uſage du purgatif juſqu'à ce que par ſa vertu, il ait fondu & détruit toutes ces obſtructions; qu'il ait donné une entiére fuite aux mauvais levains qui en ſont la ſource; & qu'il ait rendu ainſi au ſang & aux eſprits, leur premier dégagement, & leur libre cours.

Que ne pourrois-je pas dire de tant d'autres Maladies, qui ſe diſſipent à vûë d'œil par les ſeules évacuations, comme coliques, peſanteurs d'eſtomac, dégoût, fiévre de toute eſpéce, &c.

Je finis enfin: car qu'eſt-il beſoin d'ajoûter des preuves à l'évidence: On aura beau s'entêter, il n'en ſera pas moins vrai, que c'eſt des humeurs non philtrées & détenuës dans le ſang, ou dans les parties du corps, & jamais du ſang même, que prennent leur origine toutes les maladies qui nous affligent.

ACCESSOIRE.

Quelle merveille donc! Et pourquoi ſe tant récrier, quand je dis que ma Poudre purgative eſt un remede à tous les maux. Ne peut-on pas appeller un remede à tous maux, un remede qui ôte & détruit la cauſe

de tous les maux ? Eſt-on ſi peu raiſonnable, que de s'imaginer que je veüille dire que ma Poudre préſerve d'une chûte, d'un coup de fuſil, d'un poiſon, & autres maux accidentels ? Peut-on s'imaginer que je veüille détruire la Médecine ! Moi qui apprens l'art de la rendre plus ſûre & plus infaillible. Prétend-t'on que je penſe à abolir la Chirurgie, parce que je dis que la ſaignée eſt nuiſible. La Chirurgie n'a-t'elle donc à faire que des ſaignées ? Ne reſte-t'il pas encore des playes, des fractures, des diſlocations, l'operation de la taille, de la fiſtule, du trepan, &c. Il eſt vrai que mon purgatif ſera toûjours une ſalutaire préparation à toutes ces opérations, il eſt vrai qu'il favoriſera toûjours la guériſon de toutes les playes. Eſt-ce détruire un art, que de favoriſer l'effet de ſes exercices ? Eſt-ce anéantir la Pharmacie, que d'opiner ſi fortement pour les purgatifs ?

Qu'on ceſſe donc de ſe recrier ; qu'on dépoſe tout préjugé ; qu'on laiſſe triompher la vérité, & qu'on rende des immortelles actions de grace à Dieu, à ce Pere de lumiére, de qui dépend tout don parfait ; car ce n'eſt ni d'autrui, ni de moi-même, mais de lui ſeul, que j'ai pû recevoir une telle connoiſſance.

Il eſt vrai que mes propres infirmités ont donné lieu ou occaſion à une ſi grande faveur, auſſi bien que les infirmités de mes parens, de mes freres, de mes ſœurs, & autres de ma famille, qui tous accablez de différens maux, ont bientôt fini leurs jours, n'étant reſté que moi jeune Medecin d'une ſanté délicate, héritier de la maladie pa-

ternelle, & traînant une vie fort languiſſante. Je m'appliquois cependant à l'étude de la Medecine, & j'avois un grand deſir de trouver un veritable remede à toutes mes infirmités. J'ai eu des maîtres très-ſçavans, d'une grande ſageſſe, & d'une belle érudition. Je les ſuivois comme pas à pas; mais revenu à moi-même, & endoctriné par ma propre expérience, je pris la voye des purgatifs, à laquelle ils préféroient celle de la ſaignée; & peu à peu, par la grace de Dieu, j'ai enfin connu que ce n'étoit pas du ſang que venoient les maladies, mais des humeurs, qui le déregloient. Dès-lors je m'appliquai avec une grande attention à la compoſition de ma Poudre purgative, & par ma propre expérience & par une infinité d'autres, j'eus le bonheur de la porter à un ſi haut point de perfection, que m'anéantiſſant en la préſence de Dieu, je crus certainement que c'étoit une grace ſinguliére dont il vouloit favoriſer les hommes.

Dans la compoſition de cette Poudre n'entrent aucunément des Poudres chymiques, comme ce nom de Poudre ſemble d'abord le préſenter à l'eſprit, & le donner à entendre. Ce ſont les fruits de la terre, les ſeules richeſſes des campagnes, les doux alimens de l'homme, qui par une diſtribution convenable de pluſieurs peu font un beaucoup; c'eſt de quoi vous pouvez être bien aſſurés. Prenez-là donc volontiers, prenez-là ſans crainte, c'eſt par ſon uſage que moi-même, quoique dès ma naiſſance foible & infirme, ai eu le bonheur d'arriver à l'âge de ſoixante-quatorze-

ans,

ans, plein de ſanté, Pere d'une nombreuſe & forte famille, à preſent même, par la grace de Dieu, pleine de vie & de ſanté, & je ne leur ai jamais donné autre remède; je n'en ai jamais pris d'autre moi-même pour quelque maladie que ç'ait été.

CHAPITRE II.

De l'uſage de ma Poudre purgative.

COmme j'ai déja demontré ſuffiſamment & comme à l'œil, que toutes les maladies viennent des humeurs viciées & jamais du ſang; il me ſemble qu'il ſeroit inutile à preſent d'inſiſter & de prouver que la ſaignée eſt inutile; qu'elle n'eſt pas naturelle, qu'elle eſt même pernicieuſe. Ces trois défauts qui en ſont inſéparables, coulent de ſource; & j'ai toûjours eſperance que chacun penſera ſerieuſement à conſerver ſon propre ſang.

Il n'y a qu'une cauſe générale de toutes les maladies, & ce ſont les humeurs viciées. Il ne faut donc que les évacuër ſelon le beſoin de la nature & c'eſt l'effet que produit la Poudre purgative que je propoſe à tout malade, ſelon ſon beſoin & ſelon l'opiniâtreté de ſa maladie. Je la propoſe avec d'autant plus de confiance, que je ſuis aſſûré, par des experiences innombrables, qu'elle eſt le remède le plus efficace, le plus prompt & le plus doux: Ce que je vais demontrer dans les Articles ſuivans.

ARTICLE I.

La Poudre purgative eſt le remède le plus efficace pour toute maladie.

CEtte Propoſition paroît d'abord étrange, parce qu'on ne veut pas s'oter de l'eſprit les préjugés dans leſquels on a été nourri; & qu'on ne veut pas ſe mettre en tête, qu'il y a une cauſe générale de toutes les maladies, comme je l'ai pourtant demontré dans le précedent Chapitre.

Mais qu'on me faſſe la grace de me ſuivre dans mon raiſonnement, & ſi je me trompe qu'on me montre mon tort, non pas par des vetilles & des chicanes, mais par des raiſons plus ſolides & des vérités plus conſtantes.

Dites-moi, s'il vous plaît, vous qui faites un véritable uſage de votre raiſon.

Quel eſt le Medecin qui a un ſi grand interêt de guérir ſon malade, que la nature en a de ſe guérir elle-même?

Quel eſt le Medecin qui connoît ſi bien le mal de ſon malade, que la nature connoît & ſent le ſien propre?

Quel eſt le Medecin qui, pour guérir ſon malade, a une aptitude égale à celle qu'a la Nature pour ſe guérir elle-même? Il faudroit pour cela, qu'il eut celle de convertir le chile en ſang, & le ſang en ſolide.

Quel eſt enfin le Medecin qui a une inclination à guérir ſon malade, égale à celle qu'a la nature à ſe guérir elle-même?

Je penſe que vous conviendrés aiſement qu'il ne fut jamais un tel Medecin.

Or dans cette conjoncture, où le Medecin

ne ſçauroit être ni ſi intéreſſé, ni ſi éclairé, ni ſi habile, ni ſi incliné à guérir que la Nature; qu'a-t'il donc à faire? eſt-ce de s'ingerer dans les opérations de la Nature, en voulant lui donner des iſſuës nouvelles par des ouvertures de veines, par des cauteres, par des ligatures, &c? eſt-ce de l'agiter, de la troubler, de la violenter en quelque maniere que ce ſoit? qui ne voit la témérité? qui ne la condamneroit?

Qu'a donc à faire le Medecin, que de contempler & ſeconder la nature dans ſes operations, en lui ôtant tout ce qui peut l'embarraſſer, l'inquieter, la troubler; & en lui adminiſtrant enſuite une bonne & proportionnée nourriture capable de reparer ſes forces, afin qu'elle puiſſe ſoutenir & continuer ſes mêmes operations. Le ſens commun ne ſuggere t'il pas ce raiſonnement?

Or c'eſt-là juſtement l'effet de mon remède; *removere prohibens*. Oter les humeurs qui précipitent ou qui retardent la nature dans ſon action, & les réduire au pur néceſſaire qu'elle demande. Evacuër le fumier qui l'infecte, mettre dehors cequi l'incommode, ce qui l'accable; Lui fournir une bonne & ſaine nourriture qu'elle appette bientôt après & par laquelle elle ſe fortifie inſenſiblement, ſe repare & reprend ſes forces. De cette maniere, le malade ſe trouve bientôt guéri, ne s'étant ni affoibli par des ſaignées, ni tracaſſé par de cruelles purgations, ni épuiſé par de longues dietes.

C'eſt ce que mille & mille expériences ont déja prouvé; c'eſt ce que j'offre à tout moment de prouver ſur tout malade; c'eſt ce que j'ai demandé de prouver

dans de pleines ſales des Hôpitaux ; c'eſt ce qu'un grand nombre d'atteſtations que j'ai en main & que je ſuis toûjours prêt à montrer, confirment évidemment.

Ai-je donc tort de dire que mon remède eſt le plus efficace ? que riſque-t'on avec lui ? il ne touche pas à l'ouvrage de la Nature : il ne fait que lui ôter ce qui l'embarraſſe, & il l'ôte effectivement. Il ne touche pas aux forces du malade, il ne fait que lui ôter ce qui l'accable ; & il l'ôte ſans douleur : il ne lui ôte pas ſa nourriture ; au contraire dès lors qu'il a évacué les ordures, il le met en état de faire un bon chile, le chile un bon ſang & c'eſt le bon ſang qui, de lui-même étant balzamique, guérit tous ſes maux, repare toutes ſes pertes & lui rend toute ſa premiere vigueur.

Dites après cela, que ma Poudre n'eſt pas efficace, qu'elle n'eſt pas le meilleur remède qui ait été découvert depuis que les hommes ont commencé d'être malades & celui qu'on peut prendre avec plus de ſureté.

ARTICLE II.

Ma Poudre purgative eſt le plus prompt remède qu'on puiſſe employer contre toute maladie.

MEs Propoſitions ſont ſi nouvelles & preſentent d'abord une idée ſi contraire aux préjugés dans leſquels on eſt élevé, qu'il me ſemble toûjours voir des gens qui ſe rebutent d'entendre mes raiſons ; les uns, parce qu'ils ne diſcernent pas ce que nous appellons proprement *Maladie* ; confondant par inadvertance ou par ignorance,

ſous ce nom, bleſſures, ruptures, diſlocations, peur & autres ſemblables accidens, qu'on appelle très improprement maladies. Les autres, parce qu'ils ſont ſi prévenus en faveur de la ſaignée, que rien ne peut la déplacer de leur eſprit: L'idée des inflammations, apoplexies & autres ſemblables ſe préſentant d'abord à eux, les confirme ſi fortement dans leur prévention, qu'il n'eſt plus poſſible d'y trouver place pour la vérité.

Quelle erreur de vouloir être plus ſage que l'auteur de la nature, de vouloir tracer à celle-ci de nouvelles routes, comme ſi les ſiennes n'étoient pas ſagement établies! Quelle erreur de vouloir, en dépit du bon ſens, aux dépens ſouvent de ſa propre vie, appeller remède, ce qui eſt nuiſible: remède prompt, ce qui retarde la guériſon: remède grand & admirable, ce qui tuë la plûpart des malades.

Peut-on en effet appeller la ſaignée un remède, elle qui, diminuant le volume du ſang, diminuë les forces du malade? Peut-on l'appeller un remède prompt, elle qui donne lieu à l'ennemi de ſe fortifier, je veux dire aux humeurs de prendre ſur le ſang un plus grand empire! Donnera-t'on enfin le nom de grand & excellent remède à cette operation qui, affoibliſſant les malades, les fait ſouvent périr, & à laquelle ſi les plus forts reſiſtent, ils ont à eſſuïer une longue convaleſcence qui les conduit quelque fois à traîner une vie mourante.

Telle eſt cette ſaignée tant vantée, cette ſaignée, invention de l'homme aveuglé, moïen doux & efficace pour travailler, ſans s'en appercevoir, à la deſtruction inſenſible du genre humain.

Combien plus doux n'eſt pas un remède que le Créateur a répandu ſur les productions de la terre ; qu'il a enſeigné par l'inſtinct des Animaux ; qu'il a préconiſé dans ſes Ecritures ; qu'il avoit apris à Salomon ; & à qui il a tracé dans l'homme même, une route de tous les jours.

Tel eſt tout remède purgatif. Nier ce principe, c'eſt renoncer à la Nature même.

Or parmi les purgatifs, le mien a ces avantages, ſçavoir : d'operer toûjours, d'operer quelque-fois dans une heure, quelque-fois dans deux, quelque-fois dans trois, plus ou moins, ſuivant le temperament du malade & la force de la maladie : & cela ſans le tracaſſer, ſans ébranler toute la machine de ſon corps, comme certains autres purgatifs qui ſont en uſage ; ſans corroder, ni l'eſtomac, ni les boyaux, ni aucune autre partie du corps ; operant toûjours doucement, toûjours heureuſement, s'il y a eſperance, & jamais avec le moindre danger ; toûjours en ami de l'Eſtomac, toûjours en ami de la Poitrine.

Où aller chercher après cela un remède meilleur & plus prompt ? Eſt-ce guérir promptement, que d'épuiſer promptement un malade & de le précipiter dans un abattement d'agonie ? N'eſt-ce pas ce que font tous les autres Purgatifs violens ; tous ces poiſons réels dont on ſe ſert ſi ſouvent ? Eſt-ce d'ailleurs guérir promptement un malade, que de lui donner de ces petits Purgatifs qui ne font qu'emporter les groſſes matiéres & qui laiſſent toûjours les levains des fiévres, je veux dire, les obſtructions deſſechées & anciennes, les humeurs ténaces & gluantes qui les entretiennent.

Le mien emporte tout, diſſout tout, va par-tout porter ſes ſalutaires impreſſions. Il n'eſt mal ſi invétéré qui ne céde, autant qu'il eſt poſſible, à ſa bénignité & à ſa force.

C'eſt ce que j'ai experimenté mille & mille fois : c'eſt ce que j'offre de vérifier à toute heure : c'eſt ce qu'acheveront de perſuader les Lettres & Certificats que je vais ajoûter à ce petit Traité. Que veut-on d'avantage pour prouver la bonté & la promptitude d'un remède.

On m'a donné avis, il y a quelques années, que ma Poudre reſſuſcitoit des anciennes maladies, qu'on croïoit guéries & dont on ne ſe plaignoit plus, & on m'a cité pour exemple, une migraine, une gonorrhée, une fiévre, &c.

On a même ajoûté que certaines gens ſaiſiſſoient ces momens & ces occaſions pour la décrier. Je n'ai pas été ſurpris de l'avis, moi qui ſçai que ma Poudre ne laiſſe rien dans le corps d'imparfaitement guéri : Mais j'ai bien été charmé d'apprendre en même tems, qu'en réïterant ma poudre, trois priſes avoient abſolument guéri ces maladies reſſuſcitées & avoient fait taire ces perſonnes, ou allarmées ou malignes.

Et c'eſt ainſi qu'il faut faire en toute occaſion quand quelque mal ſe reveille ; quand il change de nature ; quand il ne cede pas d'abord, où qu'il ſemble s'irriter ; je ne ſçaurois aſſés le dire & le repeter, il faut ſans crainte réïterer la Poudre. C'eſt le vrai moïen de tout guérir & de déraciner tout mal.

Enfin on trouve dégoutant & diſpendieux, un remède qu'il faut réïterer ſi ſouvent. Mais qu'on faſſe attention qu'il eſt bien plus en-

nuïant d'être malade, qu'il eſt plus dégoutant de ne pouvoir agir & de ſe conſumer ſouvent inutilement, & peut-être dangereuſement, en remèdes violens ou amuſans.

D'ailleurs, ſi mon remède étoit plus prompt, il ne ſeroit pas auſſi doux, ſes effets ne ſeroient pas auſſi certains, & il ne guériroit pas ſi radicalement. Sa réïteration prouve ſa bonté, ſa bénignité & même ſon efficacité, comme l'ont éprouvé ceux qui ont été guéri des maladies les plus inveterées.

Je ne ſçai ſi mon raiſonnement plaira à tout le monde : mais je raiſonne à peu près du corps humain accablé de maladies, comme d'un baſſin ſoüillé, empeſté, rempli de beaucoup d'ordures. Quelques endurcies, quelques colées, quelques deſſechées, quelques empoiſonnées que ſoient ces ordures, ne pouvant les toutes enlever à la fois par aucun inſtrument, & craignant de briſer mon baſſin, il me ſemble que je n'ai pas un meilleur parti à prendre, que de lui ouvrir au bas une iſſuë, par où l'ordure puiſſe s'écouler, & lui ouvrir au deſſus une fontaine claire qui, par ſon action & ſa fluïdité, remuë, detrempe, entraine l'ordure, & laiſſe mon baſſin auſſi propre que je le deſire.

Quoique les exemples ne cadrent pas en tout, autrement ils ſeroient des identités : il ſuffit qu'ils nous aident à expliquer ce que nous voulons faire entendre.

Notre corps eſt une eſpece de baſſin où circulent les liqueurs qui nous font ſubſiſter, & principalement le ſang, qui en eſt la vie & la vigueur.

L'infection s'y eſt répanduë juſqu'à ſes extrêmités : des obſtructions, des depôts, des

virus, des poiſons ; en un mot, des ordures ſe ſont engendrées, mêlées, colées en quelque endroit & peut-être par tout. Vous vous plaignés tantôt de l'eſtomac, tantôt de la poitrine, tantôt de la tête, des yeux, des dents, du ventre, des bras, des jambes, &c. à tous ces differens maux, quel remède ? la machine de votre corps eſt délicate ; ſi vous avez recours à des remèdes violens, je ne réponds pas qu'elle ne ſe briſe. Nous ne la voïons que par le dehors, nous ne ſçavons ce qui ſe paſſe au dedans, que par conjecture, que par hazard & comme à tâton. Déjà vous tremblez pour elle, peu s'en faut que vous ne deſeſperiez.

Mais conſolez-vous, l'Auteur de la nature, qui ne vous a donné qu'une bouche pour recevoir, vous a donné pluſieurs iſſuës pour rendre, & entre autres une principale par où toute l'ordure qui vous accable, peut directement ou indirectement s'évacuër, vous laiſſer dans votre premiere propreté & vous rendre ainſi vôtre belle ſanté.

Ouvrés une fontaine claire au haut de la machine, qui detrempe, qui remuë inſenſiblement, & qui entraine doucement par le bas toutes ces ordures ; je veux dire, prenés de ma Poudre, ſecondés la par de bons boüillons, aidés la par de l'eau pure ou legerement panée : c'eſt la fontaine claire. A meſure que les ordures s'écoulent & ſe ſont écoulées, ajoûtés une nourriture bonne & proportionnée à votre appetit, ſans le ſurcharger, & votre eſtomac purifié digerera cette nourriture, formera un bon chile, ce chile ſe répandra dans votre ſang ; c'eſt la fontaine claire qui va temperer, animer,

nourrir, renouveller ce ſang, lui donner la force de faire ſes ſécrétions, de pourſuivre ſa route & de continuer le cours naturel de ſes operations. Voilà comme votre ſanté doit ſe reparer & comme elle ſe reparera infailliblement.

Mais il faut du tems pour fondre des polippes, pour dés-obſtruer des glandes, pour entrainer des dépôts, pour ranimer des paraliſies, pour évacuër des hidropiſies, pour detruire des virus, pour combattre & vaincre les mauvais effets du Mercure, du Quinquina, &c.

Que diriez-vous d'un homme qui, voulant nettoïer ſon baſſin, ſe rebuteroit aux premieres vapeurs que les ordures en exhaleroient, ceſſeroit d'y faire couler la fontaine claire & n'oſeroit plus les remuër ? C'eſt ce que vous faites, quand, aux premiéres priſes de ma Poudre, vous éprouvez quelque changement en vous ou en votre mal; quand vous voïez, par exemple, ou les fluxions s'augmenter, ou les fiévres changer, ou les playes s'alterer, ou des vieux maux reſſuſciter, &c. C'eſt pourtant alors qu'il faut réïterer le remède; qu'il faut achever de réſoudre ce qui n'eſt encore qu'en mouvement; c'eſt alors qu'il faut tout eſperer; parceque c'eſt l'ennemi qui commence à ſe mettre en marche pour vous ceder la place; parceque c'eſt l'ordure qui ſe prépare à ſortir du baſſin, c'eſt à dire, de votre corps.

Ne vous rebutez donc pas de l'uſage de ma Poudre, quelque mal que vous ayez; ſoïez aſſûré que jamais elle ne pourra vous nuire par elle-même, & que ſi vous la continuez, elle ne peut que faire refleurir votre premiere ſanté, vous guériſſant non ſeule-

ment des maux pour leſquels vous la prenez, mais encore des autres, qui étoient prêts à éclorre & que vous n'aperceviez pas encore.

Repondons maintenant aux objections que l'on pourroit nous faire.

Un Purgatif, dit-on, dans les Inflammations, Pleureſies, Peripneumonies, Fiévres ardentes & autres ſemblables; n'eſt-il pas irritant? N'augmentera-t'il pas les Inflammations? Ne donnera-t'il pas occaſion à de plus grandes irruptions? à de plus dangereuſes ouvertures, à des dépôts plus abondans? &c.

Je répons 1. nullement: parce que qui ôte ce qui cauſe les inflammations, les irruptions, les dépôts, &c. Ne ſçauroit les augmenter. Qui detourne, par exemple, la fontaine qui fait verſer le baſſin, fait-il verſer le baſſin, & le fait-il verſer plus abondamment? c'eſt la même choſe de mon remède, il leve les humeurs qui cauſent tous ces ravages, &c. Donc il ne ſçauroit les augmenter.

2. Je diſtingue: purger avec ces Purgatifs violens qui ébranlent toute la machine, qui picotent l'eſtomac, qui le violentent, qui l'excitent à des vomiſſemens, tels que ſont pluſieurs Purgatifs, dont l'uſage a prévalu au detriment de la delicate & foible machine de notre corps; Je l'avoüe, ces ſortes de Purgatifs cauſent tous ces ravages: mais purger avec ma Poudre douce, naturelle, ſuave & efficace, je le nie.

3. Poſons que mon Purgatif cauſa quelque émotion, elle ne ſçauroit être que très legere & ne ſçauroit être nuiſible; ou tout au moins, elle ne ſçauroit cauſer qu'un

très petit dommage, qui eſt bien-tôt reparé par le très grand bien qu'il apporte par l'évacuation; car alors tous les vaiſſeaux ſe relachent, les irruptions ceſſent, les ouvertures ſe ferment inſenſiblement, les dépôts ſe diſſipent & ne ſont plus à craindre.

Mais me direz-vous encore: quelque doux & efficace que puiſſe être le Purgatif, n'eſt-il pas toûjours tardif, & une ſaignée ne ſoulage-t'elle pas plus promptement dans ces ſortes d'inflammations, d'irruptions, &c?

Je reponds 1. qu'un Purgatif qui eſt toûjours ſalutaire, ne doit point être appellé tardif.

2. Que la ſaignée qui eſt toûjours nuiſible, qui diminuë toûjours les forces du malade & qui donne toûjours lieu au triomphe de l'ennemi, je veux dire, des humeurs; cette ſaignée ne ſçauroit être appellée, avec juſtice, ni un prompt remède, ni même un remède, & ne mérita jamais d'être preferée à mon Purgatif.

3. Que mon remède eſt aſſés prompt quand il eſt redoublé & qu'il eſt ſecondé par un grand verre d'eau ou de thé; & je ſuis aſſuré que ſi le ſang n'eſt pas en état d'être diſſous ou coagulé, (auquel cas la ſaignée ne ſçauroit être ſalutaire, mais plutôt meurtriere;) je ſuis, dis-je, aſſuré que s'il reſte la moindre eſperance de ſanté, la ſanté reviendra par mon remède.

Mais m'ajoûterez-vous encore: ne ſeroit-ce pas toûjours un bien de faire une ſaignée qui ſera comme une preparation au Purgatif, relachant, en attendant, les vaiſſeaux & ſuſpendant au moins un peu les irruptions?

Je réponds qu'il eſt vrai que quelque-fois ces ſaignées ont réüſſi : mais à quel épuiſement n'ont-elles pas reduit le malade ? A en permettre, je n'en voudrois avanturer qu'une ou deux, pour contenter ceux qui, abſolument & à tout prix, en veulent. Mais mon véritable ſentiment eſt que cette pretenduë préparation n'eſt aucunement néceſſaire ; ſoit parce que la ſaignée d'elle-même n'eſt ni opérative, ni ſanative ; ſoit parce qu'en affoibliſſant le malade, elle peut encore affoiblir l'effet même du Purgatif qui ne pourra alors ſi bien agir, s'il trouve la machine trop épuiſée.

Vous repliquerez enfin : mais quand on voit ſortir un ſang qui porte des couleurs jaunâtres, olivâtres, blanchâtres & autres toutes plus mauvaiſes, peut-on diſconvenir que la ſaignée n'ait été faite alors bien à propos ?

Je réponds : ſi vous remuïez les ordures qui ſe trouvent au fond d'un baſſin, ne verriez-vous pas l'eau prendre les mêmes couleurs de ces ordures ? Conclurriez-vous de là que ces couleurs ſont propres à l'eau ? Diriez-vous en conſequence qu'on feroit bien de tirer cette eau ? pour moi, je conclus autrement ; & je dis, qu'il faut ſéparer les ordures du baſſin, que l'eau reprendra alors ſa couleur naturelle & qu'elle ſera encore bonne à boire. Séparez de même les humeurs par mon Purgatif, vôtre ſang reprendra ſa couleur naturelle, & alors vous jugerez ſi on auroit bien fait de vous le tirer.

Voici mon raiſonnement : Je vois un hom-

me qui jette le ſang par le nez, par les oreilles, &c. Voilà une terrible fermentation dans la machine de ſon corps.

Pour l'appaiſer, vous courez d'abord au bras, au col, au pied; & par des ſaignées, vous diminuez la maſſe de ſon ſang, qui eſt elle-même toute en mouvement. Vous croïez bien faire: vôtre malade en eſt ſoulagé à l'inſtant, j'y conſens: Mais permettez-moi de vous dire, qu'il me ſemble alors voir un cuiſinier qui, voïant verſer ſa marmite, court à une grande cuiller pour lever une portion de la liqueur qu'elle contient & la jetter par terre.

Combien plus ſagement ne feroit-il pas s'il rétiroit vite le feu qui la fait boüillir? Il n'empêcheroit pas, il eſt vrai, que ce qui eſt verſé, ne fût verſé, ni que ce qui ſe verſe actuellement, ne ſe verſa. Il ne l'empêche pas non plus avec ſa grande cuiller; mais n'eſt-il pas vrai auſſi qu'en retirant le feu, il mettra un aſſez prompt & infaillible remède à tout épanchement.

L'application eſt évidente: ôtez de même, par mon Purgatif, les mauvaiſes humeurs qui cauſent vos inflammations, vos irruptions, vos dépôts, &c. Et votre ſang degagé d'elles, reprendra ſon large, reviendra à ſon cours naturel, & vous, à votre premiere ſanté, ſans être affoibli par des ſaignées, ni tracaſſé par de violens remèdes.

Je ne me laſſe pas d'inculquer cette vérité. Il me ſemble alors appercevoir un jardinier qui, voïant verſer le baſſin de ſon jardin, court à une cruche pour diminuër la quantité de l'eau qui verſe & la jetter par terre.

Combien plus sagement ne feroit-il pas de vîte lacher le bondon d'en bas, particulierement, si comme dans le corps humain, il pouvoit conserver toute son eau & en faire sortir seulement les ordures qui en augmentent le volume & en causent l'épanchement.

C'est là l'avantage que vous avez dans mon Purgatif. Par lui vous évacués promptement, efficacement & doucement, les ordures de votre corps, qui causent tout votre mal, & vous conservez votre sang qui est toute votre vigueur. Est-il rien de plus évident ? Après cela, qui voudra prodiguer son sang, qu'il le prodigue, je ne puis que le plaindre.

ARTICLE III.

Ma Poudre purgative est, non-seulement le plus efficace, le plus prompt ; mais encore le plus doux remède, dont on puisse faire usage pour toute maladie.

CEtte derniere proposition sera aussi facile à prouver que les precedentes. Quelques voiles qu'on veüille jetter sur la vérité, on ne lui ôtera jamais sa force ni sa clarté.

Un remède qui n'a rien de rébutant au goût, qui se reduit à quelques pincées de Poudre, qu'on avale avec tant de facilité, qui purge sans douleur, qui purge abondamment, qui nous laisse toutes nos forces, qui nous rend plus agiles & plus déliés ; qu'on prend toûjours sans danger, avec lequel on peut toûjours tout esperer &

jamais craindre, qu'on peut prendre & reprendre juſqu'à 40. 50. 60. jours de ſuite & plus s'il eſt néceſſaire, ſans jamais ni s'épuiſer, ni s'affoiblir; avec lequel on peut toûjours bien manger, s'il n'y a fiévre, & avec lequel on mange avec apetit: Un tel remède, dis-je, a-t'il jamais eu ſon égal? en fut-il jamais un plus doux?

Or c'eſt là mon remède! c'eſt à tous ces traits que je le deſigne; parce que c'eſt à tous ces traits que je le connois, & que l'ont connu ceux qui en ont fait l'épreuve: c'eſt pour tel que je le donne, par toute la probité & la candeur que demandent ma Profeſſion, mon âge, mon honneur & ma conſcience.

Mais comme il y a des gens qui portent l'incredulité trop loin: comme il y en a ſur qui les faits ont plus de pouvoir que les raiſons: comme enfin la voïe la plus courte pour perſuader eſt celle des exemples; Je vais, pour convaincre les incredules, faire paroître devant leurs yeux, ſi non les malades mêmes, du moins leurs temoignages, qu'on ne pourra recuſer, ſoit parce qu'ils ſont encore vivans; ſoit parce qu'il y en a un grand nombre, qu'on verra évidemment être à l'abri de tout ſoupçon.

Ce n'eſt pas ſans peine que je me ſuis determiné à produire des lettres qu'on m'a fait l'honneur de m'écrire, & des Certificats que la reconnoiſſance & la pure vérité ont dicté. Mon ſiſtême eſt ſi clair & ſi ſolide en lui même, ma Poudre eſt déja ſi connuë & ſi préconiſée par ſes propres effets, que je ne croïois aucunement neceſſaire d'avoir recours à une telle preuve.

Je

Je ne le fais donc que pour ſurmonter l'incredulité des uns, condeſcendre aux ſollicitations des autres, & pour faire voir à toute la terre combien de differentes ſortes de maladies ont été guéries par le même remède, & combien par conſequent ſont faſcinés & aveuglés ceux qui ne veulent, ni oüir ni entendre, qu'il y a une *cauſe générale* des differentes maladies; & qu'un *ſeul* & *même* remède peut les toutes guérir quelques differentes qu'elles ſoient.

C'eſt là le grand point contre lequel, non ſeulement toute la faculté de Medecine ſe revolte; mais encore contre lequel la prévention du Public eſt ſi forte, qu'au ſeul nom *de remède à tous maux*, dès ce moment, ſans faire attention que la ſaignée eſt devenûë pour eux un remède à tous maux; dés-lors, des gens de tout rang & de tout ſexe s'érigent en arbitres & prononcent hautement & avec dédain une ſentence de mepris contre moi & contre ma Poudre.

Que diront donc les uns & les autres, quand ils liront les lettres ſuivantes & les certificats, dont j'ai tous les originaux?

Que diront-ils, quand ils verront, à ne pouvoir en douter, tant de maladies, en apparence ſi differentes, ſi éloignées les unes des autres, *toutes* heureuſement & radicalement guéries par le *même* & *unique* remède, je veux dire par ma Poudre, dont les effets admirables demontrent l'efficacité, & prouvent la ſolidité de mon ſiſtème.

CHAPITRE III.

Recuëil de pluſieurs Guériſons operées par ma Poudre purgative, ſuivant leur ordre chronologique.

I.

A Monſieur Ailhaud.

De la Roque, le 30. *Août* 1724.

JE croirois manquer à mon devoir, au bien public, à celui du prochain, & trahir tous les ſentimens de ma récomoiſſance, ſi je ne vous rendois compte des effets merveilleux que j'ai vû & éprouvé de la Poudre purgative juſqu'à ces heures, qui m'ont pleinement convaincu de ſon univerſalité & de ſon efficacité, que je n'aurois pû me perſuader ſans l'experience d'une réüſſite non interrompuë, qu'elle m'a produit dans tous les cas ou je l'ai donnée ſeule, ſans difference de ſexe, ni de temperament; ou mélée avec le ſel vomitif, lorſque j'ai eu beſoin d'une plus grande & plus prompte évacuation & que le vomiſſement étoit indiqué. Je puis vous aſſurer, Monſieur, qu'avec le ſecours de ce remède, du ſel vomitif, des ſaignées en cas de beſoin, & du regime de vivre, j'ai tiré des malades de la derniere extrêmité, qui ſeroient morts, ou qui auroient croupi long-tems dans leurs maladies. En un mot, j'ai ſouvent fait dans trois, quatre jours, plus ou moins, avec ſon ſecours, ce que je n'aurois pû faire dans quinze, vingt jours & plus, avant que vous m'euſſiez fait l'honneur de m'en fournir &

de m'en faire connoitre l'uſage ; ce qui ſera juſtifié par les cas ſuivans, ſi vous voulés bien vous donner la patience de les lire comme une Gazette de notre profeſſion.

Le premier eſt celui de Jean Rey, travailleur, agé de trente ans, que vous viſitâtes quelques jours après que je lui eus emporté toutes les chairs de tout le deſſus d'un de ſes pieds juſqu'au perioſte, qui s'étoient ſphacélées à cauſe de la Gangréne qui ſurvint à l'Ereſipele qui occupoit cette partie; & enſuite des dépôts & des décharges ſur les aînes, ſur la cuiſſe & ſur la jambe, où vous vîtes neuf abcès, & deux autres ſur le metatarſe de l'autre pied, dans le cours d'une fiévre continuë avec delire, pour ne s'être pas bien ménagé & avoir fait divers excès en figues, poires & muſcats, dont il s'étoit farci. Dans cet état déplorable qui ôtoit toute eſperance, vous ordonnâtes la continuation du penſement de la Gangrene & des abcès que j'avois tous ouverts, & de le purger de deux jours l'un, avec la Poudre purgative, qui lui faiſoit rendre par les ſelles une matiere ſemblable à celle qui découloit de ſes abcès, pour lui faire prendre enſuite le lait, en le purgeant de même tous les dix jours, avec quoi je ſuis parvenu à la guériſon de la Gangrene, à la conſolidation & à la cicatriſation de tous ſes abcès & à ſon parfait retabliſſement, n'ayant jamais été plus gaillard.

Le ſecond eſt, que Marie Barrette, agée de quarante cinq ans, d'un temperament cacochyme, priſe depuis plus de deux mois, d'une œdeme & d'une douleur à une jambe, ou il paroiſſoit une rougeur étenduë avec

divers placards, fut atteinte dans cet état des envies de vomir, & de douleurs dans le bas ventre, avec une fiévre continuë & des redoublemens. Je la purgeai avec la Poudre purgative & le ſel vomitif; la douleur, l'enflûre, la rougeur, les placards & la fiévre furent diſſipez; & du depuis, elle joüit d'une parfaite ſanté.

Le troiſieme eſt, que Marc Barret, travailleur d'oſier, fut pris de ſi grandes douleurs à ſes pieds, à ſes jambes & à ſes cuiſſes; de convulſions ſi terribles, qui le reduiſirent à l'extremité. Monſieur le Curé le confeſſa & tout le monde le croïoit mort. Dans cet état deplorable, on m'envoïa prendre le matin à dix heures, j'y fus, je le ſaignai & comme le mal ne diminuoit point, je lui fis prendre à midi la Poudre purgative melée avec le ſel vomitif. Il fut degagé ſix ou ſept heures après, & le lendemain en état de travailler tout comme auparavant.

Le quatrieme eſt, que Jean Baptiſte Armand, menager, agé de trente cinq ans, d'un temperament ſanguin, bilieux & melancolique, eut une fiévre de 24. heures; & ſur la fin de cette fiévre, il ſe fit une enflûre & un dépôt ſur la jambe qui la rendoit quatre fois plus groſſe que l'autre. On m'appella deux jours après, j'y fus, le trouvant qu'on ne lui avoit fait que quelques remèdes de femme ſans ſuccés. Je le ſaignai ſur le champ, & le lendemain; & le troiſieme jour je le purgeai avec la Poudre purgative. Il en reçût un effet ſi prompt & ſi merveilleux, qu'il fut en état d'agir le lendemain, tout comme auparavant; & du depuis, il a toûjours joüi d'une parfaite ſanté.

Le cinquieme eſt, que Jean Franc de la Ville d'Aix, marié en ce lieu, envoïa ſon fils ainé pour voir ſa grand-mere. Trois ou quatre jours après ſon arrivée, il lui prit une fiévre continuë avec vomiſſement. Dans cet état, je le ſaignai, je le purgeai le jour d'après avec la Poudre purgative. Le troiſieme jour il fut tout couvert de pétite vérole, qui ne lui fit garder le lit que deux jours.

Le ſixieme eſt, que Magdelène Bonnet, femme de Daniel Garcin, agée de 45. ans, priſe d'une érèſypele au viſage, qui lui occupoit tout le col; après deux ſaignées & l'avoir purgée avec la Poudre purgative, fut delivrée & l'érèſypele diſparut. Deux jours après s'étant peignée au ſoleil de ſa chambre, l'enflûre, l'éreſypele & la fiévre la reprirent & firent des progrés ſi conſiderables en deux jours, qu'elle reſta ſans remède. Je fus obligé de la reſſaigner une ſeule fois & de lui réïterer le lendemain la Poudre purgative, qui la degagea du matin au ſoir; & du depuis, elle a toujours joüi d'une parfaite ſanté.

Je ne prevois pas, cependant Monſieur, qu'outre que je pourrois vous ennuïer, je ne ſçaurois rien avancer touchant l'efficacité & l'univerſalité de vôtre Poudre purgative que vous n'aïés vû & éprouvé au delà & au centuple de tout ceque je pourrois dire. J'ai l'honneur, &c.

Signé Bernard, Chirurgien de la Roque.

Près d'Aix.

II.

J'Atteſte, qu'étant malade depuis ſix mois d'une fiévre habituelle, enſuite de pluſieurs accés & de diverſes rechutes d'une fiévre intermittente, qui m'avoit reduit dans la langueur & dans un grand abattement, j'en ai été delivré avec quatre priſes de la Poudre purgative de Monſieur Ailhaud Medecin de cette Ville, & le ſeul regime de vivre, ſans autre ſecours que d'ajoûter vingt cinq grains de limaille de fer preparés à la roſée de Mai, aux deux dernieres priſes de la dite Poudre. Et pour la vérité être telle, je lui ai fait le preſent Certificat. *A Aix, le 17. Avril 1727.*

Signé Arnaud, de Saint Giron.

III.

MOI Honoré Arnaud, Maître Cordonnier de cette Ville ſouſſigné, Certifie & atteſte que Magdelène Gaze ma femme, agée de trente deux ans, après une fauſſe couche, precedée & ſuivie d'une hemorragie uterine qui l'avoit reduite aux derniers abois, & ôté tout eſpoir de vie au Medecin qui la viſitoit avant & après cette fauſſe couche, & qui l'avoit livrée au ſoin de ſa garde; Environ deux mois après, elle eut recours à Monſieur Ailhaud Medecin de cette Ville, qui la trouva d'une foibleſſe extrême, avec une face cadavereuſe, une fiévre continuë avec des redoublemens, un grand feu à la poitrine, un mal de tête qui ne la quittoit point, & une douleur continuelle au gozier. Dans cet état qui ôtoit toute eſ-

perance, le dit Sieur Ailhaud lui fit prendre une priſe de ſa Poudre le 20. Fevrier dernier & la lui réïtera le 22. le mal de tête & le feu de la poitrine qui, dès la premiere priſe furent fort diminués, ceſſerent entierement, de même que la douleur du gozier. La Fiévre ſubſiſtant, ſes regles lui prirent le 23. leſquelles ayant ceſſé, il la repurgea encore le 6. Mars ſuivant. La fiévre la quitta ce jour là; & avec une quatrieme priſe de la dite Poudre, ſans autre ſecours qu'un bon regime de vivre, elle eſt parvenuë à une parfaite ſanté. En foi de quoi je lui ai fait la preſente & m'y ſuis ſouſſigné avec ma femme. *A Aix, le 26. Avril* 1727.

Signés Arnaud. Magdelène Gaze.

IV.

JE ſouſſignée atteſte que Joſeph Autheman mon fils, âgé d'environ vingt ans, fut atteint d'une Phthiſie confirmée & des plus deſeſperées en l'année 1724. Sans que les boüillons adouciſſans & deterſifs & la purgation au commencement, au milieu, & à la fin; enſuite le lait d'âneſſe, avec la purgation tous les dix ou douze jours, & une opiate abſorbante, dont on lui faiſoit uſer trois fois la ſemaine, le ſoir en ſe couchant, pour fortifier ſon eſtomac & empêcher le lait de s'y aigrir; lui euſſent procuré aucun ſoulagement: au contraire, Monſieur Ailhaud Medecin, qui le traitoit, fut obligé, à cauſe de la diarrhée qui lui ſurvint, de la lui faire quitter, & de le faire paſſer à l'uſage de l'infuſion des vulneraires de Suiſſe, avec le baume du Perou & la purgation, de tems en tems, qu'on lui donnoit,

tantôt en liqueur, tantôt en Poudre; & quoi que l'on eût emploïé les remèdes les mieux choiſis & les plus exquis, tous ces ſecours ne pûrent arrêter cette diarrhée ni lui être d'aucun ſoulagement, & il devint ſi maigre & ſi défait, qu'il n'avoit que la peau colée ſur les os. Son ventre devint tendu & ſes jambes enflées, ſa face cadavereuſe, & enfin les cheveux lui tomberent. Il y avoit quinze jours que ſon Confeſſeur le viſitoit matin & ſoir. Alors, je dis à Monſieur Ailhaud Medecin, que le regret que j'avois, que ce pauvre enfant n'eut pas pris ſa Poudre purgative étoit capable de me cauſer la mort, & je le priai pour m'en garantir, de vouloir bien lui en donner une priſe, avec promeſſe, que ſi mon fils mouroit d'abord, ou peu après, comme il en étoit menacé, perſonne n'en ſçauroit jamais rien; ſur quoi il eut la bonté de la lui donner; & en la lui réïterant ſix ou ſept fois, dans l'eſpace de quarante jours, le malade fut hors d'affaire, & en état d'aller à la Meſſe, de joüir d'une parfaite ſanté, & de partir une année après pour ſe rendre à Aix chez le Sieur Bertrand Maître Apoticaire, pour y apprendre la Pharmacie, ou après avoir paſſé deux années, il eſt entré à l'Hôpital de la Miſericorde de la même Ville, où il ſe trouve actuellement garçon Apoticaire. Et pour être la vérité telle, j'ai fait la preſente Atteſtation, que j'ai ſignée avec mon mari; & pour la rendre plus authentique & hors de tout ſoupçon, j'ai prié Meſſire Aimar Cheyron, Curé de cette Paroiſſe, qüi a été temoin du fait, & Meſſire Loüis Jerôme Vaiſſe, Doyen du Chapitre de Salon, qui deſſervoit

ſervoit pour lors ladite Paroiſſe, & qui confeſſoit & dirigeoit le malade, d'y appoſer leurs Seings. *A Eiguiéres, Près Aix, ce 27. Avril 1727.*

Roſe Autheman. Autheman.
Signés Vaiſſe, Doyen du Chapitre de Salon, Cheyron, Curé d'Eiguiéres.

V.

COmme le Public peut tirer de trés-grands avàntages, de l'excellente Poudre que Mr. Ailhaud Medecin, par ſes belles lumiéres, a découvert dans la Medecine; il eſt juſte que le Public ſoit informé des cures admirables que ledit Sieur Ailhaud Medecin a operées par cette excellente Poudre. Je declare dans toute la vérité que, quant à mon particulier, je dois la vie audit Sieur Ailhaud, m'ayant tiré d'une maladie de laquelle on ne croïoit pas que je duſſe échaper. Après avoir experimenté toute la Medecine pendant long-tems, Tout cela n'avoit ſervi de rien; bien loin d'en être guéri, je me trouvois toujours plus mal: Mais m'étant mis entre les mains dudit Sieur Ailhaud Medecin, je n'eus pas pris pendant huit jours de ſon remède, que je fus entiérement guéri. Il a guéri pluſieurs de nos Religieux de diverſes maladies qui paroiſſoient incurables, comme d'Epilepſie, de Phthiſie & autres maladies très-dangereuſes, & je lui donne avec plaiſir cette atteſtation, parce que telle eſt la vérité. *A Cadenet, ce 30. Avril 1727.*

Signé Fr. Charles, Dominicain.

VI.

J'Atteſte en faveur de la vérité, que la Dlle. Julien mon Epouſe, au troiſiéme mois de ſa groſſeſſe, ſe trouvant attaquée de Vapeurs depuis dix jours, qui lui cauſoient des tranſports & des mouvemens ſi violens, que quatre perſonnes avoient peine de l'arrêter & de la contenir, & ſouvent avec des cris épouvantables, ne prenant que de la ſoupe & avec peine ; riant de tems en tems, & proferant tout ce qui ſe préſentoit dans ſon idée : ſes eſprits étoient ſi dérangés & en mouvement, qu'elle ne repoſoit ni nuit ni jour que par intervalle. Dans cet état, on lui fit prendre le ſoir une priſe de la Poudre purgative de Monſieur Ailhaud, Medecin de la Ville d'Aix, qui la retablit parfaitement, & lui procura le lendemain une pleine liberté ſans ſaignée ni aucun autre ſecours que celui de ladite Poudre.

J'atteſte encore, qu'ayant moi-même une dartre facheuſe au viſage, j'en fus guéri avec une ſeule priſe de ladite Poudre avec laquelle je me purgeai, il y a environ vingt mois. En foi de quoi je lui ai fait la preſente, & me ſuis ſouſſigné. *A Cadenet, ce dernier Avril* 1727.

Signé F. Ravel, Treſorier de Cadenet, près Aix.

VII.

J'Atteſte, en faveur de la vérité, qu'il y a environ dix années, que je me trouvai pris d'une dyſenterie facheuſe qui me fit

aller, environ deux cent fois, à la ſelle dans trois jours de tems avec des douleurs les plus vives ; accompagnée de la fiévre & d'un mal de tête inſuportable. Dans cet état, Monſieur Ailhaud, notre Medecin, m'envoïa une priſe de ſa Poudre purgative qui me procura tout le ſoulagement poſſible, une heure après l'avoir priſe ; & avec une ſeconde priſe de la même Poudre qu'il eut la bonté de me faire prendre lui-même, le lendemain j'obtins une parfaite ſanté.

J'atteſte de plus, que j'ai vû avec tous nos Religieux de cette maiſon, operer de cures des plus ſurprenantes à Monſieur Ailhaud Medecin de la Ville d'Aix, à de nos Religieux abſolument abandonnés. Et pour la vérité être telle, j'ai bien voulu lui en donner ce témoignage. *A Cadenet, le 30. Avril* 1727.

Signé F. Eſprit, Sous-Prieur de l'Ordre de Saint Dominique.

VIII.

J'Atteſte dans toute la vérité, que la Dlle. Catherine Vial mon Epouſe, doit la vie à Monſieur Ailhaud Medecin de cette Ville, l'ayant delivrée, il y a environ onze années, des Vapeurs, & de certains accidens qui lui prenoient, tout au moins, trois ou quatre fois dans l'année, & par fois tous les mois, & lui faiſoient perdre la connoiſſance, la faiſoient ſouvent écumer, & changeoient toûjours la couleur naturelle de ſon viſage & de toutes les parties de ſon corps, qui paroiſſoient plombées & livides ; la langue ſur tout, qui ſortoit ſouvent du palais, &

qu'elle ſe mordoit quelque fois. Les moindres accidens qu'elle eut, étoient de demi heure, de trois quarts d'heure, d'une heure & quelque-fois de deux heures, plus ou moins. Ayant experimenté tous les ſecours de la Medecine, bien loin d'en être guérie, elle ſe trouvoit toûjours plus mal. Mais l'ayant miſe entre les mains dudit Sieur Ailhaud, elle n'eut pas pris, pendant un mois de ſa Poudre purgative, qu'elle fut entiérement guérie, ſans que depuis elle ait eû le moindre reſſentiment de cette maladie.

J'atteſte de plus, qu'il y a environ dix ans, que mon dit Sieur Ailhaud tira d'affaire fuë la Dlle. Marie Dupui ma parente, de la Ville de Marſeille, d'une Verole inveterée que ſon Mari lui avoit communiqué, de laquelle on ne croïoit pas qu'elle put guérir, après avoir épuiſé pendant ſept à huit mois toute la Medecine, Chirurgie & Pharmacie de Marſeille, cela n'avoit ſervi de rien, puiſqu'au lieu d'en être guérie, elle ſe ſentoit toûjours plus incommodée, & elle étoit menacée de tomber en piéce: mais à la fin, s'étant miſe entre les mains dudit ſieur Ailhaud, elle n'eut pas pris pendant un mois de ſa Poudre purgative, qu'elle fut parfaitement guérie.

J'atteſte encore, avoir vû guérir chez moi, dans quatre jours, la nommée Delphine Larmet, de la ville de Pertuis, d'une dyſenterie des plus violentes, accompagnée de fiévres & quelquefois de ſyncopes, avec deux priſes de la Poudre purgative, il y a environ huit mois: Et que deux mois après, la Mere de ladite Larmet, étant priſe d'une ſemblable Maladie, en fut pareillement guérie, avec

deux prises de ladite Poudre, en foi dequoi je me suis soûssigné avec mon Epouse, qui a été temoin comme moi du present énoncé. *A Aix, le 3. May 1727.*

Signés *Anselme, Musicien.*
Catherine Vial Anselme.

IX.

A Monsieur Ailhaud.

De la Roque, le 5. May 1727.

AVec votre Poudre, j'ai arrêté & guéri toute sorte de Fiévres, plus sûrement qu'avec le quinquina. Je l'ai emploïée avec succès, dans les douleurs, pesanteurs & gonflemens d'estomac avec nauzée. J'ai eprouvé qu'elle retablit les regles supprimées, qu'elle est un vermicide excellent; & on m'a assûré que vous en avés guéri de maladies desesperées, comme Phtisies, Hidropisies, Vapeurs, Coliques nephretiques, &c.

J'ai éprouvé qu'elle est merveilleuse dans les maladies soporeuses, contre la Goutte, le Rhumatisme & contre diverses autres maladies, ce qui prouve ce que vous m'avés dit souvent, qu'elle est specifique pour purifier la masse du sang, & en purger toutes les humeurs corrompuës & superfluës, ce qu'elle fait benignement & sans tranchées, &c.

Signé Bernard, Chirurgien.

X.

J'Atteste, qu'étant pressé depuis quelques mois, d'une fluxion facheuse sur la poitrine, d'un degoût affreux & d'une fiévre habituelle avec des Redoublemens toutes les

nuits, qui finiſſoient par une ſueur qui diſſipoit mes forces, j'étois reduit dans la derniére langueur, & dans un abattement & une extenuation extrême, malgré tous les ſoins & toutes les ſages precautions qu'un fameux Medecin de cette Ville avoit emploïé pour en prevenir les ſuites; ſans même que le lait d'aneſſe, ni les crêmes d'orge dont il m'avoit fait uſer, euſſent produit aucun effet; je fus, aucontraire, obligé de les quitter à cauſe des peſanteurs, des coliques d'eſtomac, & du hoquet continuel que j'avois. Dans ce triſte état qui faiſoit tout craindre pour moi, & dont toutes les perſonnes de ma connoiſſance ont été temoins; une ſeule priſe de la Poudre purgative de Monſieur Ailhaud, Medecin de cette Ville, que je pris dans le mois d'Avril de l'année derniére, me procura un parfait rétabliſſement; & depuis lors, j'ai toujours joüi de la ſanté. En foi dequoi, j'ai fait la preſente & m'y ſuis ſouſſigné. *A Aix, ce 6. May* 1727.

Signé Laſſoreſt, Juge Royal de Gardane.

XI.

JE déclare en faveur de la vérité, qu'ayant été atteint d'une fiévre continuë pendant cinquante jours, avec des redoublemens accompagnés de divers accidens, tous reconnus très-dangereux & mortels, de laquelle je ne fus delivré que par les ſoins extrêmes & l'attention, qu'il plût à Monſieur Ailhaud Medecin, me donner, & par l'efficacité de ſa Poudre purgative miſe en opiate. *A Aix, ce 27. May* 1727.

Signé Lubieres, Conſeiller Honoraire au Parlement.

XII.

JE déclare en faveur de la vérité, qu'ayant été atteint d'un ulcere & d'une excoriation aux oreilles, & qu'ayant experimenté inutilement tous les ſécours de la Medecine, ſans en pouvoir guérir, j'en fus parfaitement délivré à la ſeptiéme priſe de la Poudre purgative de Monſieur Ailhaud, Medecin de cette Ville, de laquelle j'ai uſé pendant vingt-trois jours de ſuite, ſans qu'elle m'ait cauſé aucune incommodité, ni la moindre foibleſſe, quoiqu'elle me vuidat tous les jours très-copieuſement; aucontraire, je voïois fortifier & reparer mon corps d'un moment à l'autre. *Fait à Aix, le 2. Septembre 1727.*

Signé l'Abbé Mene.

XIII.

A Monſieur Ailhaud.

De Saint Canat, le 27. Octobre 1728.

LE malade dont j'eus l'honneur de vous parler l'autre jour, qui étoit attaqué de fiévre depuis deux mois, qui avoit pris des febrifuges en quantité, ayant conſulté le plus celebre Medecin de votre Ville & celui de Salon, appellé Monſieur Rey, qui n'ont pas pû le guérir; & je n'y ai donné que deux priſes de votre Poudre qui l'ont tiré du degout & lui ont procuré l'appetit. Ses jambes qui avoient commencé d'enfler, ſe ſont deſenflées d'abord après ce remède. Quant à ſa fiévre, il n'a plus que quelques petits reſſentimens, de trois en trois jours; mais je compte de lui en faire prendre encore deux priſes, qui lui emporteront ce reſte de fiévre.

Signé Turrier, Chirurgien de Saint Canat. Près Aix.

XIV.

JE Certifie & declare, en faveur de la vérité, qu'étant atteint depuis ſix mois, d'une grande douleur & d'une peſanteur continuelle à la tête ; me ſentant ſouvent étourdi par des ébloüiſſemens, des vertiges, des bruits d'oreille, des palpitations ; d'une froideur inanimée depuis la ceinture en bas ; d'un grand abattement, & des engourdiſſemens ; de convulſions dans toutes les parties ; des tenſions, des tiraillemens, & des gonflemens au col & au viſage ; ſans que les Medecins qui avoient ſoin de moi, euſſent pû me donner le moindre ſoulagement : & qui tout aucontraire, avoient jugé ma maladie incurable, ſans qu'aucun remède, de tous ceux qui m'y avoient aſſiſté pendant environ cinq mois, y eut pû operer ni me donner la moindre eſperance ; ma famille & tout le monde me voïant en état d'en mourir à tout moment. Je n'eus pas plutôt pris le remède de Monſieur Ailhaud, Medecin de la Ville d'Aix, que je fis appeller, que j'en fus ſoulagé ; m'étant toûjours mieux trouvé & ayant ſenti tous les jours mes forces ſe rétablir, depuis dix-neuf jours qu'il n'a bougé d'auprés de moi & qu'il m'en a fait uſer journellement ; eſperant qu'avec l'aide du Seigneur, & les quinze priſes de ce ſalutaire remède, qu'il vient de me remettre ſur le coup de ſon depart, pour continuer de le prendre, de même que les autres, j'obtiendrai une parfaite ſanté, dont je lui ſerai toûjours redevable. *A Sault, ce 26. Novembre 1728.*

Signé Morard, Bourgeois.

XV.

JE declare, qu'étant ſcorbutique & malade depuis ma plus tendre enfance, d'un enchainement de pluſieurs & diverſes infirmités, à quoi l'on n'avoit trouvé aucun ſoulagement, malgré un nombre infini de remèdes qui m'avoient été preſcrits par des Medecins d'Avignon & autres endroits: Mes plus facheuſes incommodités étoient dans la foibleſſe de mes bras & de mes jambes; une extrême maigreur; l'erroſion & le gonflement de mes gencives; une grande ſalivation qui me travailloit nuit & jour; des rougeurs & des demangeaiſons ſur differentes parties de mon corps; une douleur à ma tête, de même qu'à ma poitrine & au poumon, où je ſentois un feu, une cuiſſon & une douleur des plus vives dans tout mon bas ventre, qui faiſoit tout craindre pour moi. Mais malgré une pareille complication de maux, un pareil état d'infirmité, dont on déſeſperoit: je certifie en faveur de la vérité que je n'ai pas plûtôt eu le bon ſecours de Monſieur Ailhaud Medecin, & celui de ſa Poudre purgative, dont il me fait uſer de la même maniére qu'à Monſieur Morard mon Epoux, qu'elle ne m'a pas moins operé qu'à lui; eſperant qu'en la continuant pendant tout le tems qu'il vient de me le preſcrire ſur le coup de ſon départ; j'obtiendrai un parfait ſoulagement. En foi de quoi j'ai fait la preſente atteſtation & me ſuis ſouſſignée. *A Sault, ce 26. Novembre 1728.*

Signée Mourarde Paulely.

XVI.

A Monsieur Ailhaud.

De Saint Canat, le 22. Avril 1730.

IL faut dire en faveur de la vérité, que votre Poudre est le meilleur remède dont on puisse se servir, j'eus l'honneur de vous écrire derniérement au sujet d'une femme que j'avois saignée & ressaignée plusieurs fois pour un rhumatisme, dont elle étoit attaquée : vous me fites la grace de m'écrire, qu'il falloit lui donner de votre Poudre, ce que je fis, & une seule prise lui a procuré en deux jours une évacuation de quatre pots de chambre d'eau, ou d'autres humeurs ; & ses douleurs ont d'abord diminué, & se sont dissipées si promptement, que dans moins de huit jours, elle a été totalement exempte de fiévre & parfaitement retablie.

Signé Turrier, Chirurgien de Saint Canat.

XVII.

JE declare en faveur de la vérité, que Monsieur Ailhaud Medecin de cette Ville étant appellé pour visiter la Demoiselle Anne Lette, ma mere, veuve du Sieur François Gastaud, le troisiéme jour de sa maladie, sans qu'on lui eut apporté aucun secours, n'ayant jamais voulu qu'on la saigna ; étoit prise d'une Peripneumonie versée, du rhale, d'une oppression de poitrine & d'un crachement de sang, avec delire & assoupissement. Ses urines étoient sanglantes, & l'on ne voïoit rien en elle qui ne fit craindre & entrevoir des suites funestes. Dans cet état qui ôtoit toute

eſpérance, mon dit Sieur Ailhaud lui fit prendre ſur le champ une priſe de ſa Poudre purgative, laquelle opera avec tant de ſuccès, que le Rhale & l'opreſſion diminuerent, & peu à peu ſe diſſiperent. Les Crachats blanchirent, les urines s'éclaircirent, le delire ceſſa, la fiévre diminua; & en lui réïterant cette Poudre pendant trois diverſes autres fois, avec un regime de vivre convenable, les crachats devinrent naturels, & la malade obtint ſon parfait retabliſſement en moins de douze jours. En foi de quoi, je me ſuis ſouſſigné. *A Aix, ce dernier Février* 1732.

Signé Guillaume Gaſtaud, Maître Maſſon.

XVIII.

JE declare & atteſte à tous qu'il appartiendra, que mon épouſe ayant eu dans l'eſpace d'environ deux ans, deux differentes & violentes attaques d'Apoplexie, pendant leſquelles on lui voïoit un viſage rouge & alteré, toutes les parties ſans mouvement & ſans ſentiment, & qu'elle étoit d'ailleurs ſi aſſoupie, que quoique l'on put faire pour l'éveiller, ou pour l'exciter de ſon grand aſſoupiſſement, tout étoit inutile; elle ne repondoit pas plus qu'une morte: c'eſt dans cet état que ſe trouvoit la malade, pendant environ deux heures, dans chacune de ſes attaques, lorſque Monſieur Ailhaud Medécin de cette Ville d'Aix, fut appellé pour la viſiter, & lui ayant fait prendre ſur le champ, ſa Poudre purgative dans la premiere & derniere de ſes attaques; on vit demi heure après revenir la malade d'elle-mê-

me' naturellement, ſans plus uſer d'aucune violence, s'éveiller, ouvrir les yeux & reconnoître les aſſiſtans, & du ſoir au lendemain, revenuë de ſon attaque & dans deux jours parfaitement retablie. En foi dequoi, j'ai fait & ſigné le preſent Certificat. *A Aix, le* 11. *Septembre* 1733.

Signé Bremond, Huiſſier aux Comptes.

XIX.

J'Atteſte en faveur de la vérité qu'en 1724. étant atteint d'une fiévre habituelle, avec des redoublemens qui diſſipoient mes forces, de la toux & d'une oppreſſion qui faiſoit craindre pour ma vie, & pour laquelle le Sieur Garidel m'avoit fait ſaigner une fois, j'en fus delivré, en uſant pendant près d'un mois, de la Poudre purgative du Sieur Ailhaud qui me viſitoit dans cette maladie. Je declare encore, qu'en 1734. mon Epouſe étant atteinte, dans le neuviéme mois de ſa groſſeſſe, du teneſme ou des epreintes qui l'obligeoient de ſe preſenter à tout moment à la ſelle, ſans pouvoir rien faire & avec des douleurs inſuportables, pendant quatre à cinq jours de ſuite, ſans qu'aucun des remèdes qu'on lui avoit fait, euſſent pû la ſoulager; en fut delivrée par deux priſes de la Poudre du Sieur Ailhaud, dont elle uſa de deux jours l'un, n'ayant même pris la ſeconde priſe que par ſurabondance; & quinze jours après ou environ, elle accoucha fort heureuſement d'un garçon. Et pour la vérité être telle, j'ai ſigné le preſent Certificat. *A Aix, le* 8. *Aouſt* 1735.

Signé Choquel, Avocat au Parlement.

XX.

MOI Pierre Deydier, Voiturier de cette Ville d'Aix, déclare en faveur de la vérité, qu'environ le commencement du Mois de Decembre 1726. je fus attaqué de la fiévre & d'une peripneumonie, au commencement de laquelle pendant les ſept premiers jours, je fus ſaigné dix-neuf fois, ſous la conduite de feu Monſieur Iſnard mon Médecin, Profeſſeur de cette Univerſité; pendant & après leſquelles ſaignées, on me donna pluſieurs lavemens, juleps ou émulſions, différentes purgations, avec l'emetique & ſans émetique; & des ſudorifiques qui me furent donnés & continués l'eſpace de trois mois & demi & d'avantage. Tous leſquels remèdes ne purent empêcher un amas de pus, qui ſe fit au côté droit de la poitrine; & un amas de ſerofités au coté gauche qui formerent une Empyeme & une Hidropiſie de poitrine; cette derniere caracteriſée par une enflure univerſelle, & la premiere, par une tumeur qui ſe faiſoit voir au deſſous du teton droit, qui ne me permettoit depuis plus de trois mois & demi, de pouvoir reſter autrement qu'aſſis ſur mon lit. Dans cet état fâcheux & funeſte, trois Médecins & Mr. Iſnard quatriéme, aſſiſtés de quatre Chirurgiens, conſulterent ma maladie, & me croïant perdu m'abandonnerent; Je reçus l'Extreme-Onction & l'on me tint pour mort. Mais Mr. Iſnard, mon Médecin, ayant déclaré ma ſituation à M. Ailhaud Médecin de cette Ville, ſon confrere, qu'il ſçavoit avoir une Poudre purgative, qu'il réduiſoit en pi-

lules, de laquelle il s'étoit déja ſervi, pour purger certains malades : il le pria de lui en donner deux priſes, deſquelles deux priſes je fis d'abord uſage, dont je reçus un bien infini. Mon corps ſe deſenfla, je devins tranquille, je pus prendre differentes ſituations ou attitudes, ce qui me procura la facilité de me coucher & de prendre le répos. Ce changement ſubit reveilla l'attention de mon Médecin, il eut récours une ſeconde fois à la Poudre de Mr. Ailhaud; il le pria de lui en donner encore trois autres priſes, deſquelles je fis uſage, ainſi que j'avois fait des precedentes, ce qui me procura ma guériſon; car cinq jours après, la matiere de l'empyeme du coté droit, ſe fit jour d'elle-même, par une ouverture qu'elle fit au deſſous du teton, & de laquelle elle ſortit abondamment. Il ne fut plus queſtion pour me guérir parfaitement, que de me faire quelques injections anodines & deterſives qui guérirent & fermerent la playe.

C'eſt en faveur de la vérité que je fais ce preſent Certificat, déclarant que c'eſt à ce ſeul remède, après Dieu, auquel je dois la vie; dont je ſatisfis mon Medécin tant par le païement que je lui fis de ſes viſites, que des quinze livres qu'il exigea de moi, pour le païement des cinq priſes de la Poudre purgative de mon dit Sieur Ailhaud; Et ayant apris, du depuis, qu'il n'avoit pas été païé par mon dit Sieur Iſnard, de ces cinq priſes de la dite Poudre, j'ai cru devoir en faire mention ici, afin que mon dit Sieur Ailhaud agiſſe comme il convient pour s'en faire païer. J'ai prié mes parens temoins ſouſſignés, & entre autres, le Reverend Pere

Elzeard Deme, Docteur agregé en Theologie des Freres Mineurs conventuels de cette Ville, qui étoit mon Directeur & qui m'a vû dans cet état facheux dont je viens de parler, je les ai prié, dis-je, de mettre leur ſignature ſur ce preſent Certificat, afin de donner à Monſieur Ailhaud Medécin de cette Ville & à ſon remède toute la gloire qui lui eſt duë. *A Aix, ce 3. Juillet* 1737.

Signés *F. Deme.*
J. F. Vigne. Michel.

XXI.

JE déclare que Anne Montanard, ma ſervante, ſe trouvant priſe, depuis dix jours, d'une fiévre continuë avec des redoublemens, & d'une violente Hemorragie qui l'avoit reduite à l'extrêmité, par le ſang qu'elle perdoit & qu'elle avoit déja perdu par le nez, qui faiſoit tout craindre pour elle. C'eſt dans cet état, que Monſieur Ailhaud Medecin fut appellé, & que lui ayant donné, ſur le champ, une priſe de ſa Poudre purgative, elle opera avec tant de ſuccès, que la malade fut délivrée de la fiévre & de l'hemorragie dans moins de vingt-quatre heures.

Je declare de plus, qu'il y a environ deux ans, que me trouvant attaqué d'une Hidropiſie du bas ventre, & d'une fiévre habituelle, ayant le ventre, les pieds, les jambes, les cuiſſes & les bourſes enflées, je fus delivré de cette facheuſe maladie, par neuf priſes de la Poudre purgative de Monſieur Ailhaud, dont il me fit uſer pendant neuf jours, ſans que dudepuis, j'aïe reſſenti la moindre incommodité: & pour la vérité être telle, je lui

ai fait le preſent Certificat. *A Aix, ce 10. Août 1737.*

Signé Lafforeſt, Juge Royal de Gardane. Près Aix.

XXII.

JE certifie, en faveur de la vérité, que la Poudre purgative de Monſieur Ailhaud, Docteur en Medecine, eſt une découverte merveilleuſe pour la guériſon de toute ſorte de maladies ſans diſtinction. Je dis ſans diſtinction, parceque j'en ai fait prendre à un nombre infini de mes Vaſſaux, attaqués de differens maux, leſquels ont tous été guéris ſans avoir eû récours aux ſaignées, ni à aucun autre remède de la Pharmacie. J'ajoûte encore à tout ceci, qu'il y a plus de cinq ans que j'en fais uſage toutes les fois que je me ſens quelques indiſpoſitions, & que je tire de cette Poudre tout le ſoulagement que j'en attens; c'eſt ce qui fait que je delivre au dit Sieur Ailhaud le preſent Certificat, tant pour lui faire honneur de ſa découverte, que pour aſſurer le Public qu'il ne peut prendre un remède, ni plus doux, ni plus efficace que ſa Poudre purgative. *Fait à Aix, le 6. Octobre 1737.*

Signé Vernegues, Marquis de Vernegues. Près Aix.

XXIII.

JE declare, en faveur de la vérité, que me trouvant à nôtre terre du Brüil, je fus ſaiſie d'une fiévre maligne, qui avoit ſuccedé à une intermittente au mois de Septembre 1724. Me trouvant d'ailleurs groſſe, d'environ cinq mois, de mon premier enfant;

Monſieur Ailhaud, Docteur en Medecine de cette Ville, me fit prendre en differentes fois onze priſes de ſa Poudre purgative, leſquelles me debarraſſerent totalement de la fiévre, & des ſimptomes facheux qui l'accompagnoient, comme auſſi de la rougeole, de la verole volante & de la petite verole, qui y ſurvinrent en ſe ſuccedant l'une à l'autre. C'eſt ce que ces onze priſes de ſa Poudre purgative opererent, dans l'eſpace de trente cinq jours, ſans prejudicier à ma groſſeſſe. Je declare de plus, avoir du depuis fait uſage de la dite Poudre, avant, lors & après mes autres groſſeſſes & mes autres maladies, de laquelle je me ſuis toujours bien trouvée & ma famille auſſi. *A Aix, ce 9. Octobre 1737.*

Signée Brancas, de Roquemartine.

XXIV.

JE certifie, avoir été preſent aux effets qu'a fait la Poudre purgative de Monſieur Ailhaud, Medecin de cette Ville, dans toutes les maladies qu'a eües mon Epouſe, énoncées ci deſſus. Je déclare encore, tant pour la ſatisfaction du dit Sieur Ailhaud, que pour convaincre le public des bons ſécours que l'on peut tirer de ſa Poudre, dans toute ſorte de maladie, que dans toutes celles que j'ai euës depuis pluſieurs années, je me ſuis ſouſtrait, tant aux ſaignées, que autres remèdes, ainſi que toute ma famille & domeſtiques, nous étant parfaitement bien trouvés de l'uſage que nous avons fait de la dite Poudre; en foi de quoi je me ſuis ſigné. *A Aix, ce 11. Octobre 1737.*

Signé Roquemartine, Conſeiller au Parlement.

XXV.

NOUS Pierre de Benault Lubieres Marquis de Roquemartine, Conſeiller en la Cour de Parlement de cette Province, & Ignace de Lombard de Malignon, certifions & atteſtons que le 14. Janvier 1738. le nommé François Barthelemy qui a ſucceſſivement ſervi chez nous en qualité de cocher, fut attaqué d'un violent accident d'apoplexie, qui le priva pendant neuf jours de toute connoiſſance & qui lui cauſa une contuſion conſiderable à la temple, par la chute qu'il fit; au ſecours duquel on appella Monſieur Ailhaud, Docteur en Medecine, reſident en cette Ville, qui l'a traité pendant le cours de ſa maladie & qui l'a guéri parfaitement, avec le ſeul ſecours de ſa Poudre Purgative, ſans que le dit malade ait pris d'autres remèdes, quoique pluſieurs perſonnes & les parens même du malade, fuſſent d'avis & perſiſtaſſent de le faire ſaigner, comme on le pratique ordinairement dans pareilles maladies, à quoi le dit ſieur Ailhaud s'eſt toûjours oppoſé, ſoûtenant qu'avec le ſecours de ſa Poudre, il n'avoit pas beſoin de ſaignées.

Nous atteſtons encore, avoir vu du depuis le dit François Barthelemy, qui nous dit, que lorſqu'il fut attaqué du ſusdit accident d'apoplexie, il avoit depuis plus d'une année, une douleur dans l'épaule & au bras, qui l'empechoit de s'en ſervir aiſement, de laquelle il ſe trouve entierement délivré par le ſecours de la dite Poudre, dont il a uſé pendant le cours de ſa maladie. Et pour

la vérité être telle, nous avons fait & signé le presént Certificat, attendu que le dit François Barthelemy, ne sçait ni lire ni écrire. *A Aix, ce* 18. *Fevrier* 1738.

Signés *Lubieres Roquemartine.*
Lombard de Malignon.

XXVI.

A Monsieur Ailhaud.

De Paris, le 15. *Mars* 1738.

J'Ai fait prendre trois jours de suite de vôtre Poudre, à un homme agé de soixante ans, fort & robuste, qui à la fin d'un rhume asséz long, se plaignoit d'un mal aise, & d'une douleur d'estomac. Cette Poudre, sans le fatiguer, l'a beaucoup purgé, a fait cesser la douleur d'estomac, & lui a rendu toute sa santé, &c.

Signé Rouillé, Conseiller d'Etat, & Intendant du Commerce.

XXVII.

A Monsieur Ailhaud.

De Bayonne, le 10. *Août* 1738.

UN particulier d'ici a guéri un seul garçon qu'il avoit, agé de 12. à 13. ans, incommodé d'humeurs froides qu'il avoit au col. Son pere avoit donné à son enfant tous les remédes conseillés par les Médecins, lesquels n'avoient rien operé. Vôtre Poudre a guéri cet enfant.

Signé Dubois, directeur des Postes.

XXVIII.

A Monſieur Ailhaud.

De Calais, le 18. Novembre 1738.

LA Vertu de vôtre Poudre purgative, Monſieur, vient d'être connuë dans cette Ville, & j'aurai l'honneur de vous en faire le détail le moins mal qu'il me ſera poſſible.

J'ai ma Mere, qui a *63.* ans & fort graſſe, qui a été atteinte de paraliſie ſur le bras & ſur la jambe gauche. On la ſaignée & purgée; mais jamais femme, dans le monde, n'eut tant d'averſion pour les medecines, lui étant de toute impoſſibilité de pouvoir les avaler. Une Dame de ſes amies, en la venant voir, lui a parlé de la vertu de vôtre Poudre, & lui en fit prendre une priſe le lendemain matin, qu'elle avala ſans peine, & qui lui a fait (je ne balancerai pas de le publier à toute la terre) tous les biens du monde, puiſque trois priſes l'ont miſe en état de marcher avec ſa cane, ſans ſecours de perſonne. Toute la jambe eſt déſenflée, & il n'y a que les doigts des pieds, qui ſont ſans mouvement. Le bras eſt bien comme ci. devant; c'eſt pourquoi j'eſpere qu'avec vos bons avis, & les 24. priſes de Poudre que je vous prie de rémettre à celui qui vous rémettra la preſente, & vous les païera, le Seigneur voudra bien me la conſerver encore quelques années, &c.

Signé Carpentier.

XXIX.

A Monsieur Ailhaud.

De Marseille, le 24. Novembre 1738.

JE suis charmé de vos occupations, persuadé que je suis, qu'elles vous sont utiles; vôtre interêt s'y trouve, cela me suffit. Et le Public en ressent les effets, par la bonté de vôtre remède. J'en suis bien une preuve authentique, puisque après avoir été deux jours malade, presque condamné à la mort, depuis que je prens vôtre Poudre j'ai non seulement guéri de ma maladie, mais je puis dire, avec vérité, que ce n'est que depuis ce tems là que je joüis d'une bonne santé, & si je l'ose dire, de la vie. Je dors bien, bon appetit, tout le reste va bien, & cela ne peut provenir que de ce que vôtre Poudre doit avoir purifié mon sang. Je n'oublierai jamais une obligation qui doit être éternelle en moi. Vous ne sçauriez me faire un plus grand plaisir, quand vous aurez loisir, de venir vous répoſer ici avec moi, &c.

Signé F. Joseph de Camelin.

XXX.

A Monsieur Ailhaud.

De Bayonne, le 9. Decembre 1738.

LE 12. du mois passé, me vint la grosseur en forme d'une grosse noix sous le menton, qui s'augmenta beaucoup jusqu'au dix-huit. Le chirurgien que j'appellai, me saigna trois jours après, il voulut réiterer; mais la beauté du sang qu'il me tira, sans aucune

tache étrangere à ſa couleur, me détermina tout naturellement à le réfuſer. Il s'en tint à l'uſage d'un cataplaſme de mie de pain & de lait ſous le menton, pendant cinq jours de ſuite, & ne voïant pas la fluxion ſe diſſiper; au contraire, elle changea de place, fut du coté gauche du col, me tenant toute cette partie fort enflée & tenduë juſqu'au tiers de la joûe du même coté, demontrant une forte fluxion avec grande inflammation, augmentation de fiévre par redoublement, inſomnie jointe. Alors le chirurgien changea à ſon tour de cataplaſme, & m'appliqua d'un compoſé de mauve & autres ſimples, qui après neuf jours, ſembloient avoir fait un dépôt de matiére, que mon homme, ſoit par curioſité ou qu'il eſt de l'art, me marquoit avoir un vrai déſir de voir ſortir de gré, ou de force; & à la veille d'être cicatriſé, préciſement me vint viſite de Monſieur Courreges, neveu de Monſieur Dubois, vôtre ami, Monſieur. il me propoſa vôtre Poudre, & par la lecture que j'ai pris de vos réflexions, je m'y livrai dès le lendemain, en gardant le ſécret au chirurgien, qui me dit le jour enſuite, qu'il appercevoit un peu de diſſipation dans l'inflammation, dont il ne pouvoit pénetrer la cauſe, ſi ce n'eſt que comme il s'apperçut que j'allois fort ſouvent au baſſin, crut que j'avois par ſurcroi de maux, un cours de ventre, qui le porta à me dire que la nature agiſſoit d'elle même. Je ne le deſabuſai point; je réïterai une ſeconde priſe, avec un jour d'intervalle, juſqu'au quatrieme jour. Le chirurgien me parut très-étonné dans la diminution à vûë d'œil de cette

fluxion & ne m'en disoit d'autre cause dans les fertiles selles que je ne pouvois lui cacher. après deux jours d'intervalle, j'en répris; de maniére que je forçai mon chirurgien à m'avouer que son cataplasme, qui avoit paru si bien faire, ne servoit plus de rien; qu'il falloit l'oter: qu'il ne comprenoit pas, comme cet amas de mauvaises humeurs s'étoit enfui. il m'assura, que ce qui restoit étoit encore une glande un peu gonflée, mais sans douleur ni rougeur; que cela se dissiperoit de soi-même. J'ai donc persevéré dans ma discretion. J'ai gardé le silence; & il est de ces esprits qu'il ne faut pas esperer fléchir par les raisonnemens, & malgré l'experience, il n'auroit pas voulu rendre justice à la vérité. Ainsi, envain aurois-je pretendu convaincre mon homme. j'en reviens, Monsieur, à cinq à six jours que j'ai laissé passer, sans voir entierement évanoüir cette grosseur.

J'ai pour la quatriéme fois, répris de la Poudre, depuis huit jours de cette derniere prise, je m'apperçois qu'elle s'est dissipée, &c.

Signé Haran.

XXXI.

A Monsieur Ailhaud.

de Bayonne, le 22. Septembre 1739.

LEs progrès de la Poudre purgative, dont vous avés daigné faire part au Public, & les merveilleuses & surprenantes cures qu'elle opere tous les jours, m'engagent tout accablé que je suis, d'un crachement de sang, que j'ai depuis deux ans & demi, de quitter pour un moment mon lit, & de

prendre la liberté de vous écrire uniquement, pour vous prier en grace, de vouloir bien me dire ſi l'uſage de vôtre Poudre purgative me conviendroit, n'ayant pas oſé m'en ſervir ſans vous conſulter, d'autant plus que Meſſieurs les Medecins, Apoticaires & Chirurgiens de cette Ville, ſe fâchent quand on leur en parle, & font leur poſſible, afin de dégoûter le peuple de s'en ſervir.

Cependant, Monſieur, je me fais un honneur de vous citer deux cures ſurprenantes, que vos Poudres ont fait dans cette Ville. la premiere, c'étoit une Demoiſelle alitée depuis quelques mois, laquelle avoit le ventre fort enflé, ſans que les remèdes qu'elle avoit pris l'euſſent du tout ſoulagée. Enfin elle prit pluſieurs priſes de votre Poudre, de ſorte que du depuis elle ſe porte à merveille.

La ſeconde, eſt une autre Demoiſelle, un peu avancée en âge, laquelle tomba en apoplexie. c'étoit la troiſiéme fois. le Medecin fut la voir & dit qu'elle étoit ſans eſpoir. ſon Epoux, pour lors, lui donna trois priſes de vôtre Poudre, ce fut à la troiſiéme qu'elle recouvra la parole; & elles ont ſi bien operé, que du depuis elle ſe porte bien, &c.

Signé Joſeph Forſans. Chez M. Vidal Geneſtet.

XXXII.

A Monſieur Ailhaud.

de Paris, le 1. Novembre 1739.

COmme Mrs. Rouillé m'ont tant de fois parlé de vous, Monſieur, & de votre purgatif,

purgatif, même dans l'uſage qu'ils en ont fait pour eux & pour leurs amis; je leur en ai demandé pour pluſieurs à qui j'en ai fait prendre, & à qui il a fait des merveilles. J'en ai fait prendre auſſi à ma femme qui eſt tombée deux fois en apoplexie & paraliſie, qui lui a fait un ſouverain bien.

Signé Feburier, Academicien Royal en Chirurgie.

XXXIII.

JE déclare, qué le 25. Août 1732. je me trouvai pris d'une fiévre habituelle; d'une enflûre aux pieds, aux jambes & aux cuiſſes, mais plus conſiderable à la jambe droite qu'à la gauche; d'une foibleſſe d'eſtomac dont le ferment ne faiſant aucune fonction, faiſoit tourner les alimens en pourriture, ce qui entretenoit la diarrhée; la dyſenterie qui y ſurvint, les douleurs vives & extrêmes que je ſentois au fondement, & la fiévre qui augmentoit tous les ſoirs, & qui m'excitoit la toux par intervalle avec des oppreſſions dans la nuit, qui m'éveilloient en ſurſaut & m'obligeoient de reſter ſur mon dos pendant le cours d'une maladie de 50. jours, traitée par un des plus celebres Médecins de la Ville & qui n'avoit pû me donner aucun ſoulagement. Ce fut en cet état & en deſeſpoir de guériſon, que je fis appeller Monſieur Ailhaud Médecin de cette Ville le 15. Octobre 1732. & m'ayant trouvé dans un commencement d'hidropiſie de poitrine & dans le triſte état ci deſſus, manquant de force, ne pouvant ſimplement lever ma couverture, m'interdit d'abord les boüillons qu'on me donnoit compoſés d'eau & de jaunes

d'œufs, l'infuſion de la limaille de fer roüillée à la roſée de may, avec la rhubarbe dont on me faiſoit uſer : Et dans 14. jours de ſoins de Monſieur Ailhaud, & de onze priſes de ſa Poudre que je pris ſans intervalle, elles opererent ſi avantageuſement, que je me trouvai dans un entier & parfait retabliſſement de ſanté.

Je déclare de plus, que vers la fin du mois de Juillet, je me trouvai ſaiſi d'un étourdiſſement & d'un grand accablement tout à coup, qui m'obligea de quitter une partie de tric-trac que je faiſois. A ceci me ſuccederent des friſſons de tems à autre ſi comprimés & ſi froids, qu'il ſembloit qu'on me jettoit de l'eau à la glace ſur le corps, car je fus obligé de me boutonner dans le gros de l'Eté & de me rétirer chez moi, ou ne m'étant pas poſſible de manger un ſeul morceau, parce qu'il me ſurvint en même tems un vomiſſement avec une diarrhée & un flux de ſang, une douleur & peſanteur de tête & de reins, marques & ſymptomes d'une fiévre maligne. Ce fut dans cet état deplorable, que M. Ailhaud me viſita, & ayant connu la cauſe de mon mal, il me fit prendre ſa Poudre purgative, en me mettant ſucceſſivement le matin & le ſoir dans l'uſage de la dite Poudre. Je me vis dans moins de ſix jours entierement guéri & dans un rétabliſſement de ſanté dont je joüis aujourdhui à l'étonnement de tous mes amis, & graces aux ſoins de ce cher Médecin dont je ne puis faire que des loüanges, ainſi que de ſa Poudre qui m'a été également ſalutaire dans vingt autres infirmités dont je ne parle pas. *Fait à Aix, le 12. Août 1741.*

Signé Valentin, Contrôleur des Poſtes d'Aix.

XXXIV.

A Monſieur Ailhaud.
de Montelimar, le 7. Octobre 1741.

UNe fille d'environ trente ans, qui depuis pluſieurs années ſe plaignoit des maux d'eſtomac & de poitrine, n'a pris qu'une priſe de vôtre Poudre, & depuis elle n'a reſſenti aucun mal.

Un de mes Oncles, agé d'environ ſoixante années, qui dans les derniers jours du Mois d'Août dernier, eut une inflammation de poitrine avec une toux conſtante, une groſſe fiévre, un teneſme & faiſoit beaucoup de ſang par le fondement. Je lui en donnai une priſe le 29. dudit Août; ce même jour la toux ceſſa. Le troiſieme jour d'après, une ſeconde. Je fus le voir l'après midi, je ne le trouvai pas ſeulement hors du lit, mais habillé & chauffé, & me demanda s'il ne pouvoit pas s'aller promener. Je le retins juſqu'à quatre heures, crainte que quelque reſte de glaires ne l'obligeat de rentrer chez lui. Du depuis il joüit d'une parfaite ſanté & ne ceſſe de ſe loüer des effets de vôtre poudre, & de vous ſouhaiter tous les biens que vous pouvés deſirer.

J'obmettois de vous marquer, Monſieur, la cauſe pour laquelle ma mere en a pris. C'eſt une Ereſipele à la tête, pour laquelle trois Apoticaires & un Chirurgien, tous quatre nos parens vinrent la voir, & ordonnerent d'abord la ſaignée. Je me reduiſis à répreſenter à ces Meſſieurs, que le grand age de ma Mere, qui eſt de 70, ans, ne permettoit

pas de lui faire une ſaignée ordinaire, & qu'il valoit mieux y revenir que de la trop affoiblir. Ils en convinrent. Elle fut ſaignée le matin; le ſoir ſuivant, ſon Ereſipele devint plus enflammée, & s'étendit ſur toute la joüe droite. Je propoſai à ces Meſſieurs de la purger, ils me répondirent qu'il falloit s'en garder, que ſon Ereſipele deviendroit phlegmoneuſe. Ils reſolurent de lui rouvrir la veine le lendemain; je les previns, & par une ſeule priſe de vôtre Poudre, j'eus la ſatisfaction de voir ma Mere guérie. Quatre à cinq mois après, elle en eut une autre, precedée de grands friſſons avec des envies de vomir. Je me gardai bien d'en parler & par une ſeule priſe, elle fut guérie ſans leurs ſaignées, &c.

Signé Guinée, Directeur des Poſtes à Montelimar.

XXXV.

A Monſieur Ailhaud.

d'Abbeville le 10. *Octobre* 1741.

AYant fait uſage de vos Poudres, au ſujet de quelques menaces d'Apoplexie & des engourdiſſemens tant aux mains qu'aux jambes, cuiſſes & autres endroits, j'en ai été très ſoulagé; & je me ſuis impoſé d'en prendre deux priſes à la fin de chaque mois.

Signé Hodan, ancien Capitaine d'Infanterie.

XXXVI.

JE déclare, en faveur de la vérité, que mon fils ainé, âgé d'environ quinze ans, partit de cette Ville le 27. Avril dernier, en

très-bonne ſanté, pour ſe rendre à pied au Vernegues, diſtant de cinq lieuës de cette Ville. Cet enfant fit cette route avec tant de precipitation, & il eut dans cette route à ſupporter à la fois & ſucceſſivement, un ſoleil ardent, un vent froid, de la pluye, & de la grêle, de façon qu'agité comme il l'étoit, il revint & arriva chez moi, le lendemain ſamedi, pris d'un accablement à ne pouvoir ſe ſoutenir avec des friſſons, des tremblemens & des claquemens de dents; ſe ſentit ſi mal en chemin, ſi accablé & ſi abattu, qu'il ſe vit pluſieurs fois ſur le point de ſuccomber. Je le laiſſai dans cet état du ſamedi au dimanche matin, dont il avoit paſſé une fort mauvaiſe nuit, ayant moüillé par une ſueur ſa chemiſe & ſon drap. Ma femme voïant ſon enfant, examina ſon corps, elle apperçut ſon viſage très rouge & enflammé; joint à cela, que toutes les parties du corps de nôtre enfant étoient douloureuſes, ſurtout la tête, qui ſe montroit enflée, & principalement du côté des oreilles, ou deux parotides s'étoient déja manifeſtées. Dans cet état, ma femme prepara une bande & une compreſſe pour faire ſaigner nôtre enfant, mais voulant auparavant aller communiquer ſon projet à Monſieur Ailhaud le Médecin, il la bruſqua & lui dit que ſi elle faiſoit faire cette operation, il lui refuſoit dès apreſent ſes ſecours & ſes conſeils. Mais voulant menager ce Médecin & nous conſerver ſon amitié par les effets de ſa Poudre que nous avions déja vûs par nous mêmes ſur un de nos autres enfans, ſans le ſecours de laquelle il ſeroit mort; nous n'eumes point de peine à ne point faire cette ſaignée

en queſtion, d'autant plus que Monſieur Ailhaud nous aſſura de le tirer d'affaire, de faire ceſſer au plutôt cette fiévre, & de l'empecher par là, de devenir contagieuſe & de ſe communiquer à nous. Il donna une priſe de ſa Poudre à mon Epouſe, lui ordonna de la donner ſur le champ à nôtre enfant, ce qui fut fait; de laquelle priſe nôtre enfant reçut un bien conſiderable par une grande & ample evacuation qu'elle lui fit faire, ce qui nous empecha de ſuivre l'avis de Monſieur Ailhaud, qui nous avoit dit de lui en donner une ſeconde priſe, cinq ou ſix heures après, ſi le malade n'étoit pas ſoulagé. Mais le voïant infiniment mieux, nous attendimes au lendemain, que nous lui fimes prendre une ſeconde priſe de la dite Poudre laquelle opera ſi bien, que notre enfant que nous voyions attaqué d'une maladie de longue durée, & comme mort, ſe trouva aſsès bien pour aller entendre la Meſſe trois jours après la Fête de l'Aſcenſion. Et comme nous ne pouvons refuſer ce temoignage à la vérité, nous avons de nous même & de notre propre mouvement, delivré à Monſieur Ailhaud le preſent Certificat, que j'ai dicté & fait écrire par main étrangere, en rémercîment de ſes bons ſervices. En foi dequoi nous nous ſommes ſouſſignés ma femme & moi. *A Aix, ce 15. Juillet* 1742.

Signés André Fer. Catherine Fer.
Marchands d'eau de vie.

XXXVII.

MOY Barthelemi Ripert, Marchand de cette Ville d'Aix, certifie en faveur

de la vérité, à Monſieur Ailhaud Médecin, qu'en 1731. mon épouſe accoucha heureuſement d'un garçon qui mourut au bout de trois jours. Je ne voulus pas que mon épouſe nourrit, n'ayant que ſeize ans. Le lait lui fit des ravages dont elle devint paralitique de tout ſon corps. Alors j'appellai le Médecin, qui la viſita & qui la traita pendant un mois. On fit faire deux conſultations des plus fameux Médecins de cette Ville d'Aix. Enfin après pluſieurs remèdes, elle ne pouvoit plus parler. Elle vint auſſi paralitique de la langue. Les Medecins l'abandonnerent, diſant qu'elle étoit morte. Alors, je fus trouver Monſieur Ailhaud Docteur en Médecine, qui fut voir mon épouſe: après l'avoir vuë, il me dit que 30. priſes de ſa Poudre tireroient ma femme de ſon lit, & qu'elle ſeroit guérie radicalement; mais quand elle en eut pris 8. priſes, elle ſe leva, & à 18. priſes, elle fut guérie radicalement. Voilà le merveilleux effet de la dite Poudre !

De plus, moi dit Rpert, j'ai un enfant qui, en 1739. tomba malade de fiévres pourries, après avoir été traité par Monſieur Feraudy Médecin. Il le fit ſaigner onze fois, purger huit fois dans un mois, & après beaucoup de lavemens, de fomentations au bas ventre, mon petit vint ſi enflé, qu'il ne pouvoit plus avoir ſa reſpiration. Le Médecin dit que mon fils étoit mort, & qu'il ne reſtoit à lui faire que l'operation de la ponction. Alors, je fus voir Monſieur Ailhaud; je pris trois priſes de ſa Poudre, dont la premiere ne fit rien. Quatre heures après, je lui redonnai la ſecon-

de priſe, elle le fit ſi bien vuider, qu'à la troiſiéme priſe, mon petit ſe leva : enfin dans cinq priſes il fut guéri radicalement.

J'atteſte de plus, qu'étant tombé malade d'une fiévre maligne, j'appellai Monſieur le Médecin Ailhaud qui me donna ſa Poudre ſept jours, avec une fiévre continuë. Alors il me prit une perte de ſang, par les Hemorroïdes. Je reſtai trois jours à reprendre la dite Poudre. Après ce tems, je répris la double doſe de Poudre. Elle me fit ſibien vuider, qu'elle m'emporta les hemorroïdes, & fiévre, & tout. Cinq jours après, je partis en chaiſe, pour la foire de Beaucaire. *A Aix, le* 18. *Juillet* 1742.

Signé Ripert.

XXXVIII.

JE certifie & déclare, en faveur de la vérité & pour rendre juſtice aux merveilleux effets de la Poudre purgative de Monſieur Ailhaud Médecin de cette Ville d'Aix, que ma fille qui eſt une partie de l'année chez Monſieur le Marquis du Vernegues, fut atteinte au mois de juillet 1740. d'une dangereuſe maladie, qu'on nomme miſerere ou paſſion iliaque, pour laquelle Monſieur Rouſtan Médecin de Lambeſc s'étoit porté au Vernegues pour aſſiſter ma fille, à laquelle il fit prendre pluſieurs remèdes, & entr'autres avaler une bale de piſtolet, ſans en avoir tiré aucun ſecours, puiſqu'elle ne rendoit par le bas, ni matiere ni urine, qu'elle continuoit de vomir perpetuellement des matieres puantes & melées d'excremens, ayant enfin, toujours reſté avec de violentes

coliques & des douleurs ſans intervalle onze jours. Dans cet état & abandonnée dudit Médecin, qui ne comptoit plus ſur elle, non plus que moi, ni ſa ſœur, de même que Meſſieurs le Marquis du Vernegues & de Vinſargues qui étoient preſens à cette maladie.

Dans cet état & en deſeſpoir de tout, je donnai à ma fille une priſe & demi à la fois, de la Poudre de Monſieur Ailhaud, qui procura à ma fille un calme de cinq heures de repos, ce qui nous fit croire alors que nous avions ville gagnée, mais les vomiſſemens ayant repris de nouveau, je donnai encore à ma fille la ſimple doſe de la Poudre ci deſſus, mais comme elle n'opera pas, la malade l'ayant rejettée, je lui en donnai une troiſieme priſe & une quatriéme de méme, ce qui m'obligea enfin de lui en faire avaler une cinquieme priſe, laquelle produiſit une ſi grande operation, qu'elle degagea la malade de toute obſtruction, colique & vomiſſement, & qu'elle ſe trouva aſſés de force pour aller entendre la Meſſe huit jours après, ſans aucun reſſentiment ni infirmité de cette maladie. Mais comme les hommes les plus prudens ne peuvent ſe flater d'être à couvert des infirmités, & que nôtre foible nature y eſt journellement aſſujettie, il prit encore à ma fille le 1. Juillet 1742. un engourdiſſement & une foibleſſe extrême au bras & à la jambe droite qu'on avoit raiſon de regarder comme paraliſés, ma fille en ayant tous les ſymptomes, accompagnés d'une fiévre & d'une grande peſanteur de tête, étant alors encore chez Monſieur & Madame la

Marquiſe du Vernegues, leſquels ont été témoins de ce dernier état de ma fille, je lui fis prendre trois jours de ſuite de la même Poudre de Monſieur Ailhaud, laquelle a ſi bien operé, qu'elle a mis ma fille ſur pied, ſans aucun reſſentiment de douleur, d'engourdiſſement au bras, ni à la jambe, ayant totalement enlevé la fiévre & diſſipé la douleur de tête, de même qu'un nombre infini de petites glandes, ou duretés groſſes comme des noiſettes, qui paroiſſoient depuis quelque tems, ſur divers endroits de ſes jambes, ſurtout aux chevilles qui l'incommodoient & ſurtout quelquefois pour le marcher. C'eſt de cette façon que les choſes ſe ſont paſſées, & que ma fille joüit aujourdhui, graces à Dieu, d'une parfaite ſanté. En foi de quoi & par réconnoiſſance, j'ai delivré de mon plein gré & avec plaiſir, à Monſieur Ailhaud Docteur en Medecine, le preſent certificat de juſtice & de vérité, afin que ceux ausquels il pourra le faire voir y ajoutent autant de foi, que ſi le tout leur avoit paſſé ſous les yeux, & pour la vérité être telle, ma fille la malade, ſa ſœur & moi leur mere, nous nous ſommes ſouſſignées, avec Monſieur & Madame la Marquiſe du Vernegues qui étoient preſens à la derniere maladie de ma dite fille, & aux effets de la Poudre purgative dudit Sieur Ailhaud. *A Aix, ce 3. Août 1742.*

Signés Vernegues. Aubeterre, Vernegues. Iſoard Mouſtier. Eliſabet Mouſtier. Marguerite Mouſtier, la malade.

***
*

XXXIX.

A Monſieur Ailhaud.

d'Avignon, le 29. Octobre 1742.

JE ne puis me laſſer de publier les effets merveilleux de vôtre Poudre purgative & à mon occaſion, & à celle de mon Epouſe, & de toutes les perſonnes à qui j'en ai fait le recit, dont la plus-part en ont uſé & qui en ont réçû tout le bien qu'on pouvoit eſperer. Je croirois manquer de reconnoiſſance ſi je manquois à vous faire mes très humbles remercîmens des obligations que j'ai à ce precieux remède, & à ſon aimable Auteur. Car que pouvois-je eſperer de plus, au ſujet de mon Epouſe, qui étoit malade depuis environ vingt ans; ayant épuiſé tous les ſecrets de la pharmacie, ſans pouvoir récouvrer la moindre ſanté, & que les remèdes qu'on lui faiſoit, ne lui donnoient qu'un petit intervalle. Car ſi je vous racontois tous les differens maux dont elle étoit attaquée, il faudroit des litanies; & à preſent, par la grace du Seigneur, elle ſe trouve en parfaite ſanté, ayant répris ſes forces, & le même embonpoint dont elle étoit privée depuis un ſi long-tems, ſans avoir même aucun reſſentiment de toutes ſes incommodités paſſées. Mes foibles expreſſions ne pourroient jamais donner les éloges que merite un ſi grand & ſi ſouverain remède: je me contente de le loüer en ſecret dans le profond de mon cœur, &c.

Signé Labaye,

Imprimeur-Libraire, Place Saint Didier.

XL.

A Monſieur Ailhaud.

de Macon, le 17. Juillet 1743.

A Mon retour, j'ai été obligé de faire un voïage à Dijon, qui fut le 15. de l'autre mois. Je pris la fiévre tierce, dont j'ai eu ſix violens accès. Je n'y ai rien fait que de prendre quatre priſes de vôtre Poudre : les deux premieres me l'ont otée, comme avec la main, ſans retour ni reſſentiment, ce qui a fort étonné un de nos apoticaires, homme de merite, que j'avois fait appeller pour me donner quelques lavemens après le premier accès, &c.

Signé Semeraire.

XLI.

A Monſieur Ailhaud.

de Paris, le 23. Octobre 1743.

VOici ce que m'écrit mon ami, Monſieur le Marchand, curé de Biville. Ma belle ſœur a été, pendant huit à dix jours, aux portes de la mort, & ſans les quatre priſes de la Poudre purgative de Monſieur Ailhaud, que je lui ai fait prendre, elle auroit fait le grand voïage. Outre le flux de ſang qu'elle avoit, elle fut attaquée d'une fluxion de poitrine & fiévre continuë : & je puis dire à la loüange de Monſieur Ailhaud, que ſans ſa poudre, elle ſeroit morte. Graces à Dieu, elle ſe porte bien, &c.

Signé F. Felix, Auguſtin de la Place des Victoires.

XLII.

A Monsieur Ailhaud.
d'Avignon, le 30. Octobre 1743.

LA renommée, jointe aux grands services que vous rendés à une partie de l'Europe par vos bons conseils & par la sainte Poudre purgative, que vous faites debiter chez les RR. PP. Carmes dechaussés de nôtre Ville ; je puis hardiment l'appeller Sainte, moi & tous mes amis, attendu que je puis dire dans la vérité, qu'elle m'a redonné après Dieu, la vie. J'en ai pris l'hiver passé par votre ordre, cinquante deux prises, qui ont fait ce que l'huile fait à la lampe, lorsqu'elle est préte de s'éteindre ; & à present je puis dire, graces à Dieu & à votre sainte Poudre, que je joüis d'une parfaite santé & de la guérison de ma sciatique, qui me tenoit depuis vingt ans, & pour laquelle on m'avoit fait je ne sçais combien de differens remèdes tous plus inutiles.

Signé Perron,
Entrepreneur des Batimens de la Ville d'Avignon.

XLIII.

A Monsieur Ailhaud.
de Paris, le 5. Novembre 1743.

J'Ai guèri radicalement un de mes amis d'une fluxion de Poitrine, avec crachement de sang qui a duré trois jours, un point de coté très violent & une inflamma-

tion dans le bas ventre, avec quatorze priſes de votre Poudre. En neuf jours de tems, je lui en ai fait prendre ſept priſes. Depuis ſa guériſon, il en a encore pris ſix priſes, en ſix jours differens. Il vient de ſortir pour la premiere fois.

La maladie d'un autre de mes amis qui me vint trouver, il n'y a que quatre jours, étoit l'Uretre gonflé, gros comme le petit doigt & dur; la verge & le gland très enflés & la peau qui le couvre, enflée de l'épaiſſeur de deux écus de ſix livres; la fiévre qui avoit precedé avec impoſſibilité d'uriner. Au bout de la premiere priſe de vôtre Poudre, tout a été diſſipé & venu dans ſon ancien état naturel. Il urine bien, point de fiévre n'a reparu. C'eſt un Miracle, car il en paroiſſoit dix fois plus qu'à moi, &c.

Signé de Saint-Lieu.

Ruë de l'Arbre-ſec, au Perroquet.

XLIV.

JE ſouſſignée, en faveur de la vérieé, declare qu'étant malade de la verole, & ayant été manquée deux fois par l'uſage du mercure, tant en friction qu'en potion & parfum, ai été guérie par le ſeul uſage de la Poudre de Monſieur Ailhaud Docteur en Medecine de cette Ville, dont j'ai pris nonante & quelques priſes, en prenant chaque jour une ſimple doſe, que j'ai quelque fois augmentée d'un tiers, ou de la moitié & quelque fois doublée, ſelon le beſoin: & comme je ne ſçais pas écrire, j'ai fait une croix à coté de mon nom.

✠ *Signée Françoiſe Eudrode.*

J'Ajoute, au ſusdit temoignage, que c'eſt moi même ſouſſignée, qui ai adminiſtré & vû prendre la ſusdite Poudre de Monſieur Ailhaud à la ſusdite fille, & que la vérité eſt telle qu'elle a été parfaitement guérie.

Signée Catherine de Montaud,
Superieure de la Providence.
Fait à Aix, le 10. *Janvier* 1744.

XLV.

A Monſieur Ailhaud.
de Chatillon ſur Marne, le 27. *Mars* 1744.

COmme la Poudre que vous faites diſtribuer à Paris, par Mr. Moreau, commence à ſe faire connoître en cette Ville, ayant ſoulagé pluſieurs Malades & même guéri un bourgeois, qui étoit attaqué depuis un an d'une demangeaiſon au viſage & notamment aux levres, &c.

Signé Goſſart, Marchand.

XLVI.

A Monſieur Ailhaud.
de Marmande, le 22. *Avril* 1744.

MOnſieur Fabri d'Agen, que j'avois veu malade depuis dix ans, d'une eſpece de bile repanduë & d'une retention d'urine, a paſſé chés moi hier. J'ai été extremement étonné de voir ſon viſage bon, d'une couleur naturelle & telle que je lui avois vuë avant ſa maladie. Ma joye n'a pas été mediocre de voir ſon rétabliſſement de ſanté ſi ſubit, & ce qui l'a augmentée, c'eſt l'aſſurance

qu'il m'a donné, que ſa retention d'urine avoit ceſſé & que les urines avoient pris leur cours naturel. Je lui ai demandé de quel remède il s'étoit ſervi pour ſortir d'un état ſi facheux? Il m'a dit que c'étoit l'effet de vôtre Poudre, qu'il regarde comme un remède divin, &c.

Signé Ballias, Receveur des Domaines du Roi. A Marmande, route de Bordeaux.

XLVII.

A Monſieur Ailhaud.

de Graſſe, le 17. Octobre 1744.

JE vous ſuis bien obligé des Poudres purgatives que vous m'avez fait le plaiſir de m'envoïer pour mon hidropiſie. Elles ont fait miracle, dont je prie Dieu pour vous qu'il vous conſerve la vie & la ſanté, afin que vous en puiſſiez guérir d'autres, &c.

Signé Bonnet.

XLVIII.

JE certifie, qu'étant amie & voiſine de Madame de Fabri de Saint Jean de cette Ville, je l'ai vûë aſſidûment tous les jours, pendant le cours d'une maladie deſeſperée dont elle a rechapé, dans laquelle, j'ai obſervé que cette Dame, étant agitée par des coliques nephretiques des plus violentes, y ayant treize jours qu'elle n'avoit peu uriner, elle fut conſeillée de prendre la merveilleuſe Poudre de Monſieur Ailhaud Medecin de cette Ville, attendu les effets ſurprenans qu'elle avoit operé en pluſieurs maladies, de laquelle Poudre ladite Dame ayant pris

une ſeule priſe, elle urina deux heures & demi après ſans colique, & rendit environ un demi pot d'urine ſi épaiſſe qu'elle reſſembloit à de la moutarde. Une heure après, elle rendit encore des urines plus claires, mais chargées de petites pierres en quantité; & peu après, ſes urines devinrent encore plus claires & preſque naturelles. Alors elle fit ſans colique & ſans douleur, une pierre groſſe comme le noyau d'une olive, avec beaucoup de ſable & de glaires, après quoi elle n'a plus eu de reſſentiment de ſa maladie & joüit d'une parfaite ſanté. Et pour la vérité être telle, j'ai fait le preſent certificat comme temoin oculaire du fait y contenu. *A Aix, ce* 18. *Octobre* 1744.

Signée Dubroca, Rouſſet.

J'Atteſte, que la declaration que Madame la Lieutenante de Rouſſet a faite, en faveur de Monſieur Ailhaud Medecin de cette Ville, contient vérité en tous ſes chefs. *A Aix, le* 18. *Octobre* 1744.

Signé Fabri Saint Jean.

XLIX.

A Monſieur Ailhaud.

de Toulouſe, le 19. *Octobre* 1744.

UN Rhume de poitrine opiniâtre, dont j'étois attaqué depuis pluſieurs jours qui me donnoit des maux de tête & m'avoit ôté le ſommeil, m'a determiné à prendre vôtre remède, après en avoir entendu dire beaucoup de bien; & effectivement après la huitieme priſe, j'ai été totalement guéri

de ce Rhume & recouvré le ſommeil. Je ne ſçaurois dire aſſés de bien de ce remède ni trop vous en remercier, &c.

Signé Andrieu, près la porte Mathebiou.

L.

A Monſieur Ailhaud.
de Verdun ſur Garonne, le 21. *Octobre* 1744.

JE crois être obligé de vous donner avis de l'heureux ſuccés, qu'a produit en moi vôtre Poudre. Je m'en ſuis ſervi de même que vous me l'aviés ordonné. J'en ai pris vingt cinq priſes, & dans les intervalles, je me ſuis ſervi de la Roſée de vie & de ſanté, auſſi heureuſement qu'on puiſſe le deſirer. A preſent je me trouve entierement ſoulagé de toutes les douleurs de rhumatiſme & de ſciatique dont j'étois accablé depuis long tems.

Signé Frere Antoine, Predicateur Recolet.

L I.

A Monſieur Ailhaud.
du Saint Eſprit, le 25. *Octobre* 1744.

J'Ai été très ſenſible à l'exactitude avec laquelle vous eûtes la bonté de me repondre à la conſultation que j'eus l'honneur de vous envoïer, pour que je differe davantage à vous en faire mes très-humbles remercîmens, & à vous temoigner la juſte réconnoiſſance que j'en aurai toute ma vie.

J'aurai l'honneur, Monſieur, de vous dire que j'ai ſuivi ponctuellement ce que

vous me fites la grace de me preſcrire pour le regime de vie, & pour vôtre Poudre dont j'ai fini, il y a quinze jours, la neuvaine que vous m'avez ordonnée. Châque priſe m'a mené depuis huit juſqu'à quinze fois, toûjours avec beaucoup de glaires jaunes & noires, hors la derniere, ou il n'en paroiſſoit qu'un peu melées dans la matiere. Il eſt bon de vous informer, Monſieur, qu'à la ſixiéme, je rendis un animal vivant, preſque de la groſſeur du petit doigt, long de ſept à huit lignes, couvert d'une petite écaille griſe, la tête un peu plus groſſe que le corps, avec des yeux & un grand mouche, reſſemblant à une eſpece de limaçon de fontaine. Cela me ſurprit beaucoup, & j'aurois eu de la peine à le croire, ſi moi-même, je n'eus pris la peine d'examiner toute la matiere, ne m'en raportant pas à mon Laquais. Avec cela, depuis que j'ai commencé à prendre de vôtre Poudre, je n'ai plus eû de vertiges, ni même aucune apparence, &c.

Signé Rouſſel de Laval.

LII.

A Monſieur Ailhaud.

de Niſmes, le 12. *Novembre* 1744.

VOtre Poudre, Monſieur, vient de faire un miracle, en guériſſant une petite fille de huit ans, attaquée des humeurs froides, depuis l'age de deux ans. J'avois fait à ma chere enfant tous les remèdes poſſibles. L'uſage du lait d'aneſſe, la panacée, les boüillons de ſerpens, des purgations tous les

mois ; mais tous ces remèdes n'avoient eu aucun effet. Ma chere fille avoit ſept à huit trous à la jambe, la main & le bras du même côté attaqués. Voïant qu'il n'y avoit point d'amendement à ſes maux, je pris le parti de l'envoïer changer d'air dans le Vivareſt auprès de ma belle ſœur. Votre Poudre eſt là fort en vogue, & ma belle ſœur ayant vû par experience qu'elle étoit bonne, lui en a fait prendre depuis cinq mois, & ſes maux ont été de mieux en mieux juſqu'à l'entiere guériſon. Mais comme nous craignons qu'il ne revienne quelque choſe, on voudroit lui faire un cautere pour evacuër ſes humeurs. C'eſt pour vous conſulter là deſſus, Monſieur, que j'ai l'honneur de vous écrire. Il faut vous dire que je lui en ai fait pendant deux fois differentes, & que j'ai été obligée de les laiſſer refermer, par les grandes ſouffrances que cela lui cauſoit. Je vous prie, Monſieur, de me faire reponſe, afin que je leur mande votre ſentiment. S'il ne revient rien à cette enfant, je regarde ſa guériſon comme un miracle, & je ne crois pas que votre Poudre puiſſe faire une plus belle cure. Je ne pouvois me perſuader qu'elle fut véritable. C'eſt pour la quatrieme fois qu'on m'aſſure qu'il ne reſte aucun veſtige de ſes maux. J'eſpere que vous ne me ferés pas attendre long-tems votre réponſe. J'ai l'honneur d'être, &c.

Signée Vendargues, Labaulme.

LIII.

JE declare en faveur de la verité, qu'une longue maladie, cauſée par des pertes de

ſang conſiderables, m'avoit miſe à l'extremité au commencement du mois de Juillet dernier, ayant pour lors une enflûre univerſelle, ne pouvant reſpirer qu'avec peine ni demeurer couchée, ayant paſſé quinze jours ſur un fauteüil nuit & jour ſans pouvoir y trouver une ſituation tranquille, ſouffrant preſque toujours d'une ſuffocation violente, & de l'enflûre qui étoit prodigieuſe. Dans cet état deſeſperé, on me determina à prendre la Poudre de Monſieur Ailhaud Medecin de cette Ville. Les trois premieres priſes me procurerent une évacuation ſi conſiderable par le vomiſſement, les urines, & les ſelles, qu'il y eut d'abord une grande diminution de l'enflûre & de la ſuffocation. Je commencai pour lors de me mettre au lit, couchée ſur le côté & d'y dormir un peu : mais à la ſixieme priſe je me trouvai ſans ſuffocation & ſans enflûre, me couchant & me tournant de tous les côtés ſans peine, & par l'uſage que je fais d'une ou de deux priſes de cette Poudre tous les mois, je me trouve fort bien ; n'ayant pris aucun autre remède que la Poudre de Monſieur Ailhaud Medecin, depuis que j'ai commençé d'en uſer. *A Aix, le 16. Decembre* 1744.

Signée Audibert, de Maillanne.

LIV.

A Monſieur Ailhaud Fils.
de Paris, le 19. Decembre 1744.

JE ſuis très impatient, Monſieur, de ſçavoir de vos nouvelles. Je vous ai trop

d'obligation de m'avoir perſuadé l'efficacité de vôtre Poudre & des bons effets qu'elle a produit en moi, pour ne vous en pas reïterer encore mes remercîmens. Graces à ſix priſes de Poudre que j'ai pris à quatre mois l'une de l'autre, obſervant d'en prendre deux jours de ſuite; je ne me reſſens plus de ma mélancolie, & de ces cruelles & triſtes vapeurs qui m'ont deſolé pendant près de trois ans. Nous avons eû à la fin le fond du ſac, & je joüis apreſent d'une ſanté parfaite & ſuis auſſi gay que vous m'avez vû triſte. Plus d'aſſoupiſſemens ni d'engourdiſſemens, ce qui m'inquietoit beaucoup. Madame Lavocat continuë de s'en bien trouver groſſe de près de deux mois. Le mois de Juin dernier, elle en a pris trois priſes en deux jours, qui l'ont parfaitement bien purgée & fait jetter quantité de glaires; enſorte que de cette groſſeſſe ici, elle s'eſt mieux trouvée que de toutes les autres, & a bien mangé juſqu'à ſon huitieme mois, ou elle eſt entrée depuis trois ſemaines ou environ. Elle ſent l'embarras des digeſtions de ſon eſtomac & ſe propoſe bien de prendre les trois priſes en deux fois en relevant de ſes couches, &c.

Signé Lavocat, Maître des Comptes.

LV.

A Monſieur Ailhaud.

d'Avignon, le 23. Decembre 1744.

IL eſt juſte, Monſieur, que je vous aprenne, que Monſieur Aoulloubi Gentilhomme de Milord Duc d'Ormon, ayant de-

puis pluſieurs années des ſciatiques, des douleurs de-tête, qui le retenoient tout l'hiver dans ſa chambre, en a été radicalement guéri avec quatre priſes de votre Poudre. Il m'a offert une atteſtation des plus autentiques & aſſuré qu'il en continuera l'uſage, &c.

Signé le Senéchal de Saint Clement.

LVI.

A Monſieur Ailhaud.

d'Alby, le 24. Decembre 1744.

JE ſuis bien aiſe de vous informer d'un merveilleux effet, qu'a produit vôtre Poudre à l'égard d'une Dame de Caſtres, qui ſe nomme Madame de Braconac, qui avoit épuiſé la ſcience de ſon Medecin. Elle avoit véritablement une maladie étonnante. C'étoit une eſpece de dartre qui lui tenoit toute la tête, épaiſſe au moins d'un travers de doigt. Chaque cheveu faiſoit ſon ulcere. Il en ſortoit une puanteur extraordinaire. Son ventre étoit également couvert en entier d'un autre qui enfantoit mille fiſtules. Vôtre Poudre qu'elle a pris pendant quarante ſept jours, l'a entierement guérie. Quelle eſperance n'ai-je pas pour ma petite incommodité! je n'avois pas beſoin de telles experiences pour avoir beaucoup de foi à vôtre remède & en vous à qui tous les hommes doivent une éternelle réconnoiſſance. Soyez aſſuré que je ſuis un de ceux qui en ai beaucoup, & que perſonne ne vous eſtime & ne vous honnore plus que moi qui ai l'honneur d'être, &c.

Signé Veſian, ancien Mouſquetaire gris.

LVII.

Epitre Dedicatoire inſerée à la tête d'un Livre manuſcrit intitulé, Relation de la maladie habituelle du R. P. Felix, Auguſtin de la place des Victoires, guéri par la Poudre purgative de Monſieur Ailhaud, Médecin de la Ville d'Aix. Par le R. P. Felix lui-même.

A Monſieur JEAN AILHAUD, Médecin de la Ville d'Aix.

MONSIEUR,

IL eſt egalement raiſonnable & juſte de vous offrir un ouvrage qui eſt plus à vous qu'à moi. Vos ſolides reponſes à mes foibles lettres lui ont donné l'être : leur juſteſſe & leur preciſion enleveront aiſement les ſuffrages du Public qui aura le bonheur de les lire & la liberté d'en juger.

Il y verra, avec grand plaiſir votre experience conſommée ſur les maladies les plus graves, comme ſur l'uſage étonnant de votre Poudre purgative, remède, qui à ce que je crois, Monſieur, n'a rien, je ne dis pas, qui le ſurpaſſe, mais qui l'égale même dans la pharmacie pour ſes operations.

En quel païs du monde trouver un pareil purgatif qu'on puiſſe, ſans aucune crainte, reïterer auſſi ſouvent ! Remède qui le lendemain detruit l'accident qu'il a paru produire la veille, attaquant le mal dans ſon principe ? Remède qui purge avec tant d'abondance ſans alterer le temperament : ſans affecter la poitrine : ſans affoiblir l'eſtomac : ſans oter le velouté des inteſtins : ſans diminuer les forces : au contraire, il les aug-

mente ;

mente ; il les nettoye ; il les repare ; il les retablit ; il les fortifie à meſure qu'il evacuë les mauvaiſes humeurs ! Remède enfin qui ſoit & auſſi doux & auſſi puiſſant.

Cette heureuſe decouverte reſervée à vos ſoins, à vos veilles & à vos peines vous fera honneur dans la poſterité ! Nouveau Salomon il vous a été donné de connoître les ſimples, d'etudier leurs proprietés, de trouver leurs melanges, de preſcrire leurs uſages, de decouvrir leurs effets ! L'experience a repondu à vôtre étude & le ſuccès à vos eſperances.

Que n'ay je connu plutôt, Monſieur, vôtre traité ſur l'origine des maladies & ſur l'uſage de vôtre Poudre compoſée de purs vegetaux ſans aucun mineral ! je n'aurois pas eſſuyé ni tant d'accablantes ſaignées qui toujours épuiſent l'homme le plus robuſte, ni tant de diſgracieux remèdes qui jamais n'ont touché le fond de mon mal inconnu à la medecine qui l'a declaré habituel, & qui conſequemment jamais n'a ni ſçû ni pû me guérir radicalement.

Que l'homme eſt malheureux de paſſer les plus beaux jours de ſa vie, ou à prendre des remèdes qui, en le minant peu à peu pour le corps, le ruinent de fond en comble pour la bourſe ! Ou à ſe retablir des convaleſcences qui par leur fatigantes & inſuportables longueurs, ſont pires que les maladies mêmes ! Qu'il eſt à plaindre de n'être redevable qu'à ſon excellent temperament de ne ſuccomber pas ſous les rudes coups que lui porte un art qui ſouvent n'agit que par conjecture & à taton !

Telles ſont, Monſieur, les dures & frequentes épreuves ſous leſquelles j'ai penſé être écraſé depuis plus de quarante ans que je ſuis dans la cloître ſans avoir pû les éviter.

Que je ſuis donc redevable à la divine Provi-

dence de m'avoir fait trouver dans un age encore vigoureux un excellent remède qui, à peu de frais, m'a guéri radicalement.

Je l'avouë ici, à la face du Ciel & de la terre, votre Poudre purgative eſt auſſi aiſée à prendre que facile à rendre. Sans dégout, ni nauſée en la prenant, je n'ai ſenti ni colique, ni tranchée, ni acrimonie dans ſon operation.

Toujours active ſans effort, il n'eſt, je vous jure, Monſieur, exceptés mes pieds ou jamais je n'ai eu aucun mal, il n'eſt, dis-je, aucune partie de mon corps ou l'humeur combatue a voulu ſe retrancher, que votre purgatif n'ait auſſi parcouru toujours avec force, mais toujours avec douceur, pour l'attaquer & la detruire.

Il a fallu, j'en conviens, le reïterer ſouvent (auſſi eſt-ce ce qui releve ſon excellence) parceque pour detruire un mal habituel, inveteré, incurable; il faut reïterer le remède juſqu'à ce qu'on l'ait aneanti dans ſa cauſe, dans ſon principe, dans ſa ſource; cela n'eſt il pas conſequent? Or mon mal dans mes jambes étoit né, ou preſque né avec moi.

Il a donc fallu & une conſtance à toute épreuve de ma part pour ne me point decourager, & un purgatif tel que le votre, pour le déraciner, pour l'aneantir, pour le guérir.

Que nos Medecins diſent ce qui leur plaira, je ſuis pret à ſoutenir & il eſt de notorieté publique dans Paris, que jamais ils n'ont pû, je ne dis pas, me guérir, mais me ſoulager même. Helas! comment auroient-ils pû y parvenir, ne connoiſſant ni la nature, ni la cauſe de mon mal, toujours ſubſiſtant dans mon corps après leurs ſoins, leurs peines & leurs remèdes!

Quand ils m'ont cru, ou guéri, ou ſoulagé, ſi l'on peut parler ainſi, je ne l'étois pas; puiſque

mon mal retombé dans mes jambes par une legere douleur qui y revenoit imperceptiblement & augmentant peu à peu, redevenoit au bout d'un tems encore plus violent & plus ſenſible. Donc jamais, malgré le tems & la dépenſe, malgré les ſaignées & les remèdes, malgré les peines & les ſoins, ils ne m'ont guéri radicalement.

La cure admirable de ma maladie, reſervée à vôtre purgatif ſeul & unique, a été longue à ſe manifeſter, il eſt vrai! Il a fallu une perſeverance égale à ma confiance, je ne le nie pas: Mais il m'a été facile, Monſieur, d'avoir l'un & l'autre; parce qu'il n'y a rien de rebutant dans votre Poudre qui agit toujours en ami.

Mon mal continuel, tenace, opiniâtre, invetéré, enraciné dans tout le genre membraneux de mes jambes, de ma tête, & de preſque toutes les parties de mon corps, s'eſt peu à peu adouci, calmé, aneanti par les Purgations ſouvent reïterées. J'ai beaucoup ſouffert pour y parvenir; votre Poudre ſeule ſans aucun autre ſecours, par ſa benigne activité, a vaincu toute réſiſtance, a écarté tout obſtacle, a detruit enfin & la nature & la cauſe du mal.

Son triomphe, Monſieur, eſt donc éclatant, general & complet. Plus il a été difficile à obtenir, plus il eſt glorieux à publier, puiſque radicalement guéri, je vis ſans inquietude dans ma tête, ſans douleur dans mes jambes, & ſans aucune tracaſſerie dans toutes les parties de mon corps: ce qui ne m'étoit jamais arrivé de ma vie.

Recevés donc aujourd'hui, Monſieur, cet ouvrage comme le tribut legitime de mon eſprit, le ſincere homage de mon cœur, la parfaite ſanté de mon corps, l'offrande la plus digne de vous, le certificat le plus autentique de moi, & la preuve

la plus ſenſible de mon reſpect, de mon eſtime, de ma reconnoiſſance.

J'ai l'honneur d'être en vérité, &c.

Signé F. Felix, Auguſtin de la Place des Victoires.

A Paris, le 4. Janvier 1745.

LVIII.

A Monſieur Ailhaud.

de Chambery, le 14. Janvier 1745.

IL y a environ ſept ans, que je me ſers de vôtre poudre dont je me trouve fort bien, de même que pluſieurs de mes amis, auſquels je l'ai indiquée & à toutes mes connoiſſances. J'y ai tant de confiance, qu'il y a trois ans que j'ai eu une vive fluxion de poitrine avec la fiévre; Je ne voulus point écouter ni Medecins, ni Chirurgiens. Quatre priſes me tirerent d'affaire. La troiſieme me fit ſortir par la bouche une glaire groſſe comme un œuf de poule, &c.

Signé Miſſon, Directeur géneral des vivres de l'armée d'Eſpagne en Savoye.

LIX.

A Monſieur Ailhaud.

de Paris, le 29. Janvier 1745.

JE connois pluſieurs perſonnes qui ont été attaquées d'Apoplexie, & ſont reſtées en paraliſie d'une partie de leur corps. Votre Poudre leur a fait des biens infinis, & en a rétabli quelques uns parfaitement.

Signé Rouillé, Conſeiller d'Etat & Intendant du Commerce

LX.

A Monſieur Ailhaud.
de Seiſſe près Toulouſe, le 4. Fevrier 1745.

MOnſieur de Mondrand, mon voiſin, a été guéri radicalement des hémorroïdes avec votre Poudre. Il m'a dit qu'il vous avoit écrit.

Signé Dupuy, Chevalier de Saint Louis.

LXI.

A Monſieur Ailhaud.
de Reuel, le 9. Fevrier 1745.

VOus invités ſi gracieuſement, Monſieur, ceux qui ont le malheur d'être attaqués de certains maux, d'avoir recours à vous lorſqu'ils ſeront dans quelque doute, avant que de commencer votre Poudre purgative qui a fait, & fait journellement des prodiges dans ces Cantons, & notamment, à l'égard de Monſieur de Ferriol, Capitaine du Regiment d'Angoumois, un de mes amis, qui après avoir été traité par la faculté de Paris, d'un abcès au coté gauche, ſans ſuccès, & déclaré par cette même faculté incurable, ſe trouve aujourd'hui, par l'uſage de votre Poudre, radicalement guéri, que j'ai cru ne devoir pas douter un inſtant, qu'elle ne me procure le même avantage pour la maladie dont je ſuis attaqué, depuis huit à neuf ans, de laquelle je vais avoir l'honneur de vous faire l'expoſé, &c.

Signé de Pebernard de la Barthe, Conſeiller du Roi, & ſon Baillif de la Ville de Reuel. Par Caſtelnau-d'Ari.

LXII.

A Monſieur Ailhaud.

de Bordeaux, le 9. Fevrier 1745.

VOtre Poudre fait des miracles, car j'ai tiré une perſonne du tombeau avec quatre priſes. Elle avoit pour maladie, une rétention d'urine, & elle avoit ſes regles remontées. Elle doit vous écrire. C'eſt une Demoiſelle de nom, qui eſt fille du premier Preſident de la Martinique, nommée Mademoiſelle Paſcal de Saint Gorge, &c.

Signé Paris.

LXIII.

A Monſieur Ailhaud.

de Villeneuve, le 28. Fevrier 1745.

J'Ai fait uſage de vos Poudres purgatives, & de la maniere preſcrite de point en point. J'en ai pris environ deux paquets de dix priſes chacun, & j'en fais venir un troiſiéme, malgré la contrarieté de Meſſieurs de la Pharmacie qui ſe dechaînent contre votre remède. Ses heureux ſuccès en font l'apologie, & il commence à être fort en uſage dans ce païs. Nous ſommes quatre à cinq qui en avons fait venir pour plus de quarante écus.

J'ai un âîné qui trainaſſoit depuis pluſieurs années, à qui vos Poudres ont fait de merveilles.

Un paquet de dix priſes vient de guérir un de nos voiſins, qui étoit tombé dans l'apoplexie & paraliſie.

Pour ce qui me regarde, puiſque vous

voulés bien permettre que je vous en informe, les palpitations de cœur ont ceſſé. La reſpiration n'eſt plus ſi genée ni ſi ſenſible, non plus que les battemens des temples.

Signé Bel, Prieur de Villeneuve.

LXIV.

A Monſieur Ailhaud.

de Montivilliers, le . . . Mars 1745.

NOus nous flattons que vous voudrez bien nous donner votre avis ſur ce memoire. Nous ne doutons nullement de la réüſſite, après avoir vû la guériſon miraculeuſe de Monſieur Durſé Daſtron, à Montivilliers en Caux, qui avec une jauniſſe très-opiniâtre, étoit demeuré paralitique de la moitié du corps, pour avoir pris des remèdes que l'on pretendoit ôter radicalement la goutte. Le public a trop éprouvé les effets de votre charité, pour que nous ne nous flattions pas, en notre particulier, d'y participer en cette occaſion, &c.

Signé de Courmenil.

En ſon Chateau de Criquetot Leneval.

LXV.

A Monſieur Ailhaud.

de Toulouſe, le 17. Mars 1745.

EN arrivant chez moi, il y a environ trois mois, je trouvai la femme de mon jardinier fort mal. le Chirurgien qui la traitoit pour une pleureſie, l'avoit deja ſaignée cinq fois, & purgée deux. Elle avoit la poi-

trine fort opreſſée avec une toux violente, un point au coté, & une forte fiévre qui ne la quittoit ni jour ni nuit. J'attendis au lendemain matin que ſon Chirurgien fut arrivé, & je le fis conſentir à lui faire prendre une priſe de votre Poudre; & puis deux autres pendant trois jours conſecutifs. La fiévre ne diminua guere pendant les trois jours, mais après elle commença à diminuer, & dans ſept à huit jours, elle fut ſans fiévre & ſe porta bien.

Une autre femme enſuite tomba malade, qu'on croïoit groſſe de deux ou trois mois. Elle ſe plaignoit d'un mal à la tête des plus violens. Le Chirurgien lui donna quelque petit remède qui n'empecha pas que le mal de tête ne dura toûjours avec violence, accompagné d'une groſſe fiévre qui la faiſoit tomber en delire toutes les nuits. Le Chirurgien ne venant plus, je lui fis prendre une priſe de la dite Poudre, & je la reïterai juſqu'à cinq priſes, en donnant quelques jours d'intervalle. A la derniere, elle commença à ſe porter mieux, & elle eſt apreſent en bonne ſanté. J'oublios de vous dire que lorſqu'on lui fit prendre la premiere priſe de Poudre, elle étoit toute couverte de pourpre rouge.

Je me trouvai ſurpris, il y a environ trois mois, d'un gros rhume avec oppreſſion de poitrine. J'étois alors en campagne. Ce qui me faiſoit plus de peine, c'eſt que la fiévre s'y joignit tout de ſuite. Je me levai avec la fiévre, ne pouvant plus reſter dans le lit, & je pris une priſe de Poudre. La fiévre quitta pendant la journée, & revint la nuit avec un grand froid. J'en repris le matin, ayant encore la fiévre, une deuxieme priſe, &

elle n'eſt plus revenuë. J'en pris une troiſieme le lendemain pour plus grande ſûreté, & je m'en ſuis bien trouvé, &c.

Signé Degoiran, Seigneur de St. Jean.

LXVI.

A Monſieur Ailhaud.

de Saint Gaudens, le 22. Mars 1745.

JE comprens, que je ne circonſtanciois pas aſſés les choſes, quand, par ma derniere, je vous parlois de l'Eccleſiaſtique perclus, des deux pleuretiques, & de la Demoiſelle attaquée d'une colique nephretique; Tous guéris de leurs maladies, par le ſecours de vôtre Poudre, en ne vous marquant pas leurs noms & le lieu de leur reſidence. j'aurai donc l'honneur de vous dire, que l'Eccleſiaſtique perclus, guéri radicalement avec 60. priſes de votre Poudre, eſt Mr. d'André, Chanoine de St. Sernin à Toulouſe. C'eſt un fait conſtant. Les deux Pleuretiques guéris avec deux priſes châcun, ſont deux Domeſtiques de Mr. le Grand Maître des eaux & forêts du Païs. Autre fait non moins conſtant. La Demoiſelle attaquée d'une Colique nephretique & menacée d'une mort prochaine, eſt Mademoiſelle de la Croix, ſœur à Mr. le Curé de Lioux, notre voiſin, guérie avec une ſeule priſe de vôtre Poudre. J'ajoûte à tous ceux là, un jeune homme de nôtre Ville, dont je ne crois pas pouvoir vous dire le nom, recemment guéri de la Verole innocemment contractée, avec 40. priſes de votre Poudre.

Signé Boé, Prebandé du Chapitre Collegial de St. Gaudens.

Par Toulouſe.

LXVII.

A Monsieur Ailhaud.

de Paris, le 24. Mars 1745.

IL est bon de vous instruire de tout ce qui se passe à Paris, au sujet de votre remède, afin de pouvoir rassurer les craintes qu'on tache de repandre dans le Public pour arreter ses progrès. Madame Gemeaux qui, l'année derniere, a avalé vingt-cinq ou trente prises de vôtre Poudre dont elle s'est trouvée au mieux, pour se debarrasser d'une humeur erésipelateuse qui la tourmentoit impitoïablement, par les subites irruptions qu'elle lui causoit de tems à autre; curieuse comme le sont ordinairement les Dames, & se sentant un petit mal à la tête, voulut voir si son sang étoit aussi mauvais, qu'avant d'avoir usé de la Poudre. Autant par curiosité que par besoin, elle se fit saigner dans le mois de Decembre 1744. chose étonnante! C'est que le Chirurgien surpris de la beauté de son sang, fut faché de le lui avoir tiré, tant il étoit bon, beau, vermeil, point sec, mais tel qu'il convient pour être en bonne santé; d'où elle conclud que votre Poudre l'a rendu tel, à son grand contentement.

Madame Thevenard se porte à merveilles depuis qu'elle use de votre Poudre. Elle ne se ressent plus de son abcès, va & vient aisément, surprend tout le monde qui voit son embonpoint, mange avec appetit, & n'a plus ni vapeurs, ni evanoüissemens.

Signé F. Felix, Augustin de la Place des Victoires.

LXVIII.

A Monſieur Ailhaud.

de Limoux, le 28. Mars 1745.

RECevés, Monſieur, mes très humbles remercîmens, ſur les bons avis que vous avés eu la bonté de me donner. J'ai pris depuis le huit de ce mois cinq priſes de Poudre; & dans l'intervalle, j'ai pris cinq jours de ſuite de la liqueur intitulée, roſée de vie & de ſanté, avant & après diné: & je pris deux priſes de Poudre le 25. le 26. & le 27. au moins deux cuillerées de la dite liqueur, deux heures avant diné: & je continuerai de deux jours l'un. Mon eſtomac s'eſt racommodé.

Un de mes amis fut ſondé, il y a trois ans, & on trouva la pierre. Il a les reins pris, & piſſe dificilement & avec de grandes ſouffrances. Je lui conſeillai vos Poudres qui l'ont degagé & le font uriner plus facilement.

Je puis vous aſſurer que les effets que vos Poudres ont operé en moi, donnent une confiance entiere à tout le monde, & que tout ce païs qui ne l'a connuë que par moi, en fait un uſage ſurprenant. Vous devés avoir réçû pluſieurs lettres d'ici: & quoique Meſſieurs les Medecins, & ſurtout les Apoticaires faſſent leur poſſible pour les decrier & deſabuſer le Public, ils ne ſçauroient y réüſſir par les bons effets qu'elles produiſent, &c.

Signé d'Huleau, Chevalier de St. Louis & de St. Lazare.

LXIX.

A Monsieur Ailhaud.

de Paris, le 18. *Avril* 1745.

J'Ai deja eu l'honneur de vous écrire, à l'occasion d'une bile repanduë, sur l'usage de vos Poudres. Vous eûtes raison de me marquer que la fiévre me reprendroit, ayant cessé de prendre de vos Poudres pour prendre une opiate qui fit disparoitre la fiévre pendant quelque tems ; mais elle revint comme vous me l'aviés dit. J'ai continué & j'en ai pris trente deux prises, après quoi je me suis trouvé radicalement guéri. Je me felicite d'avoir fait cette decouverte ; aussi tâche je de la prôner tant que je le puis, & il y a des personnes à la Cour & à la Ville qui en font usage, par l'éloge que j'en ai fait, &c.

Signé Durbas de Lartigue, Prêtre.

LXX.

A Monsieur Ailhaud.

de Villers Canivet, le 12. *Mai* 1745.

JE finis aujourd'hui la dixieme prise qui me faisoit la portion d'un mois de trois jours l'un, ce que je n'ai pas executé, en ayant pris deux, trois, quatre de suite, pour pouvoir vaquer aux affaires de cette communauté, & je ne me suis pas trouvé fatigué comme aux trois premieres prises, quoique l'evacuation de bile, de glaires soit aussi abondante à la derniere qu'à la premiere.

Je puis dire pour vous rendre juſtice, qu'il y a deja en moi un changement total. Ma poitrine pleine de boutons ſuppurans ſans ceſſe, eſt entierement netoïée & il ne paroit plus que les places encore rouges ſur le front. Mon viſage qui étoit nuancé de jaune, a repris la plus belle couleur du monde, ce qui m'attire les complimens du Public. Je n'ai reſſenti aucune douleur d'eſtomac, je mange de tout avec beaucoup d'appetit. Enfin, Monſieur, les effets de votre Poudre paroiſſent ſi merveilleux, que depuis que j'ai commencé de là prendre il s'en eſt bien conſommé.

Signé Frere Carton,
Procureur de l'Abbaïe de Villers Canivet,
Près Salaiſe en Normandie.

LXXI.

A Monſieur Ailhaud.

de Paris, le 3. Juin 1745.

AVant mon depart de Paris pour Villemomble, Madame Gabriel tomba dans un eſcalier. Cette chute lui occaſionna une Ereſypele ſur la jambe gauche. On vint me conſulter. J'ordonnai d'avaler en huit jours, huit priſes de Poudre & de baſſiner la jambe avec du vin chaud, ce qui a reüſſi au parfait. A mon retour, je l'ai trouvée guérie, bien portante, & publiant la Poudre comme un remède ſouverain.

Madame Thevenard, qui vous ſaluë, ſe porte au mieux, quoique depuis cinq mois elle n'en ait pas fait uſage, &c.

Signé F. Felix, Auguſtin.

LXXII.

JE certifie, en faveur de la vérité, qu'étant attaqué d'une hidropiſie de poitrine & de bas ventre des plus dangereuſes, & dont tous les remèdes que les Medecins m'avoient ordonnés, n'avoient pû empecher les progrès, je me determinai à prendre la Poudre de Monſieur Ailhaud Medecin de cette Ville d'Aix, qui diſſipa dans très-peu de tems l'enflure qui étoit repanduë ſur tout mon corps. J'ai continué de prendre cette Poudre, & j'en ai pris trois cens priſes dans l'eſpace de quinze mois, pour fondre & detruire peu à peu & entierement l'obſtruction prodigieuſe de tous mes viſceres, c'eſt à quoi je ſuis parvenu par ſon ſeul ſecours, ſans qu'elle m'ait cauſé aucune irritation. Elle purge les humeurs, elle purifie le ſang, & produit des effets ſurprenans dont j'ai fait non ſeulement l'épreuve, mais encore pluſieurs perſonnes de cette Ville. *A Aix, le 27. Juillet 1745.*

Signé Albertas,
premier Preſident en la Cour des Comptes.

LXXIII.

J'Ai un temperament ſi delicat, que je n'ai jamais pû ſoutenir deux ou trois purgations conſecutives, quelques douces & legeres qu'elles fuſſent, ſans en être extrêmement fatigué & accablé. La Poudre purgative de Monſieur Ailhaud Docteur en Medecine, eſt le ſeul remède dont j'ai pris tout de ſuite quarante priſes, ſans en reſſentir la

moindre incommodité, me trouvant aucontraire beaucoup mieux, & fort ſoulagé des Hémorroïdes & des foibleſſes d'eſtomac, auſquelles je ſuis ſujet depuis un tems très conſiderable. Mon eſtomac étoit rempli de glaires & d'autres mauvais levains qui m'empechoient de digerer les alimens, & m'occaſionnoient une diarrhée continuelle; & ce n'eſt que par l'uſage de la ſuſdite Poudre dont j'ai pris plus de ſoixante priſes dans moins d'un an, & que je prens de tems en tems, que j'ai arreté cette diarrhée, & que j'ai procuré à mon eſtomac une digeſtion convenable. L'uſage de cette même Poudre éloigne & diminuë beaucoup les attaques des Hémorroïdes qui me travaillent depuis plus de vingt ans. J'avois eu recours à tous les remèdes imaginables, tant pour mon eſtomac que pour mes hémorroïdes, mais je n'ai trouvé du ſoulagement, que par la ſuſdite Poudre; en ſorte qu'en continuant d'en prendre, j'eſpere de parvenir à une guériſon radicale: & pour être la vérité telle, j'ai fait le preſent Certificat, pour ſervir & valoir en tant que de beſoin. *A Aix, le 4. Août.* 1745.

Signé Sulauſe.

LXXIV.

A Monſieur Ailhaud.

de Paris, le 9. Août 1745.

JE vous dirai, Monſieur, que j'ai guéri avec deux priſes de votre Poudre, un Officier de la maiſon du Roi, qui étoit depuis trois mois entre les mains des Medecins,

pour une fiévre continuë & maligne. Il en prit deux priſes dans une heure ; & ces deux priſes lui ont cauſé un debordement de bile qui lui a duré pendant dix jours, après quoi il s'eſt trouvé guéri & ſe porte bien depuis un an.

Signé Dujon le jeune,
Prêtre habitué de Saint Euſtache.

LXXV.

A Monſieur Ailhaud.
de la Haye le Comte, le 24. Août 1745.

L Aſſé & fatigué des remèdes, je pris le parti de n'en plus prendre. La fiévre quarte bien reglée ne m'a point quitté juſqu'au mois de Mai, que j'ai eu connoiſſance & commencé à faire uſage de votre Poudre. J'en pris d'abord deux priſes deux jours conſecutifs : la fiévre changea auſſi tôt de nature & devint double tierce. Je n'en fus point étonné. Tout ce qui eſt annoncé dans votre petit livret que j'ai lû & relû, eſt arrivé. J'en ai pris aſſés exactement, de deux jours l'un, ſuivant de point en point, toutes les formalités preſcrites. Je l'ai trouvée très bien faiſante. Enfin, après quatorze priſes, je me ſuis veu délivré de toute fiévre. Le 6. de Juin, l'appetit & le goût que j'avois perdu totalement ſont revenus & le ſommeil en partie, &c.

Signé Deſonois, Prieur de la Haye le Comte.
Par Louviers.

LXXVI.

A Monſieur Ailhaud.

de Beziers, le 19. Septembre 1745.

JE prens la liberté de vous écrire celle-ci. Il eſt vrai que depuis environ neuf mois, j'étois attaquée de pluſieurs maux, qui ſans doute, venoient du derangement des humeurs. Le plus particulier étoit un mal de tête, dont je ſentois que la vuë s'affoibliſſoit. Tout me paroiſſoit rempli de fumée quand je ſortois. On me conſeilla de prendre vôtre Poudre; & en effet, je la pris. Dans ſix priſes que j'en eus pris, elle me remit dans un bon état. Je m'apperçus que la vuë s'étoit éclaircie, & qu'elle eſt revenuë dans ſon premier état, &c. *Signée Rouſſigniole.*

LXXVII.

A Monſieur Ailhaud.

de Salival, par Moyenvic Eveché, le 21. Novembre 1745.

IL y a environ un an, qu'il me tomba entre les mains un livret qui annonce les effets merveilleux de votre Poudre purgative. N'ayant point, pour lors, l'honneur de vous connoitre, je m'adreſſai à Monſieur l'Abbé Maſſe, pour ſçavoir ſi véritablement cette nouvelle production venoit de ſon pais? ſur le temoignage avantageux qu'il m'en rendit, je me determinai à en prendre pour quatre loüis, que j'ai diſtribué à des Curés du voiſinage, pour ſoulager les pauvres ma-

lades de leur paroiſſe. J'ai eu la ſatisfaction de voir que ma découverte a été utile à ce Païs, où votre Poudre étoit pour lors inconnuë.

Monſieur le Curé de la Boiſſiere, Diocèſe de Beauvais, qui étoit incommodé de la goutte, en fit uſage, & s'en eſt parfaitement bien trouvé. Non ſeulement il a paſſé l'hiver dernier ſans ſouffrir de la goutte; mais encore, il s'eſt trouvé delivré de cette peſanteur, de cet engourdiſſement de membre qui eſt naturel aux goutteux. Le même en a donné à un enfant de ſa Paroiſſe, agé ſeulement de huit mois, qui paroiſſoit plus qu'à demi mort, & l'a rendu en ſanté. J'en ai donné moi-même quatre priſes à une Demoiſelle, attaquée d'une Ereſipele, dont elle a été guérie, ſans avoir vû ni Medecin, ni Chirurgien. Après avoir bien établi la reputation de votre Poudre dans ce Païs-là, l'obeïſſance m'en a retiré, pour me tranſplanter en cette Abbaïe de Salival, Diocèſe de Mets, où j'occupe la place de Prieur, &c.

Signé Cretot, Chanoine Prémontré, Prieur de Salival.

LXXVIII.

A Monſieur Ailhaud.

de Taraſcon, le 1. Decembre 1745.

LA Demoiſelle Epileptique, pour qui j'avois eu l'honneur de vous conſulter, eſt entierement guérie! c'eſt un témoignage que je dois rendre à la vérité, & c'eſt avec un très ſenſible plaiſir que je m'en acquite. Ouvre celui que je reſſens, par l'interêt particu-

lier que je prenois à la malade, j'en ai un autre qui n'eſt pas moins ſenſible, qui eſt celui de voir la cure que votre Poudre a faite, cure d'autant plus grande, que ces ſortes de maladies, lorſqu'elles ſont auſſi vieilles & auſſi inveterées, au point que celle-la l'étoit, ſont regardées comme incurables. Je vous avoüerai ingenûment, que lorsque j'ai conſeillé votre Poudre à cette perſonne, je ne me flatois pas d'une entiere guériſon, je croïois lui procurer du ſoulagement en rendant les accidens moins frequens & moins vifs; mais le Seigneur, graces à vous Monſieur, & à 44. priſes de votre Poudre priſes tout de ſuite, n'ayant mis d'intervalle que les Dimanches & Fêtes qui ſe ſont trouvés pendant ce tems, l'ont entierement guèrie. Faités moi, je vous prie, la grace de me mander, ſi comme je le penſe, il ne ſeroit pas à propos que cette perſonne en prit quelques priſes par intervalle? je penſois que tous les trois mois, pendant encore un an, elle feroit bien d'en prendre trois priſes de ſuite, ce qu'elle n'a pas voulu faire ſans vôtre ordre, &c.

Signé Deprovençal, Capitaine d'Infanterie.

LXXIX.

A Meſſieurs Ailhaud.

d'Uzes, le 8. Fevrier 1746.

IL eſt véritable, Meſſieurs, que j'avois oublié de vous marquer les ſimptomes de ma maladie dont votre Poudre m'a guéri. 1. Elle m'a donné l'appetit que j'avois perdu entierement. 2. Elle m'a remis dans mes pre-

mieres forces. 3. Une meilleure couleur. 4. Elle m'a procuré d'aller à la selle facilement, où je ne pouvois aller, quand je mangeois du bon pain ; J'étois forcé à ne manger que du pain de consegal pour me rafraichir ou pour pouvoir aller à la selle. 5. Elle m'a fait oublier de prendre tant de remèdes avec le lait, que je continuois depuis sept ans. 6. Elle m'a guéri d'un ventre tendu que j'avois presque toujours, le tout avec six prises que je pris de sept jours deux. Je puis bien avec juste raison vous dire, que je tiens la vie d'elle, puisqu'elle m'a guéri de tous les maux que m'avoit causé une suite d'hidropisie, dont j'étois abandonné de tous les Medecins, &c.

Signé Roussel, à la grande Bourgade.

LXXX.

A Monsieur Ailhaud.

de Paris, le 11. Fevrier 1746.

IL est, Monsieur, très juste de vous instruire des succès de votre Poudre, à l'égard de Pierre, de Catherine & de Nicolas.

Pierre en a pris, environ 25. fois en deux mois & demi de tems.: tantôt deux ou trois jours de suite; tantôt avec des intervalles, entre chaque prise ; quelque fois une prise & demi ou une prise & quart à la fois ; & le plus souvent une prise seule ; le tout suivant que ses occupations le lui permettoient, & le plus ou le moins qu'il se croïoit avoir besoin d'être purgé. Elles lui ont fait beaucoup du bien. Il est delivré des assoupissemens presque continuels ausquels il étoit sujet. Il n'a plus les engourdissemens & les

peſanteurs qui l'inquietoient. Il y a près de cinq mois qu'il ne s'eſt fait ſaigner, & il n'en aperçoit aucun beſoin, ſe trouvant affranchi des ſimptomes qui lui en indiquoient la neceſſité & qui provenoient d'un ſang épais comme du cotignac, qui l'obligeoient non ſeulement de ſe faire ſaigner tous les deux mois, mais même de recidiver deux ou trois jours de ſuite, ſouvent le même jour.

Catherine a pris 31. priſes de votre Poudre de ſuite, & a reſté quitte de ſes fleurs blanches, de maniere qu'elle n'en a plus.

A l'égard de Nicolas, on lui a fait prendre votre Poudre conſecutivement, pendant deux mois tous les jours. On la lui continuë de tems en tems, & il paroit beaucoup mieux. Il a le teint ſain. Une fluxion qu'il a eu ſur la jouë n'a eu aucune ſuite; & s'il continuë juſqu'au Printems, on le regarde comme guéri.

Signé de la Croix,
Maitre des Comptes. Ruë ſaint Avoye.

LXXXI.

A Monſieur Ailhaud.

de Caen, le 5. Mars 1746.

JE continuë, Monſieur, à être extrêmement contente de vos Poudres, par les bons effets qu'elles operent chez moi. Elles m'ont rétabli l'eſtomac, & procuré le retour de mes regles qui ſont revenues abondamment deux fois dans leur tems. Mon bras paralitique va auſſi beaucoup mieux, &c.

Signée Louvigny.

LXXXII.

A Monsieur Ailhaud.

de Bourdeaux, le 7. Mars 1746.

VOtre Poudre, Monsieur, a fait un bien infini à tous ceux qui en ont pris. Ma sœur qui a eu l'honneur de vous écrire son état, étoit à sa vingt huitieme prise, lorsque je suis parti, & son mal étoit diminué aux trois quarts, sans qu'elle se sente la moindre indisposition dans l'interieur. Ce sont en vérité, Monsieur, des effets miraculeux, & quoiqu'en dise la faculté, le Public vous doit une réconnoissance eternelle. Je vous en ai, Monsieur, une bien particuliere, puisque deux de vos prises m'ont totalement guéri d'un mal d'estomac que j'avois depuis deux ans. Il est bien facheux que Messieurs les Medecins & pharmaciens s'opposent aussi ouvertement à ce que votre Poudre vienne à la connoissance de tout le monde: Mais comme vous sçavez, il n'y a que le tems qui puisse détruire les prejugés, &c.

Signé Paillet, Fils ainé,
Negociant à Marennes en Saintonge.

LXXXIII.

A Monsieur Ailhaud.

de Brouage, le 8. Mars 1746.

JE suis Picard, Monsieur! j'ai la franchise attachée à cette nation! la premiere fois que j'ai entendu parler de votre Poudre purgative, j'ai dit comme bien d'autres, celle

à tous chevaux ! l'on a raporté qu'une femme du Bourg de Marennes en avoit pris une priſe, qu'elle étoit morte ſur le champ. J'ai dit que cela me paroiſſoit trop fort, qu'il n'y avoit que l'Emetique qui puiſſe tuer comme cela tout d'un coup : auſſi cela étoit il faux. Enfin votre imprimé a paru. Faute d'autre amuſement, je l'ai lû même aſſés legerement. Je ne ſçais par quelle fantaiſie, il m'a pris envie de le relire. A cette ſeconde lecture, j'ai trouvé votre raiſonnement aſſés prouvé & naturel. Ma ſanté très alterée & l'eſtomac très derangé, ſuite d'une maladie aſſés violente que j'ai euë en Octobre, m'ont déterminé à prendre vôtre Poudre. J'en ai donc pris, Monſieur, trois paquets en trois jours de ſuite, avec les regles que vous preſcrivés. Ma gouvernante a été la premiere à me parler du changement qui paroiſſoit à ma figure. J'avois les yeux jaunes, le teint plombé. je ne l'ai plus ; & hier, l'Aſſemblée étant chez moi, l'on m'a felicité ſur mon teint charmant. La verité eſt que je me ſens tout autre. Je bois, mange bien. je vais à la chaſſe comme un jeune homme de trente ans, quoique j'en aïe cinquante deux, & trente de ſervice, &c.

Signé Laporte,
Major du Gouvernement de la Ville de Brouage.

LXXXIV.

A Monſieur Ailhaud.
de Verſailles, le 15. Mars 1746.

POur repondre à l'honneur de la votre, du 10. Decembre dernier, voici comme

j'ai paſſé l'hiver, depuis le mois de Novembre que j'ai eu l'honneur de vous écrire. Je n'ai pas peu prendre de la Poudre comme vous me le marquies de trois ou cinq jours l'un. J'ai été quelque fois dix ou douze jours ſans en prendre, parceque je n'avois pas le tems. Cependant cela va toujours de mieux en mieux. Les crachats ſont diminués & preſque jamais teints de rouge; ſur tout apreſent. Je bois & mange fort bien. Rien ne me fait mal. Je dors de même, & je ſuis groſſi de deux pouces depuis Noël. Je ne ſens plus aucune douleur. J'eſpere avec l'aide de Dieu, de votre poudre & de vos bons conſeils, être guéri l'Eté prochain, &c.

Signé Ruffier, à l'hôtel de Conty à Verſailles.

LXXXV.

A Monſieur Ailhaud.
de Châlons-ſur-Saône, le 19. Mars 1746.

IL m'eſt tombé entre les mains cinq priſes de votre Poudre, qu'un de mes amis qui les tenoit de vous m'a remis, & dont j'ai fait uſage avec tout le ſuccès que j'en pouvois attendre. Je me ſentois attaqué d'une maladie dont on n'oſe guére ſe plaindre, ſans paſſer pour malade imaginaire auprès de ceux qui ne la connoiſſent pas. Cependant les incommodités que j'en ſentois depuis cinq ans, m'avoient obligé d'en faire faire pluſieurs conſultations, ou il avoit toujours été decidé que c'étoit des Vapeurs, ſans cependant qu'on m'ait ordonné aucun remède qui m'ait ſoulagé. Je me trouvois ſouvent

avec

avec un étourdissement si violent, que j'étois toûjours dans les aprehensions de tomber. Dans cet état, j'étois tout stupefié sans avoir la liberté de m'énoncer facilement, par un embarras frequent que je me sentois à la langue, un regard toûjours étonné, les jambes foibles, beaucoup de vents, & souvent des palpitations de cœur qui m'empechoient de dormir, & des coups de sang qui m'eveilloient de tems en tems. Enfin, Monsieur, je vous ai l'obligation de m'avoir rendu la santé. Il n'y a rien que je n'eusse sacrifié dans le monde, pour me trouver en l'état où je suis actuellement depuis quinze jours, que j'ai fait usage des cinq prises de votre Poudre. Les vents, les palpitations, les foiblesses aux jambes, l'étonnement du regard, l'embarras de la langue, tout est dissipé, &c.

Signé du Bureau, Capitaine au Regiment de Mailly, en garnison à LongWy.

LXXXVI.

A Monsieur Ailhaud.

de Paris, le 31. Mars 1746.

MOnsieur Sainson se porte au parfait sans le secours d'aucun remède. Votre Poudre, malgré les envieux, l'a tiré du mauvais état où il étoit tombé l'année derniere, par l'opiniâtreté de sa fiévre. Il travaille toujours sans relache.

Madame Haillet, attentive à sa santé, se sentant des vapeurs & des étourdissemens, resolut le 19. Mars 1746. d'avaler une prise de votre Poudre qui, toujours agissante avec douceur, a operé vingt éva-

cuations copieuſes en biles & glaires de toute eſpèce. Depuis ce tems-là, elle n'a plus eu ni étourdiſſemens ni vapeurs. Elle ſe porte au mieux.

Signé F. Felix, Auguſtin de la Place des Victoires.

LXXXVII.

A Monſieur Ailhaud.

de Bagneres, le 2. Avril 1746.

TOut ce que j'ai oüi dire d'avantageux de vôtre Poudre, les bons effets qu'elle produit tous les jours, n'égalent point celui qu'elle a operé ſur un de mes proches atteint de la migraine, maladie de famille, qui le mettoit dans la neceſſité de ſe lever presque toutes les nuits, & de faire tapage dans la chambre juſqu'à ſon reveil qui étoit diſgracieux par la grande fatigue du malade qui n'a trouvé de ſoulagement, quelque remède qu'il ait fait, que par la priſe de vos Poudres qui le calment & le refont dès le premier jour, &c.

Signé Soutras, Directeur des Poſtes à Bagneres, en Bigorre.

LXXXVIII.

A Monſieur Ailhaud.

D'agde, le 18. Mai 1746.

AYant oüi parler de vôtre Poudre ſur la fin de l'Année 1744. & m'étant fait envoïer de Montpellier votre inſtruction ſur la cauſe générale des maladies, imprimée en la même Année; j'en fus ſi ſatisfait après l'avoir lûe, que je n'oubliai rien pour

engager quelques malades de cette Ville à faire l'épreuve de ce remède, n'ayant pû y faire conſentir une ſœur que j'ai auprès de moi, & qui en auroit eu beaucoup plus de beſoin que tout autre. Je m'adreſſai à un de mes amis qui avoit un enfant de 10. à 12. ans fort obſtrué. Six priſes de votre Poudre le tirerent d'affaire. Ma ſœur s'etant enſuite determinée à en faire uſage, elle en a pris 12. fois en 18. jours, qui lui ont entierement accommodé l'eſtomac, de maniére qu'elle mange àpréſent ſans en être incommodée, &c.

Signé Lacaze de Sardac, Prêtre.

LXXXIX.

A Monſieur Ailhaud.

D'auxonne, le 3. Juin 1746.

C'Eſt avec un extreme plaiſir que j'ai reçû l'honneur de votre lettre datée du 18. Avril dernier, par laquelle vous me marqués que vous jugés que mon Epouſe n'eſt point groſſe, & que pour prevenir les ſuites facheuſes que peuvent cauſer les obſtructions & mauvais levains qui ſont la ſource du ſquirre comme de toutes les autres maladies, il convenoit qu'elle prit une priſe de vôtre Poudre, de 3. ou 5. jours l'un, juſqu'à ce qu'elle ſoit convaincuë qu'elle n'eſt pas enceinte. J'aurai l'honneur de vous dire qu'ayant ſatisfait exactement à ce que vous me marqués, elle s'eſt trouvée bien purgée par le haut, par le bas & par les urines. Elle n'a plus du tout de ventre, ni de douleur, ni aucune enflure. Elle a bon

appétit, dort bien, & ne ſent plus rien remüer. Ainſi, Monſieur, je vous prie de me dire s'il faudroit qu'elle prit encore quelques priſes de votre Poudre? &c.

Signé Graſſet,
Marchand à Auxonne, en Bourgogne.

XC.

A Monſieur Ailhaud.
De Salival, le 15. Juin 1746.

IL eſt juſte de vous rendre l'honneur qui eſt dû à votre heureuſe découverte, & vous faire part des merveilles que vos Poudres ont operé dans ce païs-ci, & du grand crédit ou elles ſont.

Dès le jour qu'elles ſont arrivées, j'en ai envoïé à un pauvre homme de la Ville de Vic, qui depuis 15. jours étoit perclus de tous ſes membres. Il a été totalement guéri avec deux priſes; de ſorte que l'on a été fort étonné de le voir le lendemain travailler, comme avant ſon attaque.

Le Village de Tarquinpol, dependant de notre Abbaïe, étoit deſolé par une fiévre contagieuſe, qui reduiſoit les habitans à l'Etiſie, puis au tombeau. Il en étoit deja mort dix-huit en peu de jours. J'y envoïai un de mes confreres muni de vos Poudres pour aſſiſter ces pauvres gens dans leurs beſoins ſpirituels & temporels, car le Paſteur lui même étoit fort mal. Tous ont pris de vos Poudres, le Curé en tête, & ont été guéri avec une ou deux priſes, & il n'en eſt pas mort un ſeul depuis ce tems.

Un Monſieur de la Ville de Sarbourg, qui

avoit un polype pendant au nez ; un dépôt d'humeurs dans le bas ventre ; une enflure conſiderable dans les cuiſſes & les jambes ; a été radicalement guéri de toutes ſes infirmités. Comme les Poudres me manquoient, il en a fait venir de Paris.

Madame l'Abbeſſe de Vergaville, ſœur de Monſieur le Chancelier de Lorraine, en a uſé pour quelques infirmités & s'en eſt tellement bien trouvée, qu'elle en veut faire ſa médecine ordinaire.

Deux demoiſelles, dont l'une avoit des coliques d'eſtomac, avec des douleurs très-aiguës par tout le corps ; & cela, tous les 15. jours regulierement : l'autre qui avoit les bras & les jambes enflées, ont été guéries ; celle-ci avec deux priſes ; l'autre avec ſix. Le Chirurgien de notre maiſon en a donné à une perſonne menacée d'hydropiſie, ſur laquelle il avoit tenté inutilement toute ſorte de remèdes, & l'a guérie avec le votre.

Quantité d'autres perſonnes en ont uſé dans les fiévres tierces, quartes, & autres infirmités. J'ai eû la ſatisfaction de les voir tous en ſanté venir me remercier. C'eſt à vous, Monſieur, à qui j'envoie toutes ces actions de grace, auſquelles je joins les miennes avec beaucoup de reconnoiſſance, &c.

Signé Cretot, Chanoine Prémontré, Prieur de Salival. Par Moyenvic.

XCI.

A Monſieur Ailhaud.
de Châlons-ſur-Saône, le 1. Juillet 1746.

PAr votre derniére lettre, Monſieur, vous m'avés mandé qu'il falloit vous apprendre, après 3. mois, les effets que votre Poudre auroit operé ſur la maladie de mon mari. En voici le detail.

Sa jambe qui étoit depuis deux ans engourdie de l'accident qu'il eut, l'eſt de beaucoup moins. Il y ſentoit un froid habituel. Elle eſt rechauffée, tranſpire comme l'autre, il marche bien & vite. On avoit peine à entendre ce qu'il diſoit. Il parle & articule à préſent fort bien. Il avoit des peſanteurs & des picotemens à la tête quand il s'etoit appliqué. Il ne les a plus. Il trembloit d'une main. Il n'en eſt plus queſtion. Il avoit des ſanglots involontaires. Il ne les a plus. Il eſt alerte & à toutes les fonctions de la charge qu'il occupe. Enfin, Monſieur, il eſt étonnant de le voir à préſent. vôtre Poudre a fait des miracles ſur lui. Il n'eſt plus reconnoiſſable. C'eſt l'étonnement de toute la Ville, &c.

Signée Gauthier, Maireſſe de la Ville de Châlons.

XCII.

A Meſſieurs Ailhaud.
de Paris, le 1. Septembre 1746.

LE R. P. Marc mon ami, attaqué d'humeur Eréſypélateuſe ſur la main droite

& ſur le pied droit, qu'il baſſine avec le vin chaud, avala le 22. le 23. & le 24. Août 1746. une priſe de Poudre qui ont operé chacune 8. évacuations en biles, glaires & féroſités de toute eſpèce. Toujours bon appétit aux repas, & bon ſommeil pendant les nuits. Les éréſypéles ſont guéris.

L'aſſiduité, à l'uſage de votre Poudre depuis deux ans, a guéri d'un tremblement preſque continuel, Madame Legrand, jeune Epouſe d'un Huiſſier Royal au Chatelet de Paris qui y demeure, ruë Saint Germain L'auxerrois, vis-à-vis le cul de ſac Sourdis, chez un Marchand papetier. Le 22. & 23. Août 1746. Elle en avala deux priſes qui, par leurs copieuſes évacuations, lui ont fait un bien infini. Elle ſe trouve au parfait.

Signé F. Felix,
Auguſtin de la Place des Victoires.

XCIII.

A Monſieur Ailhaud.
de Paris, le 29. Octobre 1746.

J'Ai eſſuïé differens chagrins qui m'ont plongé dans une mélancolie affreuſe à laquelle a ſuccedé une langueur qui m'a duré l'eſpace de ſept à huit ans, au bout du quel tems je n'ai jamais joüi d'une parfaite ſanté. Je me ſentois toujours des maux d'eſtomac affreux, la tête lourde & péſante, & des maux de cœur ſourds, avec des vents maniére de rots qui me remontoient avec impétuoſité en maniére de vapeurs. J'eſſuïai de nouveaux chagrins. Je m'abandonnai à ma mélancolie ordinaire,

qui me causa des maux de tête si violens, que j'étois comme un fou, ne dormant ni jour ni nuit; des douleurs insuportables dans tous les membres; & un mal d'estomac que quand je faisois un faux pas, je sentois des douleurs inconcevables qui m'y répondoient. Je fis appeller tous les Médecins de Paris l'un après l'autre. J'eus même une consultation de trois des plus habiles qui décidérent qu'il falloit commencer par me saigner des deux bras: ensuite de quoi, dans le courant d'un mois, ils me firent saigner cinq fois des deux pieds, & me firent prendre les boüillons amers: après quoi, on me fit prendre les eaux de Balaruc. Je restai entre les mains de ces habiles gens l'espace de six mois, sans qu'au bout de ce tems, je fusse soulagé. Le printems d'ensuite, une Dame de la prémiére qualité, sachant que j'étois toujours dans le même état, eut la bonté de m'envoïer son Médecin qui me fit saigner deux fois desuite du pied en deux jours differens, & me fit prendre les bains tiédes pendant quarante jours, soir & matin; ensuite de quoi, il me fit bien prendre 500. pintes d'eau de Passy, sans que tout cela m'ait aucunement soulagé.

Manquant de confiance à tous ces Messieurs, je m'abandonnai entre les bras de la providence, & me réfignai à sa Sainte volonté. Depuis ce tems là, j'ai toujours traîné une vie triste & languissante. Mon mal de tête & d'estomac n'a pas discontinué jusqu'en 1740. qu'il redoubla & me rendit pire que je n'avois jamais été.

L'on a recommencé de plus belle à me-

ſaigner & medicamenter ſans que j'aïe éprouvé plus de ſoulagement que dans les prémiéres opérations juſqu'au 10. Septembre dernier, qu'il me tomba entre les mains un de vos livres imprimés que j'ai lû avec beaucoup d'attention, & auquel j'ai eu beaucoup de confiance. Je fus ſur le champ chez Madame Moreau, diſtributrice de vos Poudres. J'en pris un paquet de dix priſes. Je commençai dès le lendemain à en prendre & j'en ai pris trente cinq priſes de ſuite juſqu'à ce jour. Les prémiéres priſes m'ont fait une évacuation conſidérable. J'ai été à la ſelle avec beaucoup de facilité 24. 27. 29. 31. & juſqu'à 35. fois par jour; & à la ſeptiéme priſe, je ne fus à la ſelle que 4. à 5. fois, me ſentant un mal d'eſtomac inſuportable, & un mal de cœur affreux. L'après midi de cette 7me. priſe, après avoir pris un boüillon ſur les 4. heures, je rendis par le fondement un paquet de glaires entrelaſſées les unes dans les autres comme de petits couleuvres, la moitié d'un grand pot de chambre; lequel paquet j'aurois porté au bout d'un baton à une lieue.

Je n'ai point diſcontinué, malgré cette évacuation, de prendre tous les jours de cette Poudre. J'ai ſuivi de point en point la regle preſcrite par votre livre. Je n'ai point diſcontinué d'aller à la ſelle 30. 35. & même 40. fois par jour, ſans m'en trouver aucunement incommodé. Mes derniéres ſelles ſont des glaires colantes, des biles jaunes, vertes, griſes, noires, & puent comme une charogne. La 17me. priſe de votre Poudre ne m'a pas fait une grande

évacuation ; mais l'après diné en revanche, je rendis par le fondement un abcès long & gros comme un ſauciſſon de Boulogne ; & cela m'arriva malgré moi, en deſcendant un eſcalier, ſans peine ni douleur. il péſoit au moins une livre ou cinq quarterons, & étoit comme dans une eſpèce de poche que nous appellons ici crépinete. Les bords étoient épais comme deux écus de ſix francs ; le deſſus, jaune comme de l'ocre ; le dedans, gris & vert ; & dans le milieu de ce poiſon, il s'y eſt trouvé de petits vers tous blancs, longs comme des épingles, & la quantité d'une taſſe à Café. J'ai toujours continué à prendre de cette Poudre depuis que ce poiſon a été hors de mon corps. Je vais à la ſelle tous les jours 25. 30. 35. & juſqu'à 43. fois. Je ne diſcontinuë point de rendre des biles vertes, jaûnes & noires comme à l'ordinaire.

Je puis dire avec vérité que, graces à Dieu & à vous Monſieur, depuis 12. jours j'ai grand appétit. Je dors 8. à 10. heures de ſuite, choſe très-agreable pour moi, dautant qu'il y a plus de quinze ans, que je n'avois pas goûté un pareil bonheur. Mon mal de tête ne ſe fait preſque plus reſſentir. Les douleurs & picotemens que je ſentois dans tous les membres, ſont totalement diminués. Je ne me reſſens preſque plus des vertiges dont j'étois cruellement attaqué, &c.

Signé *Fleury*, ancien Valet de Chambre de Madame la Princeſſe de Neuf-Châtel ; demeurant à Paris, Ruë des Foſſoyeurs proche le petit Calvaire, chez Monſieur Couque, Anglois.

XCIV.

A Monſieur Ailhaud.
de Bar-ſur-aube, le 15. Decembre 1746.

JE ſuis le prémier dans ce païs qui ai fait connoitre le mérite de vôtre Poudre purgative. Auparavant, on ne parloit que de celle de Mademoiſelle Ailhaud, qui (dit-on) échauffoit beaucoup, & cauſoit des tranchées dans ſon éffet, &c. Je ſuis, dis-je, le premier qui ai fait uſer de vôtre Poudre purgative à mon fils agé de ſix ans, d'une complexion aſſès délicate. Il y a environ ſix mois qu'il eut la petite vérole, tems auquel je ne connoiſſois point vôtre Poudre. Il lui reſta de cette maladie une fiévre lente avec une faim canine qu'on ne pouvoit ſatisfaire. Nos Médecins & Chirurgiens nous faiſoient eſpèrer que cela ſe diſſiperoit, & qu'il ne falloit point le droguer. Je demeurai dans une aſſès tranquille ſécurité juſqu'à ce qu'enfin, aprés environ deux mois, cette fiévre, au lieu de ceſſer, redoubla avec une ſi grande violence pendant deux jours & deux nuits, que je déſéſperai de mon fils, mon ſeul fils, le dernier de 7. grandes filles; & cela, avec d'autant plus de raiſon, que, ſuivant toute la Médecine, on ne peut donner aucun ſecours à un malade de cette eſpèce qu'après la fin de l'accés.

Dans l'embarras ou j'étois, une de mes filles me donna un paquet entier de dix priſes de vôtre Poudre, ſigné de votre main, approuvé, *Bon pour dix priſes*, qu'un Of-

ficier de Cavalerie avoit laiſſé chez moi. Je trouvai dans ce paquet une feüille imprimée ſignée de Meſſieurs Ailhaud pere & fils. En la liſant, je trouvai que je pouvois, malgré la fiévre violente, procurer du ſecours à mon malade. Je n'héſitai plus, ayant vû la bonne foi répanduë dans cette feüille, d'y avoir confiance malgré la continuité de la fiévre. Le 3me. jour à ſix heures du matin, je péſai 45. grains de vôtre Poudre de laquelle je fis quatre pilules avec du ſirop, que je lui fis avaler en ſuivant les regles preſcrites. 3. Heures après, le remède commença à opérer par le bas. Après la 3me. évacuation monſieur malade demanda un livre d'eſtampes pour s'amuſer. Avant les 11. heures, il demanda à quitter ſon lit. depuis environ deux mois que cela s'eſt paſſé, il joüit de la plus parfaite ſanté. Je n'obmettrai pas de vous faire obſerver que je lui fis prendre la même doſe encore deux jours de ſuite après la prémiére, jugeant que par là j'abſorberois tous les levains qui donnent lieu à cette maladie. Je n'ai point été trompé.

Ayant vû avec tant de ſatisfaction une ſi prompte guériſon d'une maladie auſſi opiniâtre, je n'ai plus douté que cette Poudre n'ait toutes les vertus & propriétés que vous lui attribués; c'eſt pourquoi j'en fis prendre pendant 4. jours 60. grains à chaque fois, délaïés dans de l'eau de fontaine légérement panée, à la plus jeune de mes filles, agée d'environ 14. ans, attaquée de vapeurs ou de vertiges marqués au coin de la plus haute folie; & je dirai hautement pour rendre juſtice à vôtre Pou-

dre purgative, que ma fille a été guérie dès la ſeconde priſe : cependant, je ne laiſſai pas de lui en donner encore deux autres priſes les deux jours ſuivans, de maniére que ma fille joüit actuellement de la plus parfaite ſanté ; elle, qui depuis 3. mois, s'imaginoit de voir toutes les nuits un demon qui la ſollicitoit à jurer & murmurer contre Dieu & ſes ſaints ; qui paſſoit les jours dans la plus ſombre melancolie, ou dans des epanchemens de larmes dont elle n'étoit pas maitreſſe ; & qu'a t'on vû de plus chagrinant pour un Pere & une Mere ! & quelle gloire, aprés une telle guériſon, n'a t'on pas à rendre au pere de lumiere !

Ayant vû des effets ſi admirables, j'en fis part à mes amis de cette Ville, qui preſque tous en ont voulu eſſaïer. L'experience ayant confirmé l'eloge que je leur en avois fait, les porta bientôt à me prier d'écrire à Paris pour en faire venir. Ils en ont pris, fait prendre à leurs amis & famille. Tous s'en ſont trouvés au parfait, &c.

Signé André,
Marchand de drap & Epicier Droguiſte.

XCV.

A Monſieur Ailhaud.
de Bourdeaux, le 19. Juin 1747.

UNe jeune Demoiſelle de cette Ville étoit tourmentée depuis plus d'un an, d'un mal d'eſtomac ou langueur preſque continuel, & ſurtout dès qu'elle mangeoit

tant ſoit peu. Elle ne vomiſſoit point, mais ſes maux d'eſtomac ou langueur la prenoient 5. à 6. fois par jour avec tant de violence, que ſi on ne lui avoit pas donné chaque fois un verre de liqueur, elle ſeroit peut-être morte, mais cette liqueur la remettoit un peu. Enfin, comme le mal continuoit toujours, qu'il ſembloit même augmenter, & revenir plus frequemment, & que cette Demoiſelle déperiſſoit à vûe d'œil, je la determinai à prendre une priſe & demi de vôtre Poudre. Ayant vû que cette doſe lui avoit donné beaucoup de langueur d'eſtomac, & qu'elle n'avoit procuré que deux evacuations, je lui fis prendre le lendemain deux priſes à la fois qui firent fort bien. Je laiſſai un jour d'intervalle, & les deux jours ſuivans je lui fis prendre auſſi chaque jour deux priſes à la fois, ce qui ne procura pas une evacuation fort abondante; mais elles ont tellement retabli ſon eſtomac, qu'il y a aujourd'hui deux mois, qu'elle n'y a pas reſſenti le moindre mal ni langueur, & qu'elle a un appètit charmant, ſans que ce qu'elle mange lui fatigue aucunement l'eſtomac, &c.

Signé Redon,
chez Madame Moreau, Ruë Guiraude.

XCVI.

A Monſieur Ailhaud.
de Rennes, le 28. Juin 1747.

PLuſieurs perſonnes de cette Ville, m'ayant apris les bons effets de vôtre Poudre purgative; entre-autres le R. P. Mercier,

Prieur des Auguſtins, qui a recouvré preſque totalement la parole aprés une extinction de voix de quatre ou cinq ans conſecutifs; j'ai cru que vous ne trouveriés pas mauvais que je priſſe la liberté de vous expoſer une maladie que j'ai, &c.

Signé Roudier,
Directeur de la Ferme des Domaines.

XCVII.

A Monſieur Ailhaud.
de Carcaſſonne, le 1. *Juillet* 1747.

LA joïe ou je ſuis ſur l'effet miraculeux qui vient d'arriver à mon Epouſe à l'occaſion de vôtre Poudre purgative, ne me donne pas le tems d'en voir les ſuites, pour avoir l'honneur de vous en faire part, de même que de ſa maladie; & pour ne point vous en faire un narré ennuyeux, je vous envoïe ci-joint l'ordonnance en original d'un des plus celebres Médecins de Montpellier, l'un des cinq que j'ai conſulté, la quelle j'ai ſuivi de point en point juſqu'à la veille de Saint Pierre & de Saint Paul, jour auquel je croïois perdre mon Epouſe par une inflammation qui s'alloit former au petit ventre & dans ſes parties; & par l'abondance d'une perte d'eau corroſive & ſi brulante, que tous les adouciſſans trouvés dans votre art, & réïterés à chaque inſtant, n'etoient point capables de calmer. Ainſi, tous les remèdes dont mon Epouſe a uſé, non ſeulement ne l'ont point guérie dans l'eſpace de ſix mois, ils n'ont pas même calmé ſes douleurs malgré les

gouttes narcotiques qui, de 25. qu'on en ordonna au commencement, ont été pouſſées juſqu'à plus de 500. par jour ſans effet. J'allois donc me determiner à prier le Curé de notre Paroiſſe de venir, quand deux de mes amis vinrent me voir, & aprés leur avoir deployé mon état, & leur avoir fait part de ma peine, l'un d'eux me dit: il eſt ſurprenant que vous n'ayiés pas eſſaïé la Poudre de Monſieur Ailhaud. Tout à coup, & comme ſi on m'eut ôté un rideau de devant les yeux, faché de n'avoir pas penſé à vôtre remède, je pris la reſolution d'en faire chercher dans la Ville. J'en trouvai 3. priſes, & montant dans l'appartement de mon Epouſe, je lui dis la penſée que nous avions eu ſur vôtre Poudre, & je lui demandai ſi elle vouloit bien en prendre? j'eus beaucoup de peine à la determiner, & lui ayant dit que je ne lui en donnerois que la moitié d'une priſe, doſe qu'on feroit prendre à un enfant de 4. ans; Elle ſe reſolut enfin de la prendre le lendemain jour de Saint Pierre & de Saint Paul. Je lui fis donc avaler la demi priſe, & je ne la quittai point: mais quelle fut ma ſurpriſe! un quart d'heure aprés, elle ſe ſentit un grand mal de tête, & un autre quart d'heure aprés, envie de vomir, ce qu'elle fit. Aprés avoir jetté 3. ou 4. livres de glaires fort epaiſſes, vertes, & d'une amertume de fiel, elle ne ſentit plus ni douleur, ni cuiſſon dans ſes parties. Elle fut tranquille demi heure. Enſuite, elle demanda le pot, mais on ne fut point à temps à le lui donner. Elle ſe vuida extremement ſans douleur, d'une matiére dont la puan-

teur étoit inſuportable. Elle n'avoit pas eû cette joïe depuis ſix mois, car elle n'alloit à la ſelle que tous les 4. ou 5. jours avec des douleurs plus fortes que celles de l'enfantement, pour ne faire que 2. ou 3. boules ſemblables & auſſi dures que l'argille. Elle fut donc à la ſelle 2. ou 3. fois ſans douleur; & vers les onze heures, elle jetta toutes les boules cuites qu'elle avoit dans les boyaux & qui fermoient le paſſage. Ce fut alors qu'elle ſentit de vives douleurs. Aprés cet effort cela fut fini, & toutes les boules qui n'avoient pas encore acquis la dureté des prémiéres, ſortirent ſans peine. Cette demi priſe la fit aller 12. fois, & lui fit faire de ces boules ſans nombre, ce qui la tracaſſa beaucoup le reſte du jour & de la nuit. Le lendemain à 4. heures, je lui en donnai 3. quarts de priſe, qu'elle rendit auſſi avec quantité de glaires d'une aigreur à lui agaçer les dents. Elle fut vuidée copieuſement par le bas quelques momens aprés; mais je fus bien etonné de voir 4. ou 5. livres de glaires verdâtres & jaunâtres parſemées de ſang caillé & demi pourri. Comme elle continuoit toûjours à faire ces memes matiéres, je me determinai 6. heures aprés de lui donner encore 3. quarts de priſe de vôtre Poudre, ce qui lui degagea beaucoup l'eſtomac dont elle ſe plaignoit toujours, & aprés avoir rendu une 3me. fois, & s'etre vuidée ſouvent par le bas, elle s'endormit d'un ſommeil naturel pendant 4. heures, ce que tout l'opium n'avoit pû faire encore. A ſon reveil, elle prit un boüillon, n'ayant pû la faire manger depuis 4. mois (quoique ſans fiévre, ne

l'ayant jamais eûe pendant ſa maladie) à cauſe de ſon degout univerſel, ne vivant que du lait, du pain & de l'eau. Ayant donc pris ſon boüillon, elle recommença à ſe vuider extrememeni, & toujours en glaires & en ſang caillé juſques ſur les quatre heures du ſoir qu'elle s'endormit encore d'un bon ſommeil, environ quatre bonnes heures. Dans la nuit, elle a dormi ſept heures en deux repriſes. Ce matin, j'ai été la voir à cinq heures. Je l'ai trouvée ſe plaignant fort de la cuiſſon que lui cauſoient quelques goutes d'urine, qui avoient été detenues dans la veſſie pendant ſept à huit jours, qui commence à ſe vuider, ce qui lui avoit cauſé une dureté au bas ventre qui nous faiſoit apprehender l'inflammation ; mais depuis les priſes de votre Poudre, cette dureté a diſparu. Elle commence à uriner peu à peu. Ayant relû votre livre, je me ſuis determiné à lui faire prendre une priſe entiere. Quelques momens après, elle a fait le même effet des autres, c'eſt-à-dire, jetter des glaires par la bouche, toujours fort aigres, & celles qui paſſent par le bas en quantité, toujours vertes, & parſemées de ſang caillé, ce qui me fait juger qu'on n'a pas connu ſon mal. Enfin, Monſieur, graces à Dieu & à vos poudres, j'apperçois toutes les marques d'une prochaine guériſon, &c.

Signé Bourgeois.

XCVIII.

A Meſſieurs Ailhaud.

de Marennes, le 25. Août 1747.

VOici, Meſſieurs, une lettre d'une de mes malades. Ne ſoyez pas ſurpris ſi l'on me donne la qualité de Médecin. Je n'ai adopté ce glorieux titre que ſous l'honneur de vos auſpices, & j'oſe dire que je réüſſis parfaitement. Vous verrés donc la converſion que j'ai fait d'une Dame auſſi aimable par ſon caractere & ſon eſprit que par ſa figure. Je vous envoye ſa lettre en original, quoiqu'elle me ſoit adreſſée. Elle merite d'avoir une place parmi celles qui font mention des merveilles de votre remède.

Quant à moi, Meſſieurs, je dois vous renouveller en mon particulier ma vive, tendre & très-reſpectueuſe reconnoiſſance de la guériſon de mes vertiges que j'avois preſque tous les matins en me levant; des gouttes ausquelles j'étois ſujet; des hémorroïdes dont j'étois martir; des fiévres enfin qui me prenoient tous les ans à la fin de l'automne, & que je gardois une grande partie de l'hiver; le tout emporté par votre merveilleux & divin remède. j'en ai pris plus de cent ſoixante priſes, à la vérité preſque de ſuite; il m'a fallu même de deux priſes n'en faire qu'une ſeule: mais auſſi en voilà pour du tems, puiſque depuis deux ans je continuë à joüir d'une bonne ſanté ſans interruption: auſſi, je le declare à toute la terre, & j'engage mes amis, & tous autres d'uſer de votre remède. J'ai eû la ſatis-

faction d'en gagner beaucoup qui m'ont fait des grands remercîmens, comme ſi c'étoit moi qui leur euſſe procuré la ſanté. J'ai tiré d'affaire Mademoiſelle Jeannete Boiſeau de la Rochelle, par votre ſeul remède, d'une maladie de deux ans, laquelle étoit devenuë comme étique entre les mains du Médecin qui la voïoit, qui l'a traitée par la ſuite comme une fille attaquée de la poitrine en lui faiſant prendre le lait d'aneſſe qui lui faiſoit plus de mal que de bien. J'écrivis à Mr. ſon Pere, Receveur général du tabac, mon ami, qui ne put la gagner, ce qui me fit prendre le parti de lui écrire à elle même. Enfin, Meſſieurs, elle renvoïa ſon Médecin qui ne ſachant plus que lui faire, étoit ſur le point de l'abandonner. Elle ſe mit à l'uſage de vos Poudres. Elle en prit environ 18. Priſes qui la guérirent totalement. Je la vis, il y a quinze jours, à la Rochelle dans une maiſon où je me trouvai. Je ne la reconnus pas. D'étique que je l'avois vûë, pâle & defigurée, elle étoit devenuë rubiconde & puiſſante, car elle rempliroit elle ſeule un ſopha de trois perſonnes. Elle ſe porte au mieux.

Je ne finirois pas en vérité, Meſſieurs, ſi je vous rapportois les cures que j'ai fait dans mon ſeul quartier, par le moïen de vos Poudres. Il eſt vrai que j'ai votre livret dans ma tête, & que les accidens qui ſemblent naître de votre remède, ne me font point de peur; parceque, comme vous le rapportés, il détruit le lendemain ou le ſurlendemain au plûtard, ces mêmes accidens: il faut donc que la maladie ſe declare, & decampe conſequemment.

Je finis crainte d'interrompre vos serieuſes occupations pour le public. Je ne lui enleve peut-être deja qu'un tems trop precieux; mais j'ai cru devoir vous faire part de toutes mes obſervations, en vous confirmant la profonde veneration, &c.

Signé *Tribolet de Santenay*, Contrôlleur des Fermes du Roi, & Entrepoſeur du Bureau du tabac à Marennes en Saintonge.

Lettre de Madame de Lagrange Longagne, écrite de la Rochelle le 17. Aouſt 1747. A Mr. Tribolet de Santenay, à Marennes.

J'Ai reçû le 10. de ce mois les Paquets de Poudre que vous avés eû la bonté de m'envoïer, mon cher Médecin. Que je vous ai d'obligation de m'avoir perſuadée d'en faire uſage. Mr. Ailhaud a bien raiſon de dire que la Médecine n'a pu faire encore la decouverte d'un Remède auſſi doux & auſſi ſalutaire. J'ai commencé lundi 14. de ce mois d'en prendre, & je me trouve à moitié guérie de toutes mes douleurs. J'en ai pris cinq Priſes dans 4. jours. Je compte d'en prendre le reſte de ce moïs une priſe par jour. J'ai renoncé abſolument à tout autre Médecin. Je m'en tiendrai à vous, & à la divine Poudre qui guérit ſans aucune douleur ni degoût. Je ſerai une de ſes proſelites la plus zelée. Je pourrois même vous le diſputer à vous qui m'avés convertie, & miſe dans le bon chemin.

Mais pour vous rendre compte de mon état le voici. J'ai la reſpiration auſſi libre que je l'aie jamais eûe. Plus de maux de reins. Les jambes preſque tout à fait deſenflées, & beaucoup plus de ſouplesſe dans les jarrets. D'ailleurs, bon appétit, & un ſommeil depuis deux jours très tranquille, duquel je n'avois pas joüi depuis bien du tems.

Voilà, comme vous voïés, un bon commencement ! ſi j'ai le bonheur de paſſer l'hiver ſans toutes les douleurs que j'eprouve depuis 3. ou 4. ans, j'en aurai l'obligation à Mr. Ailhaud que je revere comme un ſecond Eſculape. Si j'avois aſſés de pouvoir, je lui ferois dreſſer des ſtatuës ; mais comme cela ne m'eſt pas poſſible, je me contente de lui ſouhaiter une longue vie, afin qu'il puiſſe être long tems utile au Public, ce qui doit bien flatter un homme qui a des ſentimens. Adieu, mon cher Médecin, je n'oublierai jamais que je vous ſuis redevable de ma bonne ſanté, &c.

Signée de Lagrange Longagne.

XCIX.

A Monſieur Ailhaud Fils.

De Limoux, le 13. Septembre 1747.

JE vous envoie, Monſieur, avec grand plaiſir le detail de ma prémiére maladie qui commença le 15. Avril 1744. j'y ajoute très-ſuccintement tout ce qui m'eſt arrivé dans les ſuites. Vous trouverés ci-aprés le Certificat, & j'oſe vous aſſurer, qu'il ſeroit très-long, ſi je faiſois le detail de toutes mes incommodités, & des bons effets que j'ai reçû de vos Poudres, & de la liqueur de roſée de vie & de ſanté.

Recevés encore, Monſieur, mes remercîmens réïterés ſi ſouvent, & ſoïés perſuadé que je conſerverai toute ma vie une vraïe reconnoiſſance de vos bons avis, & des bons effets de vos Poudres qui m'ont redonné la vie.

Signé d'Huleau.

CERTIFICAT.

JE ſouſſigné ancien Capitaine du Regiment de la Couronne, Chevalier de St. Loüis & de St. Lazare, agé de 60. ans, certifie que je fus attaqué le 15. Avril 1744. d'une maladie mortelle, qui commença par la fiévre continuë avec des redoublemens quotidiens de 12. heures, des maux de tête affreux, oppreſſion, toux continuelle, ardeur d'urine & inflammation de poitrine. Mrs. les Médecins me firent ſaigner 9. fois, & purger 3. dans 11. jours, ce qui emporta les redoublemens, fit diminuer la fiévre, les douleurs de tête, l'oppreſſion & la toux; mais je fus ſi maigre & ſi foible, qu'à peine je pouvois me ſoutenir droit. Les Médecins m'ordonnerent le lait d'aneſſe le matin. Je le pris 4. mois ſans reprendre ni forces, ni chairs, ayant toujours une petite fiévre lente. Je crachois beaucoup, & ſurtout la nuit; & l'on trouvoit dans la ſerviete du pus, & quelque fois du ſang. On m'ordonna alors le lait d'aneſſe le matin, & celui de vache le ſoir, qui augmenterent la fiévre, & je fus hors d'etat de les continuer. Les Médecins m'ayant declaré pulmonique, & ne trouvant aucun remède, me mirent au lait de vache *pro omni alimento*. Je le pris 4. mois ſans ſoulagement, & n'ayant que la peau & les os: & me trouvant ſans reſſource, j'écrivis à Mr. Ailhaud le 15. Janvier 1745. je reçûs ſa reponſe le 26. & le 27. je pris une Priſe de ſes Poudres qui augmenta la fiévre, & me procura un vomiſſement qui m'empecha de prendre du boüillon de la

journée. Je réïterai les Poudres deux jours de ſuite, & m'étant fort evacué, ayant rendu de glaires de lait par les urines, je me trouvai le quatrieme jour très-ſoulagé, & à même de manger une petite ſoupe. Enfin, j'en pris le prémier mois 13. priſes qui emporterent la fiévre, me donnerent de l'appétit & des forces, & me redonnerent la vie malgré l'arrêt de mort réïteré de Mrs. les Médecins.

J'ai eû du depuis deux maladies dangereuſes preſque comme la prémiére; mais j'en fus quitte en prenant ſept Priſes de Poudre dans ſix jours à ma prémiére maladie; & quatre Priſes & demi dans 4. jours à la ſeconde. Depuis près de 4. ans, je n'ai eû recours qu'aux Poudres dans toutes mes incommodités qui ſont très grandes, proteſtant que je ne ferai de ma vie uſage d'aucun autre remède. Je donne avec plaiſir le preſent Certificat rempli de vérité, afinque le Public connoiſſe les bons effets des Poudres de Mr. Ailhaud. *A Limoux en Languedoc, le 13. Septembre 1747.*

Signé d'Huleau.

C.

AGé de 32. ans, d'un temperament fort & robuſte, je fus ſaiſi & accablé le 6. Fevrier de la preſente année, d'une fluxion catharreuſe, d'une fiévre putride, des hémorroïdes & d'une fluxion de poitrine qui m'empechoit la reſpiration. Dans cet état pitoïable, je me livrai aux charitables ſoins de la Médecine qui, après une ſaignée au bras, ordonna un Purgatif pour le lendemain.

La

La ſaignée me ſoulagea, mais le purgatif ne me vuida preſque point. Le quatriéme jour, mon mal à la tête fut ſi violent que ne trouvant où la répoſer, on envoïa chercher Monſieur le Médecin. A cet inſtant, je ſentis couler du cerveau une humeur plus froide que la glace juſqu'à mes genoux. Je tombai tout de ſuite dans un évanoüiſſement qui me priva pour un tems, même aſſés long, de l'uſage de tous mes ſens; d'où étant revenu, il ſortit de mon corps une ſueur ſi abondante, que mon lit en fut bientôt, pour ainſi-dire, inondé. Le ſeptiéme jour, mon mal à la tête arriva à un tel période qu'on craignit qu'il ne ſe fit un tranſport au cerveau. On tint conſeil, & il fut délibéré qu'il falloit me ſaigner du pied; ce qu'ayant entendu: ami juſques là, leur dis-je; on ne touche point ici aux fondemens. Laiſſéz moi tranquille je vous prie. On ſe retira. Après, on me fit uſer de pluſieurs remèdes qu'il ſeroit trop long de décrire ici, mais pas un d'entr'eux qui ne tendit à abreger mes jours. Je les renonçai trop tard, je l'avouë, pour prendre les Poudres de Mr. Ailhaud. J'en pris 4. priſes dans 6. jours, dont la prémiére me fit pouſſer 21. ſelles; & ce qui étonnera, c'eſt qu'à la ſeconde, je fis un gros peloton de vers comme les deux poings; & dans les autres, de glaires bleuës, jaunes & noires en grande quantité. La quatriéme priſe enfin me délivra de la fiévre continuë, de la fiévre habituelle, de la fluxion de poitrine, des hémorrhoïdes, de la fluxion à la tête; & je recouvrai heureuſement le ſommeil dont j'étois privé depuis plus d'un mois. Je me

purgeai encore deux fois, le tout dans quinze jours; & on vit agir avec ſurpriſe, celui dont on publioit la mort. Le quinziéme jour expiré, je ne me ménageai point dans ma convaleſcence, contre l'avis d'une perſonne dont j'ai l'honneur d'etre conſideré. Je negligeai de me purger, mais je fus bientôt puni de ma dès-obéïſſance par une rechute qui commença le 5. Juin. Je paſſai 4. jours en ne prenant que de l'eau pour toute nourriture. Je pris enſuite 9. priſes de Poudre dans onze jours; mais je ne puis ſuffiſamment exprimer la quantité de glaires, pourritures & ſérosités horribles, qu'elles me firent rendre. Je partis le lendemain du dernier Purgatif pour aller à la montagne reſpirer un air plus vif & plus pur. Ceux qui me virent entreprendre ce voïage, aſſuroient que je n'arriverois point à ſon terme qui eſt à trois lieües de cette Ville. J'y parvins cependant heureuſement. J'y reſtai trois ſemaines, & je fus contraint de m'en retourner après avoir dérangé ma ſanté par un excès. Je me laiſſai malheureuſement prévenir contre les Poudres. On me perſuada qu'elles avoient allumé un grand feu dans mes entrailles, qu'il falloit éteindre par l'uſage des boüillons rafraichiſſans, & du lait. On me laiſſa paſſer un mois ſans me donner ces remèdes à cauſe des grandes chaleurs. On me fit prendre pendant deux jours une dragme de Rhubarbe dans une décoction de chicorée, pour fortifier mon eſtomac qui, à ce qu'on prétendoit, s'étoit relaché par la grande boiſſon. On me fit purger: mais à peine eus-je avalé la Médecine, que je la répandis ſur le champ. Mon mal

qui faiſoit tous les jours des grands progrès, forma de ſi fortes obſtructions dans mes viſceres, que je ne pouvois point appliquer la main ſur mon ventre ſans ſouffrir des douleurs aigues. Ces obſtructions empechoient totalement la reſpiration, & je mourois à tout inſtant ſans mourir.

Dans cette facheuſe ſituation, voïant qu'il n'y avoit plus moïen de ſe flatter de vivre, je réſolus de nouveau de recourir aux Poudres, malgré les fortes oppoſitions que j'avois à combattre. J'en uſai trois jours de ſuite. D'abord mon oppreſſion ceſſa, & mes obſtructions furent anéanties. Je me repoſai deux jours. Je me repurgeai le ſixiéme & le ſeptiéme. Je commençai pour lors à avoir bon appètit, à bien dormir, & à ne plus ſuër. Je me purgeai tous les huit jours pendant un mois. Je ſuis rentré heureuſement en poſſeſſion d'une bonne ſanté dont je fais mes humbles & ſinceres remercîmens à Monſieur Ailhaud, à qui j'ai l'honneur d'adreſſer le preſent Certificat, aſſurant tous ceux qui le liront, qu'il contient la pure vérité. *Donné à Limoux, le 2. Octobre* 1747.

Signé Myr, Prêtre.

CI.

A Monſieur Ailhaud.

de Pontivy, le 7. Octobre 1747.

J'Ai été des prémiers à faire l'eſſai de votre Poudre par les ſuites d'un rhume extrêmement violent, qui m'occaſionna, je penſe, une révolution dans la tête, ce qui me fit tomber en un accident, lequel fut un vrai

ſimptôme d'apoplexie. Il me laiſſa un étourdiſſement ſi affreux que je ne voïois ni lire ni écrire, & que je ne pouvois faire le moindre petit diſcours ſans m'aperçevoir que je me broüillois. Vos Poudres ne m'étoient pas encore parvenues. J'eus recours à un ami qui en avoit apporté de Paris. Il m'en ceda trois priſes, que je pris dans trois jours conſecutifs. A la ſeconde, je me trouvai parfaitement dégagé. Je n'ai eû du depuis aucun ſouvenir de cette attaque, mais ſeulement quelque plénitude de tems à autre, que je ſoulage par une priſe, &c.

Signé Alba, Negociant.

CII.

A Monſieur Ailhaud.

de Mezieres, le 22. Octobre 1747.

JE ſuis, Monſieur, le ſecond à Rheims qui ai fait uſage, il y a 5. ans, de votre Poudre de laquelle j'ai été très content. Je fus attaqué dans ce tems là d'une colique affreuſe qui, chaque fois qu'elle me prenoit, me duroit quinze jours conſecutifs, & me mettoit aux abois. J'ai penſé en mourir. J'ai été abandonné des Médecins après avoir pris bien de leurs drogues qui ne me faiſoient rien, & qui irritoient ſouvent mon mal. Enfin, après avoir paſſé un an & plus, dans un tourment preſque continuel, un jour que j'étois mieux qu'à l'ordinaire, j'eus la rencontre d'un de mes amis qui, ſurpris de me voir en un très-mauvais état, me demanda ce que j'avois? Je le lui dis. Il me parla de la propriété de vos Poudres, & il m'aſſura avoir

été guéri par le moïen de trente priſes, de l'épilepſie dans laquelle il tomboit preſque tous les jours, & il me conſeilla d'en prendre. En effet, le lendemain j'en pris une priſe; quelque tems après une autre; enfin, juſqu'à ſix priſes. Depuis ce tems-là, je n'ai eû aucun reſſentiment de colique. Il y a environ quatre mois, que je me ſentis attaqué de la goutte pour la prémiére fois, avec des douleurs inſuportables, dont les accés duroient quatorze à quinze heures. Elle s'étoit répanduë dans tous mes membres, de ſorte qu'elle m'otoit tout mouvement. J'ai eû recours à vos Poudres. J'en ai pris cinq priſes en douze jours. J'ai été très-ſoulagé. Quelque tems après, cette goutte me reprit à trois heures du matin, de façon que l'on veïoit gonfler ma main gauche, ou je ſentois des douleurs incomparables. Je me fis ſur le champ aprêter une priſe de vos Poudres que je pris, & à meſure que le remède faiſoit ſon opération, le mal & l'enflure diminuoient; de ſorte qu'à la fin de ſes opérations, l'enflure s'eſt totalement diſſipée, & la douleur appaiſée; & depuis ce tems là, je n'ai eû que des très-foibles reſſentimens. Je me propoſe d'en prendre dans quelque tems, quand mes affaires me le permettront. Je compte être guéri de cette goutte, lorſque j'en aurai pris encore quatre à cinq priſes. J'en ai fait faire uſage à bien de perſonnes qui s'en ſont parfaitement bien trouvées, &c.

Signé Barrois, Lieutenant des Baillage & Police à Rheims.

CIII.

Extrait d'une lettre de Monſieur de Gaſſaud, ancien Major au Régiment Royal Artillerie, Chevalier de Saint Loüis, agé de ſoixante-quinze ans, écrite de Metz, le 4. Janvier 1748. à Monſieur ſon frere, à Forcalquier.

VOus apprendrez avec plaiſir que les Poudres de Monſieur Ailhaud m'ont non ſeulement guéri de mes dartres, mais encore de mon obſtruction, adhérente au col de la veſſie qui entroit dans la verge d'un grand pouce, laquelle obſtruction a été cauſe de ma rétraite. Toute la faculté du Roi avoit décidé que je ne paſſerois pas l'année.

CIV.

A Monſieur Ailhaud fils.

d'Auxonne, le 23. Janvier 1748.

EN conſequence de la réponſe gracieuſe dont vous m'honnorates d'Avignon le 10. Fevrier de l'année derniére, nos ſœurs quêteuſes prirent chez Mr. Moreau à Paris, cinquante priſes de votre Poudre. J'en ai uſé moi même un paquet de dix Priſes qui m'ont tiré à ſoixante trois ans, d'une Eréſipéle bouchée, qui me tenoit depuis la hanche juſqu'à la cheville du pied. Elles m'ont de plus guéri d'une Sciatique accompagnée de crampe & d'humeurs froides que l'on régardoit comme incurables. La paraliſie depuis la ceinture en bas, étoit l'unique eſpérance dont le plus accredité de nos deux

Médecins & le ſeul déclaré contre votre Poudre, flattoit notre pauvre Communauté, plus attendrie ſur mes incommodités & indiſpoſitions, que je ne mérite.

Graces à Dieu & à vous Monſieur, je joüis dans cette grande climatérique, d'une ſanté d'autant plus parfaite, qu'elle étoit moins attenduë & moins eſpèrée. Ne pouvant ſans ſcrupule donner à votre Poudre le nom de divine, je me contente de l'apeller merveilleuſe.

Pluſieurs de nos Religieuſes en ont uſé avec ſuccès pour la guériſon des mêmes douleurs; contre les vapeurs & l'aſthme. On n'a rien oublié pour leur en inſpirer de l'horreur, & la rendre du moins incompatible avec leur maigre perpetuel. On leur alleguoit la mort d'une Religieuſe de l'*Ave Maria* de Paris, comme lui devant être imputée. J'ai culbuté ce faux allegué par l'exemple des Chartreux de Dijon, de qui elle eſt dévenuë le purgatif ordinaire.

Nos domeſtiques vous ſont auſſi redevables: l'un a été guéri par une ſeule priſe de vôtre Poudre, d'un effort & échauffaiſon caniculaire accompagnée d'un mal de reins & de fiévre continuë. Deux autres ont également été guéri des fiévres quartes ſi communes & ſi opiniâtres. Elle commence à prendre ici le deſſus, & à s'acrediter parmi les perſonnes ſéculiéres qui en font venir de Lion, de Paris & de Dijon. Monſieur Dumaunis notre digne Commandant, agé de ſeptante cinq ans, qui avoit, les hivers derniers, le viſage couvert d'une dartre blanche & farineuſe, n'a aujourd'hui que des démangeaiſons, encore les attribuë-je à la

ceſſation de faire uſage de votre Poudre de tems à autre.

Signé F. Vaulcher, Directeur du pauvre Monaſtére de l'Ave Maria d'Auxonne.

C V.

A Monſieur Ailhaud fils.

de Condom, le 18. Fevrier 1748.

VOtre ſiſtême ſur la cauſe générale des maladies, eſt ſi naturel, qu'il faut être ennemi du genre humain, pour le combattre; ou bien borné, pour ne pas l'adopter. Avec le ſecours de vos réfléxions, j'ai ſoutenu Théſes générales & particulieres. Le public a été partagé pendant quelque tems; mais votre Poudre plus perſuaſive, par des effets ſurprenans, fait revenir le public des fauſſes impreſſions que l'avarice des uns & la jalouſie des autres avoient inſpiré.

Mon Epouſe fut la prémiére qui en fit l'expérience. Elle a été parfaitement guérie d'une maladie occaſionnée par l'étourderie d'un Médecin qui, prenant une groſſeſſe pour une plénitude, lui fit ſortir à force d'émétique, l'enfant du corps. Le détail des ſuites funeſtes de cet avortement ſeroit trop long.

La femme de Monſieur le juge Baillif, étoit ſujette depuis plus de vingt-ans à une colique d'eſtomac, qui lui cauſoit un dégoût général. Rien n'avoit pû la ſoulager. Devenuë ſeche comme de l'amadoüe, elle prit en ſecret trois priſes de vos Poudres. On fut ſurpris de la voir manger avec appétit. On lui demanda la cauſe de ce changement

& de ſon appètit ? elle avoüa que c'étoit l'effet de vos Poudres. Elle eſt guérie.

Monſieur la Bonpiliere, Notaire de cette Ville avoit une bile répanduë, & un rhumatiſme ; avec le ſecours de vos Poudres, il eſt parfaitement guéri & ſe ſent auſſi vigoureux qu'il ait jamais été.

Un enfant de trois ans à Monſieur le Préſident Lartigue, ayant été travaillé par toute la Médecine ſur une hidropiſie, ayant le ventre tendu & une fiévre qui le conſumoit, abandonné heureuſement des Médecins, on s'aviſe, n'ayant plus rien à eſpèrer, de lui donner votre Poudre : trois demi priſes lui procurerent une évacuation ſi abondante, que dans cinq à ſix jours l'enfant mangea & marcha. Il ſe porte fort bien à la ſatisfaction d'un pere riche qui n'a que celui-là.

Fray Retrand, tiſſeur de Condom, attaqué d'une hidropiſie formée, déſeſperé des Médecins, ſe croïant ſans reſſource, prit trois priſes qui le tirerent totalement d'affaire.

Le Sieur Vernuil détenu dans un lit depuis deux ans par un rhumatiſme, ſans pouvoir remuër aucun membre, charpenté par la Médecine qui lui a épuiſé les veines & la bourſe, me fit prier de l'aller voir. Je vis ce miſérable étendu, l'eſtomac & le ventre gros & tendu, ne remüant qu'autant que quatre perſonnes le remüoient. Je lui conſeillai de ſe mettre à l'uſage des Poudres. Je lui prêtai votre livre qui le détermina à les prendre. Le lendemain, la prémiére priſe lui procura une évacuation abondante, ſuivie d'une ſueur extraordinaire. La ſeconde fit encore mieux & lui donna l'uſage des bras &

des mains qu'il n'avoit pas fermé depuis long tems. Il ſe leve & va ſans bequille auprès de ſon feu. A la troiſiéme priſe, il a eû le mouvement des bras & des mains aſſés libre pour ſe couper du pain. Il a dormi cette nuit neuf heures ſans s'éveiller. Tout le monde va chez lui pour voir cette merveille. La Médecine qui avoit promis de ſe rendre ſur ce point, ſe retranche à dire, ſi cela ſe ſoutiendra. Comme ce pauvre homme eſt épuiſé de toutes les façons, nous nous ſommes cottiſés un certain nombre pour lui acheter des Poudres, crainte que par impuiſſance il ne reſtat en ſi beau chemin. S'il eſt aſſez heureux de guérir, nous devons le promener en triomphe par la ville. La Médecine a promis de ſe rendre à ce prix. Jugés ſi cet homme eſt bien hipotequé. Je ſerois trop long de vous détailler tant d'autres merveilleux effets, &c.

Signé Eſtocart, Receveur des fermes, & Conſul de Condom.

CVI.

A Monſieur Ailhaud fils.

de Caen, le 17. Avril 1748.

JE dois vous dire, Monſieur, que ma ſœur de la Londe pour laquelle je vous avois conſulté l'année derniére, eſt guérie de ſes vomiſſemens par l'uſage de vos Poudres. Une perſonne de notre Hôpital vient auſſi d'en éprouver le bon effet. Elle avoit une hidropiſie de poitrine, les jambes enflées, & une fiévre continuë. Vos Poudres l'ont tirée d'affaire. Monſieur nôtre Médecin qui

la voïoit, n'a pû s'empecher de convenir en cette occaſion du bon effet de ce remède, ainſi qu'en pluſieurs autres.

Signée M. le Roux,
à l'Hôpital général de Saint-Loüis, à Caen.

CVII.

A Monſieur Ailhaud Fils.
de Concarneau, le 15. May 1748.

J'Ai l'honneur de vous écrire la préſente pour vous faire part du plaiſir que j'ai d'avoir la connoiſſance de vos Poudres purgatives, leſquelles j'ai diſtribuées à des ſcorbutiques & autres malades, avec la ſatisfaction d'apprendre le bien ineſpéré qu'elles leur ont fait à tous. J'ai entrepris de guérir un jeune enfant qui étoit obligé de reſter ſur ſon lit ou ſur une chaiſe, par une débilité de nerfs depuis les reins juſqu'aux jambes deſquelles il ne pouvoit faire aucun mouvement. Comme cet enfant n'a que 13. ans, je ne lui ai donné que les trois quarts d'une priſe, & tout deſuite il a remüé les doigts des pieds, & les jambes; ce qui m'a engagé à la lui continuer. Je lui donne la priſe entiére. Il faut vous dire qu'il n'a point été du tout à la ſelle, mais qu'il a uriné conſidérablement d'une urine noirâtre. Depuis 2. ans, on lui a fait une infinité de remèdes, comme bains aromatiques, compoſés de toutes ſortes de ſimples. Il y a un an qu'on lui fit une huile de vers de terre, ſans que tout cela l'ait ſoulagé. J'aurai ſoin dans quelques jours de vous marquer comme je le trouverai. J'ai guéri auſſi, avec trois priſes, un ſcorbutique depuis plus de 3. ans, &c.

Signé Galabert le jeune, Negociant.

CVIII.

A Monſieur Ailhaud Fils.
de Barcelone en Catalogne, le 29. Juin 1748.

PEndant le long ſejour que nous avons fait en Provence, j'ai eû occaſion d'éprouver la vertu de votre Poudre. Un de mes amis a été guéri radicalement de la vérole au moïen de ſoixante priſes; c'eſt ce qui m'engagea d'en acheter une centaine, &c.

Signé Duviallat,
logé ſur la muraille près le Port.

CIX.

A Monſieur Ailhaud.
de Metz, le 29. Juin 1748.

JE vous dois un temoignage public des merveilles que vos Poudres ont opéré en moi, Monſieur; auſſi n'ai-je pas manqué de vous le rendre dans tous les lieux où je me ſuis trouvé. L'on ne doit regarder la découverte du Purgatif admirable que vous avés faite, que comme un de ces Phénomènes pour le bien général, d'autant plus précieux, qu'il a pour objet la ſanté qui eſt le prémier principe du bonheur.

Accablé depuis 4. mois entiers d'une goutte univerſelle, je n'ai trouvé de ſecours que dans votre purgatif dont je n'ai pas été longtems à reſſentir les effets ſalutaires; mais il eſt à propos de vous faire le détail de l'origine & des progrès de mon mal, afin

qu'étant mieux instruit, vous puissiés me donner vos conseils plus facilement.

Au mois de Novembre 1746. Me sentant incommodé d'un ténesme qui m'occasionnoit des tranchées assès violentes, je pris la résolution de prendre médecine; ce que je fis: elle me fit effet, & je me sentis un peu soulagé de mes épreintes. Cependant, sans avoir une maladie décidée, je me sentois dans une espèce d'anéantissement & de langueur contre lesquels j'implorois la societé de mes amis, sans autre remède. Enfin, un jour que je dinois chez notre Lieutenant Colonel, on s'apperçût que j'avois les yeux extrêmement jaunes, ainsi que le visage. Notre Chirurgien major qui vint après le diné, me conseilla de me rendre chez moi. Il m'apporta le lendemain, une médecine composée de deux onces de manne, un gros de rhubarbe & un gros de sel végétal. Il m'exhorta à ne point sortir, attendu qu'il commençoit à faire froid. J'étois en quartier à Strasbourg, & nous approchions du mois d'Octobre. Il continua les mêmes médecines de deux jours l'un; & dans le jour de la sixiéme médecine, je me sentis, vers le soir, une douleur de goutte au pouce de la main droite. Cette douleur augmenta violemment vers les 10. heures du soir, & occupa toute la main; & dans l'intervalle de la nuit que, comme vous pouvés penser, je passai sans dormir, je fus saisi du mal dans toutes les parties de mon corps. Les deux mains, les pieds, la poitrine, l'estomac, la tête, les reins, la charniére gauche de la machoire furent les siéges différens de la goutte. Je restai dans cet état, n'ayant pas la faculté de pouvoir

me moucher, & étant obligé d'avoir recours à mes domeſtiques pour me rendre ce ſervice. J'ouvrois la bouche avec peine, & je ne vivois que d'un peu de ſoupe. Enfin, vers le 20. Decembre, un de mes amis vint chez moi avec une priſe de vos Poudres & le livre que vous avés donné au public ſur la nature des maladies. Votre ſiſtême me plut. Je pris le lendemain matin votre Poudre à tout hazard ; & vers les 8. heures du matin, où mon ami (qui avoit paſſé la nuit dans l'inquietude de ce qui en pouvoit arriver) vint me voir, je lui dis que j'avois la poitrine un peu dégagée. Je le priai de m'en apporter vingt priſes que je pris tout de ſuite, ſans en communiquer rien à perſonne, pas même à notre Chirurgien Major qui venoit me voir tous les jours. Je ſentois, à meſure que j'en prenois, mes forces renaître & mes douleurs s'appaiſer. Je me repoſai trois jours. J'en repris encore vingt autres priſes, & je me trouvai en état de pouvoir ſortir en voiture, mais cependant toujours extrêmement foible, ne pouvant même me lever qu'avec l'aide de deux perſonnes. Il nous arriva l'ordre dans ce tems là de nous rendre à Metz. J'entrepris la route. L'on me plaçoit dans l'équipage & l'on m'en retiroit. je reſtai 8. ou 10. jours à Metz ; & comme j'étois hors d'état de faire la campagne, j'obtins un congé pour aller paſſer l'hiver chez moi. J'entrepris ce voïage, comme j'avois fait celui de Metz, & à peu près dans le même état, gagnant cependant tous les jours un peu de force. Enfin, j'arrivai à Blois, & je recommencai à prendre vos Poudres. Elles ont toûjours continué à me faire

ſentir leurs benignes influences. Enfin, j'ai été en état au mois de Janvier 1748. de rejoindre ma compagnie à Beſançon. Il ne me reſte plus qu'un peu d'embarras dans la main droite ; & quand par hazard, je ſens un mouvement de goutte, ou au pied ou ailleurs, je prend une ou deux priſes, & cela ſe diſſipe. Il n'y a pas quinze jours que me ſentant un peu attaqué au pied droit, & ayant eû aſſez de peine à gagner ma maiſon, je pris le lendemain matin, une priſe de vos Poudres à 3. heures du matin, & la douleur & l'embarras étoient diſſipés à 10. heures que je ſortis pour mes affaires. Je mange de bon appètit. Je dors bien. J'ai le teint bon & frais. *Nota*, que l'épanchement de bile dont je vous ai parlé, qui avoit réſiſté à ſix médecines, ne tint pas contre la troiſiéme priſe de vos Poudres. Je vous demande, Monſieur, ſi dans l'état ou je ſuis, qui eſt auſſi favorable que l'anterieur étoit funeſte, vous me conſeillés, pour le petit embarras qui me reſte à la main, de continuer vos Poudres, & la quantité ? Je ne ſouffre point, & je ne ſçai ſi le tems ſeul n'acheveroit pas ce que votre remède a approché ſi fort de la perfection. Votre réponſe me déterminera ; & c'eſt moins pour vous conſulter ſur mon état, que pour vous marquer ma reconnoiſſance & l'eſtime que je fais de vos talens, que j'ai l'honneur de vous écrire.

Signé Ruſſy, Capitaine au Régiment Royal Artillerie, Bataillon de Gaudechart.

C X.

A Monsieur Ailhaud Fils.
de la Vilneuve, près Quimper en Basse Bretagne, le 17. Juillet 1748.

LE bon usage que j'ai fait de votre Poudre, m'a redonné la santé. Voulés vous bien que je vous fasse mes remercîmens, & que je vous rende la justice qui vous est dûë. J'ai commencé à prendre de votre Poudre à la fin du mois d'Août dernier, & j'en ai pris cent & quelques prises. Elles m'ont fait tout le bien possible, & m'ont fait sortir d'un état bien triste. Les Médecins de Rennes m'assuroient que je n'aurois jamais été guérie à moins de me faire faire la ponction. Graces à Dieu, je n'en ai pas eû besoin, & l'eau s'est dissipée insensiblement. Je n'en sens plus du tout. Quoique je sois bien rétablie, j'ai peur, Monsieur, que mon mal d'hydropisie ne me revienne. Je vous prie de me dire là dessûs votre sentiment, & si je dois encore prendre de votre Poudre de tems en tems? &c.

Signée de l'Honnoré de Villeblanche.

C X I.

A Messieurs Ailhaud.
d'Agde, le 25. Juillet. 1748.

JE puis vous attester en conscience que vos Poudres ont guéri une fille agée de 16. ans, de deux ulceres qu'elle avoit au coté de la mamelle gauche & d'un autre audessous du bras. Cela lui causoit une fiévre interne con-

tinuë ; & ces ulceres étoient ouvertes de la largeur de la paume de la main. Je ne lui ai fait prendre que vingt-deux priſes de votre Poudre, laiſſant cependant 2. ou 3. jours d'intervalle d'une priſe à l'autre, & je ne donnois que 46. grains chaque fois. Ces ulceres étoient qualifiés d'écroüelles, en telle maniére qu'elles étoient regardées incurables par les Chirurgiens, Apoticaires & Médecins. Il y a plus d'un an que cette fille eſt guérie, ayant recouvré un fort bon teint. Elle n'a plus eû aucune attaque. Pluſieurs attribuent cette guériſon au miracle ; pour moi je ſuis perſuadé que c'eſt la vertu de vos Poudres qui a fait cet effet, &c.

Signé Deperſy, Chanoine de St. Etienne d'Agde.

CXII.

A Monſieur Ailhaud.

de Quimper en Baſſe Bretagne, le 30. Août 1748.

DEpuis trois ans, j'avois un gonflement d'eſtomac qui m'empechoit de reſpirer pour peu que je m'appliquaſſe. Je ne pouvois manger que du potage, des viandes très-légéres, très-peu de pain, & point de fruits ni ſalade que je ne fuſſe incommodé. Je tomboiſouvent dans une mélancolie & un abattement qui m'abſorboient. J'ai été ſaigné, purgé, &c. pluſieurs fois, ſans en être ſoulagé. Ayant entendu parler de votre Poudre qui eſt en vogue dans ce Païs depuis un an, je me déterminai à en prendre le 27. Juillet dernier ; Mais, dans la crainte qu'elle ne me fit trop d'effet, je n'en pris la prémiére fois que les trois quarts d'une priſe. Je n'en fus pas content. Le 29. j'en pris une

priſe entiére. J'en fus plus ſatisfait. Le 30. je joignis le quart qui me reſtoit de ma prémiére priſe à une troiſiéme que je pris & qui me fit tout le bien poſſible. L'on ne peut être purgé plus doucement & plus abondamment que je le fus. La quantité & la qualité des matières que je rendis, m'étonnerent. La ſuye délayée avec de l'huile, n'eſt pas autrement. Il y avoit auſſi beaucoup de glaires groſſes comme des noix & qui avoient une eſpèce de conſiſtence. Pour détacher ces matiéres, je ſuis perſuadé que j'aurois ſouffert les plus violentes douleurs d'une autre Médecine. J'en juge par celles que j'ai pris ci-devant, & qui n'ont pas eu le même ſuccès.

Je rends graces à Dieu de m'avoir, par votre Poudre, ſoulagé totalement; car depuis ma troiſiéme priſe, je me trouve entiérement dégagé, & dans le même état où j'étois avant d'avoir ſenti les prémiéres atteintes de mon mal.

Je crois, Monſieur, vous devoir ce témoignage que je vous rends avec grand plaiſir, en vous priant de me mander ſi vous jugés à propos que je prenne encore de votre Poudre, pour empecher le retour de mon indiſpoſition, & quelle quantité j'en dois prendre? &c.

Signé Leclerc, Receveur des fermes du Roi.

CXIII.

A Monſieur Ailhaud.

de Paris, le 1. Novembre 1748.

AYant à vous conſulter ſur l'uſage de vos Poudres pour une perſonne qui m'eſt

extrêmement chére, je dois commencer par vous rendre le témoignage de ce qu'elles ont opéré ſur moi.

J'ai été attaqué pendant pluſieurs années d'hémorroïdes qui m'ont cauſé des inquietudes extrêmes. Elles étoient internes & fluoient le pus & le ſang ſi conſidérablement, qu'à l'age de trente-cinq ans, d'un temperament fort & vigoureux, elles m'avoient ſi fort affoibli, que je n'aurois pû faire un quart de lieue à pied. Après avoir eſſayé tous les remèdes que la faculté a pu me conſeiller, & que j'ai exécuté très exactement, mais toujours inutilement; trois priſes de votre Poudre m'ont ſi parfaitement guéri, qu'il y a plus de quatre ans que je ne me ſuis apperçû de rien.

Ma femme qui eſt naturellement d'un embonpoint aſſés conſidérable, & qu'une ſuite de couche avoit réduite à n'avoir que la peau ſur les os, étoit reſtée avec des douleurs ſur les bras, des boutons & des démangeaiſons par tout le corps, un mal de tête & des battemens de cœur continuels, ſans appètit, ne dormant point, & étant d'une mélancolie affreuſe. Trois priſes de votre Poudre ont emporté toutes ſes douleurs & lui ont rendu le ſommeil, l'appètit, la gaïeté, ſon embonpoint naturel, & diſſipé ſes boutons. La crainte de vous faire perdre un tems précieux m'empêche de vous détailler cette cure plus au long.

Signé Agaſſe, Officier du Roy, au vieux Louvre.

CONCLUSION.

IL eſt donc vrai qu'en toute maladie, on peut uſer de ma Poudre avec ſuccès. Il eſt donc vrai qu'en tout événement on peut & on doit la réïterer ſans crainte; bien aſſûré qu'elle ne peut d'elle même produire aucun mauvais effet & qu'elle eſt capable de produire tout le bien qu'on en déſire.

C'eſt la conſequence qu'on doit néceſſairement tirer du grand nombre de guériſons opérées ſur differens temperamens atteints de differentes maladies.

S'élevera-t'on après cela contre ſon excellence & ſa benignité?

Dira-t'on qu'elle eſt inutile & qu'on peut s'en paſſer, tandis qu'elle a guéri des maladies que la faculté avoit déclaré incurables? dira-t'on qu'elle échauffe? ſi elle échauffoit, elle auroit calciné le corps des perſonnes qui en ont uſé pendant 40. 50. 60. jours de ſuite, & autres qui en ont pris 80. 100. 200. & juſqu'à 300. priſes dans l'eſpace d'un an.

Dira-t'on qu'elle altere & corrôde les Boyaux, tandis qu'elle fait ceſſer les flux de ſang, qu'elle guérit les hémorrhoïdes, & qu'elle rétablit l'eſtomac?

Ajoutera-t'on qu'on a vû des malades faire du ſang après l'avoir priſe? je ne déſavouërai pas le fait; mais j'en nierai la cauſe; & preuve que ce n'eſt pas ma Poudre qui produit ce ſimptôme, c'eſt qu'il n'y a qu'à la réïterer alors, & elle fera ceſſer cet épanchement de ſang, à moins qu'il n'y ait quelque rupture irrépa-

rable qui ne proviendra jamais de mon remède, comme il conſte par le long uſage que bien des perſonnes en ont fait.

Qu'on diſe encore qu'elle fait bien aux uns & mal aux autres : comment pourra t'elle faire mal, elle qui eſt ſi benigne & ſi réïterable pour tant de differentes maladies ? elle que je donne aux enfans qui ne font que de naître, que je fais prendre aux femmes enceintes avant, pendant & après le tems des couches, auſſi bien qu'aux nourrices ; & qui guérit en même tems la mere & l'enfant.

C'eſt, me dirés-vous, que tous n'ont pas le même temperament ; mais tous les differens malades énoncés dans les Lettres & Certificats, avoient-ils le même temperament ? habitoient-ils le même païs ? reſpiroient-ils le même air ? ſe nourriſſoient-ils des mêmes alimens ? avoient-ils le même mal, le même âge, la même complexion ?

A cette diverſité de temperamens, dont les uns ſont plus rétifs au Purgatif que les autres, j'ai oppoſé & preſcrit de diminuer ou d'augmenter la doſe ſelon le trop ou trop peu d'évacuation qu'elle opère.

Qu'on regarde enfin comme un phénoméne nouveau dans la Médecine, une Poudre que je ſoutiens être bonne pour guérir toute maladie ! il n'eſt pas moins vrai qu'elle a la propriété de les toutes guérir, puiſque l'expérience le démontre & qu'il n'eſt pas poſſible que tant de differens malades ayent été guéris par le ſeul ſecours de ma Poudre, s'il n'y avoit une cauſe générale des maladies qu'elle détruit. Ces maladies ne ſont differentes que par accident & par-

ce qu'elles ſe déclarent en differentes parties du corps, & par differens ſimptômes : mais elles ſont toutes produites par la même cauſe, je veux dire, par les humeurs non filtrées & détenuës dans le ſang dont elles troublent la naturelle circulation ; ou extravaſées dans les parties du corps dont elles tróublent les primitives & naturelles fonctions.

CHAPITRE IV.

Manière de ſe ſervir de la Poudre.

IL ne ſuffit pas d'avoir un bon remède ; il faut encore ſçavoir s'en ſervir. Il eſt aiſé de voir dans pluſieurs des certificats, que c'eſt à la maniére de ſçavoir ſe ſervir de ma Poudre, qu'on a dû, en bonne partie, la guériſon de pluſieurs grandes maladies : car, ſi je n'avois conſtamment continué ſon uſage à la Demoiſelle Catherine Vial, elle n'auroit pas été guérie de ſon Epilepſie. Si la fille Françoiſe Endrode n'avoit pourſuivi juſqu'à plus de quatre-vingt-dix priſes, elle n'auroit pas été radicalement guérie de ſa vérole invétérée. Si la Demoiſelle Mouſtier voïant ſa fille rejetter la Poudre, ne l'avoit conſtamment réïterée, elle n'auroit pas guéri ſa fille du Miſéréré & ainſi de pluſieurs autres.

Il faut donc conſtamment & ſans crainte, redoubler ou réïterer la Poudre dans les cas preſſans pour lui voir opérer des merveilles. Cela préſupoſé, voici la manière de la prendre.

On doit avoir attention de ne la jamais

donner pendant les friſſons de la fiévre, le froid dont le malade eſt ſaiſi, l'attenuë & l'empêche d'agir. On doit donc attendre qu'il ſoit entré dans le chaud, parce qu'elle peut alors produire ſon effet. On peut la prendre dans toute autre circonſtance ſans crainte pour toute ſorte de maladie.

Cette Poudre doit être priſe le matin à jeun, delayée dans un peu d'eau naturelle ou tiéde, ſelon que la maladie ou le goût du malade le demandent ; immédiatement après, il faut avaler un boüillon *fait & dégraiſſé*; trois heures après, il en faut prendre un autre de la même qualité.

Dans le cas ou l'on manqueroit de boüillon, on ſuppléera au prémier, un verre d'eau; & au ſecond, une demie écuelle d'eau chaude dans laquelle on aura délaïé le jaune d'un œuf frais.

Il faut obſerver de boire un verre d'eau à chaque ſelle ; cette boiſſon étant néceſſaire pour délaïer les ſels ; amolir & détremper les glaires qui forment les embarras & les obſtructions qui ſont ordinairement la prémiére cauſe des maladies. Cela produira encore cet effet, que les matiéres ſortiront avec plus de facilité & ſans douleur ; c'eſt de la négligence qu'on a de boire, que viennent ordinairement les plaintes qu'on fait quelquefois qu'elle échauffe. On ne doit pas ſe plaindre d'un remède, quand on n'éxécute pas les regles preſcrites pour le prendre; Et les Médecins n'ont pas bonne grace alors de profiter de la mauvaiſe conduite des malades, pour déclamer contre ma Poudre qui n'eſt pas la coupable.

Il y a des gens qui craignent d'affoiblir

leur eſtomac en beuvant de l'eau. Ce ſont les ordures qui l'affoibliſſent, non pas l'eau qui les entraine.

On juge encore mal à propos de toutes les ſuites de ma Poudre par la prémiére priſe qu'on prend, & dont on n'eſt pas d'abord content, ſans faire attention que la prémiére priſe trouvant d'abord des grands obſtacles, des groſſes plénitudes, des engagemens anciens, des vieilles obſtructions, des matières dures, & n'étant pas ſecondée ſuffiſamment par le boire, n'a pas la force de ſe faire jour, & alors ne faiſant que rémüer les matières ſans les entrainer au dehors; les vapeurs naiſſent d'elles mêmes, de ce fond de matières rémüées, & cauſent ou des dégouts ou des coliques ou autres ſimptômes dont on ſe plaint; & des lors, qui ſe dégoute de la Poudre, qui la blaſphême, qui la décrie, comme ſi elle avoit grand tort de n'avoir pas fait en leur faveur un éclatant miracle. Qu'elle juſtice y a-t'il en cela? Je voudrois donc pour prévénir ces inconvéniens, que deslors qu'on s'apperçoit de ces ſortes de changemens & du défaut d'opération de la Poudre, on en prit alors une ou deux priſes cinq ou ſix heures après la prémiére & qu'on ſécondat encore cette ſéconde, de deux boüillons à trois heures de diſtance l'un de l'autre.

On peut donner cette Poudre quatre à cinq heures après le répas; & dans un cas preſſant, la donner plutôt, après avoir fait vomir le malade par le ſécours de l'eau tiede & du bouquet d'une plume dont on ſe chatoüillera le goſier.

Cette Poudre peut être priſe delayée dans du

du vin, du boüillon, du thé. On peut en former encore des pilules, en la paîtriſſant avec quelques goutes d'eau ou de ſirop pour ceux qui auroient du rebut à l'avaler en liquide.

Il n'eſt pas néceſſaire de ſe priver du ſommeil; ſi l'on ſe ſent aſſoupi après l'avoir priſe: on peut, ſans aucun riſque, dormir deux ou trois heures qui ſont à peu près le tems dans lequel elle commence d'opérer; mais dès qu'elle agit, il faut éviter de dormir; afin que ſes effets ſoient plus prompts & plus réſolutifs.

Les femmes enceintes pourront en uſer, & éviter une ſaignée que l'on croit quelquefois néceſſaire pour leur procurer un accouchement plus heureux. La Poudre les dégagera des humeurs qui pourroient rendre leur accouchement difficile; & produira par là un ſoulagement plus ſeur que celui de la ſaignée.

Il eſt certain que l'on ne prend le lait que pour rétablir le baume du ſang; cependant cette nourriture qui a ceſſé d'être naturelle à l'homme par les autres alimens qu'il a pris depuis ſon enfance, engendre ſouvent des obſtructions & des mauvais levains qui produiſent quelque fois des maladies plus dangereuſes, que celle à la quelle on veut remédier. Pour prévenir ces inconvéniens, on croit qu'il eſt à propos d'uſer de la Poudre, & de ſe purger tous les cinq à ſix jours, afin d'entraîner tout le limon que peut laiſſer cette nourriture étrangere qui venant à fermenter, pourroit occaſionner une corruption, ſource de diverſes maladies qui ſuivent ſouvent le long uſage du lait.

Il ſeroit difficile de donner une régle fixe

& déterminée pour le nombre de priſes que l'on doit prendre pour chaque maladie en particulier.

Quoique les maladies viennent d'une même cauſe, elles ſe trouvent plus ou moins invétérées, les diſpoſitions du corps étant ſouvent différentes, de même que la qualité des tempéramens; d'où vient que le remède opére d'une manière plus lente ou plus prompte. Le conſeil que l'on doit donner dans ces différens cas, eſt de continuer l'uſage de la Poudre juſqu'à parfaite guériſon. On pourra cependant laiſſer des intervalles d'un ou deux jours entre chaque 3. 4. 6. 8. & 10. priſes, plus ou moins, ſuivant l'état où ſe trouvera le malade.

Cette Poudre eſt ſpécifique contre les crachemens de ſang, les hémorragies, les coliques, les fluxions, les flux, & tous les maux de pareille eſpèce; pour la guériſon deſquels on doit en prendre au moins 2. 3. & 4. priſes. Il en faut ſouvent davantage quand la maladie dure depuis long-tems, & que l'on s'aperçoit d'un plus grand dérangement d'humeurs.

Elle eſt encore excellente contre les fiévres continuës, ardentes, malignes, lentes, l'eſquinancie, la péripneumonie, la vraïe & la fauſſe pleuréſie, & autres maladies inflammatoires dont on peut être guéri avec 4. 7. ou 20. priſes.

Elle diſſipe les douleurs de tête, les vertiges, les dartres, les engourdiſſemens des membres, la paralyſie, les tremblemens & convulſions, en en prenant juſqu'à 30. priſes.

L'Epilepſie apellée dans le vulgaire, le haut-mal ou mal caduc, le ſcorbut, & tous

les maux vénériens, étant par eux-mêmes plus invétérés & plus difficiles à guérir, exigent quarante, cinquante, ſoixante & juſqu'à quatre-vingt priſes.

Sur quoi, je dois faire obſerver qu'il n'y a aucun remède qui puiſſe, auſſi bien que ma Poudre, ſéparer de la maſſe du ſang, le virus qui l'infecte, comme l'ont éprouvé plus de trois cens perſonnes que je paſſe ſous ſilence, ayant brulé leurs lettres de remercîmens, & me trouvant très ſatisfait du vrai plaiſir qu'elles m'ont cauſé en m'aprenant leur parfaite guériſon.

Dans le cas où une femme enceinte ſe trouveroit attaquée des maux Vénériens, & même de la Vérole, elle peut & doit abſolument, nonobſtant ſa groſſeſſe, uſer pendant quarante & cinquante jours, s'il le faut, de ma Poudre, pour ſe procurer des couches heureuſes, éviter tous les dangers de mort qui la menacent, & s'aſſurer de la guériſon de ſon enfant, qui dépend uniquement de celle de la mere laquelle eſt toûjours en état de ſe la procurer, ce qu'on ne peut pas dire de l'enfant, s'il vient au monde ſans que la mere ait été auparavant guérie.

On croit devoir avertir les perſonnes du Sexe, qu'elles peuvent continuër l'uſage de la Poudre pendant le tems de leurs purgations, & les accouchées, pendant celui de leur couche.

Les filles & les femmes en uſeront utilement dans les fleurs blanches, qu'elle diſſipe & guérit radicalement par un long uſage qui doit être au moins de 40. jours.

Les vapeurs de toute eſpèce ſont aiſement diſſipées avec 2. 3. & 4. priſes tous les quinze jours pendant huit à neuf mois.

L'incube ou opreſſion nocturne, le rhume, l'enchifrenement, le catharre ſuffoquant, la toux, la palpitation de cœur, la phthiſie, l'aſthme, le colera-morbus, la conſtipation, la diarrhée, le flux cœliaque, la dyſenterie, le ténesme, toute ſorte de colique, toutes les maladies des reins & de la veſſie, l'ictére ou la jauniſſe, les pâles couleurs, la ſupreſſion & le flux exceſſif des menſtruës ſe diſſipent avec 4. 6. 12. ou 18. priſes, de même que la goutte, la ſciatique, la teigne, les maladies des yeux, l'éréſypèle, la gale, les hémorroïdes, & le rachitis ou nouûre des enfans.

Le Squirre, les écroüelles, & le cancer, qui ſont des maladies obſtinées, & produites par une grande corruption, ont beſoin de 20. juſqu'à 60. priſes; ainſi que l'hydropiſie de poitrine, pour laquelle il en faut quelque fois juſqu'à 150. priſes & au delà; étant cependant à obſerver que les autres eſpèces d'hydropiſie qui n'ont pas un principe auſſi dangereux, ſe guériſſent ſouvent par 4. 5. ou 20. priſes.

Enfin, c'eſt un excellent remède contre l'apoplexie. Il faut en faire prendre au malade au moment de l'attaque, deux priſes à la fois, & continuer de lui en donner une priſe toutes les deux heures, pendant 4. ou 6. heures plus ou moins. Si l'on s'aperçoit qu'elle ne produiſe pas une évacuation auſſi copieuſe que celle à laquelle on auroit lieu de s'attendre, il eſt alors à propos de l'exciter & de lui donner une nouvelle force par 4. 6. 8. ou 10. grains de tartre émétique qui, mêlés avec la Poudre, augmentent ſon action, & lui font vaincre tous les embarras & les

obſtructions qui empêchoient l'évacuation.

Cette Poudre n'exige aucun régime particulier. On doit ſe ſervir de tous les alimens d'un bon ſuc & d'une facile digeſtion, comme ſoupe, boüilli & roti à dîné, de même qu'à ſoupé. On s'abſtiendra ſeulement des herbes & fruits crus. On pourra cependant manger des fruits en compote, & uſer de toutes les herbes en potage. Quant à la boiſſon, elle ſera d'eau de fontaine pure ou légérement panée, à laquelle on ajoutera un peu de bon vin rouge pendant le répas.

Ceux qui ſont atteints de la fiévre, doivent s'en tenir, pour toute nourriture, aux boüillons de viande qu'ils prendront toutes les deux, trois ou quatre heures, ſelon que le beſoin du malade l'exigera, pour paſſer peu à peu aux ſoupes, & des ſoupes à des alimens plus ſolides, lorſque la fiévre aura entièrement ceſſé.

On doit avertir le Public que, quoique l'on ait fixé le nombre des priſes qui convient à chaque maladie, il eſt difficile de pouvoir le déterminer d'une manière ſi préciſe, que le plus ou le moins ne dépende des circonſtances; ce qui doit pourtant lui donner une entière confiance, c'eſt qu'il peut être aſſuré que quelques priſes qui excéderoient la néceſſité, ne ſçauroient jamais produire aucun mauvais effet.

Si le remède paroiſſoit rendre la maladie plus violente (ce qui eſt très-rare) on n'en devroit cependant craindre aucune ſuite dangereuſe, parce que cela vient de l'abondance & de la mauvaiſe qualité des humeurs dont l'agitation produit cette augmentation de mal, qui diminuëra bien-tôt après par

l'évacuation, d'où vient qu'il faut néceſſairement continuer de prendre la Poudre, afin que cette même évacuation devenant plus forte, le malade ſoit plûtôt dégagé.

On inſére ici la doſe des priſes convenable à chaque age, pour qu'on puiſſe s'y conformer.

Depuis la naiſſance juſqu'à un an, on en donne vingt grains, cy . . . 20. Grains.
Depuis un an juſqu'à deux . . . 25. gr.
Depuis deux ans juſqu'à quatre . 35. gr.
Depuis quatre juſqu'à huit . . . 45. gr.
Depuis huit juſqu'à douze . . . 55. gr.
Depuis douze juſqu'à dix-huit . . 65. gr.
Et depuis dix-huit juſqu'à ſoixante & au de là, un gros ou . . . . . 72. gr.

Si la ſimple doſe n'opére pas une évacuation ſuffiſante, il faut l'augmenter d'une partie d'une autre priſe, qu'on peut doubler lorſqu'il eſt néceſſaire.

Si le malade, par la délicateſſe de ſon tempérament & la bonne diſpoſition de ſes humeurs, ſe trouvoit trop purgé de la ſimple priſe de cette Poudre (ce qui eſt très rare) on pourroit en diminuer la doſe comme il eſt dit de l'augmenter pour ceux qu'elle ne purge pas aſſés.

La force & la vertu de cette Poudre ne vieilliſſent jamais, pourvû qu'elle ſoit tenuë dans un lieu ſec; de cette façon, on peut la tranſporter ſans crainte dans les quatre parties du monde.

TABLE ALPHABETIQUE

Des maladies avec leurs guériſons, contenues en ce Traité.

A

Abattement. Pag. 46. 48. 153. 154.
Abcès. 35. 93. 98.
Abcès interne. 122.
Accablement avec friſſons, Tremblement & Claquement des dents. 69.
Accidens épileptiques. 43. 44.
Apoplexie. 51. 52. 58. 64. 65. 92. 94. 140.
Aſſoupiſſement. 50. 86. 108.
Aſthme. 143.
Avortement, ſuites de l'avortement. 144.

B

Bile répandue. Voyez *jauniſſe.*
Boutons & démangeaiſon par tout

le corps. 155.
Boutons ſuppurans occupant la poitrine. 101.
Bras, Douleur au bras. V. *Douleur.*
Bras, Foibleſſe des bras. V. *Foibleſſe.*
Bras & Jambes enflées. 117.

C

Calculs ou petites Pierres. 81.
Cœur, Palpitation de cœur. V. *Palpitation.*
Coliques violentes. 72. 73. 140. 141.
Coliques d'eſtomac. 59. 67. 110. 117. 144. 145.
Coliques néphrétiques. 80. 97.
Conſtipation. 108. 128. 129.
Contuſion à la Temple. 58.
Convulſions. 36. 48.
Cou, Gonflement au cou. V. *Gonflement.*
Crachats ſanguinolens. 112.
Crachement de ſang. 50. 51. 77. 135. 136.
Crachement de pus & de ſang. 135. 136.
Crampe. 142.
Cuiſſe, Douleur aux cuiſſes. V. *Douleur.*
Cuiſſes enflées. 55. 65. 117.

D

Dartre. 142.
Dartre au visage. 42. 143.
Dartre occupant la tête & le ventre. 87.
Dégoût. 45. 47. 104. 107. 122. 136. 144. 155.
Délire. 50. 96.
Démangeaison au visage & aux lèvres. 79.
Démangeaison & Rougeurs sur différentes parties du corps. V. *Rougeurs.*
Dépôt d'humeurs dans le bas ventre. 117.
Dépôt sur les aines, sur la cuisse & sur la jambe. 35.
Dépôt sur la jambe. 36.
Diarrhée. 39. 40. 65. 66. 103.
Difficulté d'uriner. 99.
Douleur. 50. 115. 117, 133. 141. 143. 155.
Douleur & Pesanteur de tête. V. *tête.*
Douleur à la tête, à la poitrine, au poumon, avec feu & cuisson. 49.
Douleur au gosier. 38. 39.
Douleur dans l'épaule & au bras. 58.
Douleur d'estomac. V. *estomac.*
Douleur dans le bas ventre. 36. 49.
Douleur & cuisson dans les parties. 128.
Douleur au fondement. 65.
Douleur aux cuisses, aux jambes & aux

pieds. 36.
Douleur à la jambe. 35. 36.
Douleur insupportable dans tous les membres. V. *membres.*
Dureté. V. *Glande.*
Dureté au bas ventre. V. *ventre.*
Dysenterie avec fièvre & syncope. 44.
Dysenterie avec douleurs, fièvre & mal à la tête. 42. 43. 65.

E

Eblouïssement. 48.
Ecrouelles ou humeurs froides. 59. 83. 84. 142. 153.
Empyème & Hydropisie de poitrine. 53. 54.
Enflure. 36. 37. 53. 71. 115. 141.
Enflure & Dépôt sur la jambe. 36. 65.
Enflure aux bras, aux cuisses & aux jambes. 117.
Enflure universelle avec suffocation violente. 85.
Engourdissement. 48. 68. 86.
Engourdissement & Pesanteur. 108.
Engourdissement ou Stupeur des membres. 106. 118.
Engourdissement & foiblesse aux bras & aux jambes avec fièvre & pesanteur à la tête. 73.
Epaule, Douleur dans l'épaule. V. *douleur.*

Epilepſie. 41. 43. 44. 106. 107. 141.
Epreintes. V. *Téneſme.*
Eréſipelle. 35. 68. 98. 106. 142.
Eréſipelle à la tête. 67. 68.
Eréſipelle au viſage & au cou. 37.
Eréſipelle ſur la main & ſur le pied. 118. 119.
Eréſipelle ſur la jambe. 101.
Eroſion & Gonflement des gencives. 49.
Eſtomac ; Mal, Douleur ou Colique d'eſtomac. 59. 67. 110. 117. 144. 145.
Eſtomac, Foibleſſe d'eſtomac. 65. 99. 103. 109. 111. 115. 126.
Eſtomac, Gonflement d'eſtomac. 153. 154.
Eſtomac ; Douleur, Peſanteur & Gonflement d'eſtomac avec nauſée. 45.
Etourdiſſement & accablement. 66.
Etourdiſſement violent. 113. 140.
Evacuations ordinaires du ſexe ſupprimées. V. *menſtrues.*
Evanouïſſement. 98.
Exténuation. 46.
Extinction de voix. 127.

F

Fievre. 36. Et ſuiv. 43. Et ſuiv. 50. 51. 53. 62. 67. 70. 73. 78. 92. 96. 100. 113. 131. 136. 145.

Fièvre tierce. 76. 117.
Fièvre double tierce. 104.
Fièvre quarte. 104. 117. 143.
Fièvre continue. 36. 38. 39. 46. 55. 72. 76. 135. 137. 143. 146. 152. 153.
Fièvre continue avec vomiſſement. 37.
Fièvre continue avec délire. 35.
Fièvre habituelle. 38. 55. 137.
Fièvre habituelle avec ſueur, langueur, abattement & exténuation. 45. 46.
Fièvre habituelle avec toux & oppreſſion. 52. 65.
Fièvre putride. 71.
Fièvre lente avec faim canine. 123. 124.
Fièvre lente avec crachement de pus & de ſang. 135. 136.
Fièvre maligne. 72.
Fièvre maligne au cinquième mois de la groſſeſſe. 56. 57.
Fièvre continue & maligne. 104.
Fièvre contagieuſe. 116.
Fleurs blanches. 109.
Flux de ſang. V. *ſang.*
Fluxion à la tête. 137.
Fluxion ou Tumeur au cou, avec Inflammation, Fièvre & inſomnie. 62. 63.
Fluxion ſur la poitrine. 45. 76. 92. 136. 137.
Fluxion ſur la poitrine avec crachement

Des maladies avec leurs guériſons. 173
de ſang. 77.
Foibleſſe des bras & des jambes. 49. 73. 113.
Foibleſſe d'eſtomac. V. *eſtomac.*
Fondement, Douleur au fondement. V. *Douleur.*
Friſſons. 66. 69.

G

Angrêne. 35.
Gencive, éroſion & gonflement des gencives. V. *éroſion.*
Glande ou Dureté. 74.
Glande à coté de l'oreille. V. *Parotide.*
Gonflement au cou & au viſage. 48.
Gonflement d'eſtomac. V. *eſtomac.*
Goutte. 45. 106. 131. 141. 148. Et ſuiv.
Goſier, Douleur au goſier. V. *Douleur.*
Groſſeſſe, effets ſalutaires de la Poudre pendant la groſſeſſe. 152. 86.

H

Hectiſie. V. *Phthiſie.*
Hémorragie. 55.
Hémorroïdes. 72. 93. 103. 131. 136. 137. 155.
Humeurs froides. V. *écrouelles.*
Humeurs, Dépôt d'humeurs. V. *Dépôt.*

Hydropiſie. 65. 71. 80. 117. 145. 152.
Hydropiſie du bas ventre. 55.
Hydropiſie de poitrine. . . 146.
Hydropiſie de poitrine & du bas ventre avec Enflure univerſelle. 53. 85. 102.

J

Jambes enflées. 40. 47. 55. 65. 117. 133. 146.
Jambes, Douleur aux jambes. V. *Douleur.*
Jambes, foibleſſe des jambes. V. *foibleſſe.*
Jauniſſe. 79. 80. 95. 100. 101. 111. 145. 151.
Inflammation de poitrine avec toux, Fièvre, Téneſme & Flux de ſang. 67.
Inflammation dans le bas ventre. 77. 78.
Inſomnie. 62. 81. 104. 120. Et ſuiv. 129. 133. 137. 139. 155.

L

Lait répandu. 71.
Langue, Paralyſie à la langue. 113. 118.
Langueur & Abattement, 46.
Langueur continuelle. 125. 126.

M

Maigreur extrême. 49.
Main; tremblement de la main. 118.
Mal à la tête. V. *tête.*
Mal, Douleur ou Colique d'eſtomac. V. *eſtomac.*
Mal d'eſtomac preſque continuel avec Langueur & Dégoût. 125. 126.
Mal aux reins. V. *reins.*
Mal vénérien. V. *Vérole.*
Malaiſe. 59.
Maladie habituelle. 88. Et ſuiv.
Maladie épidémique. 116.
Maladies anciennes. 49. 75. 77. 79. 88. Et ſuiv. 90. Et ſuiv. 94. 107. 144. 145.
Mélancolie. 86. 125. 153. Et ſuiv.
Membres perclus. 97. 116.
Membres engourdis. V. *Engourdiſſement.*
Membres, Douleur inſupportable & picotement dans tous les membres. 120. Et ſuiv.
Menſtrues ſupprimées. 45. 94. 109.
Migraine, Maladie de famille. 114.
Miſéréré ou Paſſion iliaque. 72.

N

Nauſée. 45.
Nerfs, débilité des nerfs. 147.

O

Obſtruction. 73. 115. 139.
Obſtruction au cou de la veſſie. 142.
Obſtruction générale des viſceres. 102.
Oedême. 35.
Oppreſſion de poitrine. 50. 51. 95. 96. 139.
Oreille, bruit d'oreilles. 48.
Oreille, excoriation aux oreilles. V. *Ulcere.*

P

Palpitation de cœur. 48. 95. 113. 155.
Paralyſie. 60. 65. 71. 92. 94. 95. 109.
Paralyſie univerſelle cauſée par un lait extravaſé. 72.
Parotide. 69.
Paſſion iliaque. V. *Miſéréré.*
Péripneumonie. 531
Péripneumonie verſée, Râle, Oppreſſion de poitrine, Crachement de ſang avec Délire & Aſſoupiſſement. 50. 51.

Des maladies avec leurs guériſons. 177
Peſanteur & Douleur à la tête. V. *Tête.*
Phthiſie. 39. 40. 41. 132. 135. 136.
Pieds enflés. 55. 65.
Pieds, Douleur aux pieds. V. *Douleur.*
Pierre groſſe comme le noyau d'une olive. 81.
Pierres, petites Pierres. V. *Calculs.*
Pleuréſie ou point au coté. 77. 95. Et ſuiv.
Poitrine, Fluxion ſur la poitrine. V. *Fluxion & Rhume.*
Poitrine oppreſſée. V. *Oppreſſion.*
Poitrine, Inflammation de poitrine. V. *Inflammation.*
Poitrine, Douleur à la poitrine, au poumon & à la tête avec Feu & Cuiſſon. V. *Douleur.*
Poitrine, Hydropiſie de poitrine. V. *Hydropiſie.*
Polype pendant au nez. 117.
Priapiſme avec Fièvre & Rétention d'urine. 78.
Purgations ſupprimées. V. *Menſtrues.*

R

Rale & Oppreſſion. 50. 51.
Regles ſupprimées. V. *Menſtrues.*
Reins, mal aux Reins. 133. 143.
Reins obſtrués. 99.
Reſpiration gênée. 95. 133.

Rétention d'urine. 78. Et ſuiv. 81. 94. 130.
Rhumatiſme. 45. 50. 82. 145. 146.
Rhume de poitrine avec maux de tête & Inſomnie. 81. 137.
Rhume avec Oppreſſion de Poitrine & Fièvre. 96. 97.
Rougeole. 57.
Rougeurs & Démangeaiſon ſur différentes parties du corps. 49.

S

Salivation. 49.
Sang, Flux de ſang. 66. 67. 76.
Sang, Flux de ſang par les Hémorroïdes. 72.
Sciatique. 77. 82. 87. 142. 147.
Scorbut. 49. 147.
Squirre. 115.
Stupeur des membres. V. *Engourdiſſement.*
Suffocation. 85.
Suppreſſion des évacuations ordinaires du Sexe. V. *Menſtrues.*
Syncope. 44.

T

TEint plombé. 111.
Ténesme avec Douleurs insupportables au dernier mois de la grossesse. 52.
Ténesme avec Flux de sang. 67.
Tête, mal à la tête. 38. 43. 81. 155.
Tête, Douleur & Pesanteur de tête. 48. 66. 73. 87. 120. Et suiv.
Tête, Pesanteur & Picotement à la tête. 118.
Tête enflée. 69.
Tête, mal à la tête avec Obscurcissement dans la vûe. 105.
Tête, Douleur à la tête, à la poitrine, au poumon, avec Feu & Cuisson. V. *Douleur.*
Tête, mal à la tête violent accompagné de Fièvre pourprée & délire. 96.
Toux. 67.
Toux & Oppression. 52. 96.
Tremblement presque continuel. 119.
Tremblement de la main. V. *Main.*
Tumeur ou grosseur sous le menton. 61. Et suiv.
Tumeur au dessous du téton droit. 53.

V

Vapeurs. 43. 86. 98. 112. 113. 114. 124. 125. 143.
Vapeurs avec transports, mouvemens violens & cris épouvantables. 42.
Ventre, Douleur au ventre. V. *Douleur.*
Ventre tendu. 40. 108. 145.
Ventre enflé. 55. 64.
Ventre, Dureté au bas ventre. 130.
Ventre, Inflammation dans le bas ventre. V. *Inflammation.*
Ventre, Dépôt d'humeurs dans le bas ventre. V. *Dépôt.*
Ventre, Hydropisie du bas ventre. V. *Hydropisie.*
Vents. 113.
Ver d'une espece singuliere. 85.
Ver, Peloton de vers. 137.
Vérole. 44. 78. 79. 97. 148.
Vérole, petite Vérole. 37. 57.
Vérole volante. 57.
Vertiges. 48. 83. 122. 131.
Veſſie, Obſtruction au col de la veſſie. 142.
Viſage, Démangeaiſon au viſage. V. *Démangeaiſon.*
Viſceres obſtrués. V. *Obſtruction.*

Des maladies avec leurs guériſons. 181
Ulcère & Excoriation aux oreilles. 47.
Ulcères à la mamelle & au bras. 152.
Voix, Extinction de voix. V. *Extinction.*
Vomiſſement. 146.
Vomiſſement avec Diarrhée & Flux de ſang. 66.
Vomiſſement avec Fièvre continue. V. *Fièvre.*
Urine, Rétention d'urine. V. *Rétention.*
Urines ſanglantes. 50. 51.
Vûe obſcurcie. 105.

Aikaud Med
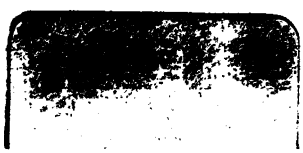
3 2044 050 491 984